

**ASSISES NATIONALES
DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES SEXISTES**

25 & 26 NOV. 2022, CITÉ DES CONGRÈS

**FACE AUX
VIOLENCES
SEXISTES**

OUVRONS

LA VOIX

LES ACTES DES ASSISES

assises-violences-sexistes.org

En partenariat avec :

Le Monde

LE SOMMAIRE

Édito P. 5

Hors les Murs P.6

Vendredi 25 novembre P.20

Le programme de la journée	P.22
Discours d'ouverture	P.24
Quelques questions	P.25
Ecouter, croire et accompagner les victimes.....	P.26
Pour prévenir la récurrence : quelle prise en charge des auteurs ?.....	P.28
Les collectivités s'engagent.....	P.30
Le manifeste	P.32
Interview de Najat Vallaud-Belkacem	P.36
Comment faire un territoire non-sexiste ?	P.37
Comprendre le continuum des violences sexistes	P.38
Accueillir, écouter et accompagner les victimes : retour de l'expérience de Citad'elles	P.40
Inceste et pédocriminalité : les repérer et agir	P.42
Des associations à la justice : travailler une posture d'écoute professionnelle des victimes de violences	P.44
Face aux conservatismes et aux menaces sur les droits des femmes dans le monde : quelle action des villes ? L'exemple de Recife au Brésil	P.45
Égalité professionnelle et violences sexuelles et sexistes : des indissociables !	P.46
Repérer les victimes de violences, tout le monde peut agir : l'exemple du corps médical	P.48
Repérer et combattre le cybersexisme.....	P.50
Prostitution des personnes mineures : comprendre, prévenir et agir	P.52
L'exemple espagnol.....	P.54
Remettre en cause le droit à l'IVG, c'est légitimer et accélérer les violences sexistes	P.56
Retour sur la journée / Séverine Lemièrre	P.58

FACE AUX
VIOLENCES
SEXISTES
OUVRONS
LA VOIX



Samedi 26 novembre

P.60

Le programme de la journée	P.62
Si nous avons un milliard contre les violences...?	P.64
Le corps berceau des dominations sexistes	P.66
Le nerf de la guerre : l'enjeu économique des violences sexistes.....	P.67
Vivre dans un monde sexiste : paroles de Nantaises et de Nantais.....	P.69
Ne laissons pas les violences sexistes et sexuelles gagner du terrain !	P.70
Se former contre le harcèlement de rue avec le programme Stand Up.....	P.72
Connais-toi toi-même ! La meilleure connaissance du corps des femmes, outil de lutte contre les violences.....	P.74
Protéger les enfants. Changer le monde.	P.75
#MeToo dans le sport.....	P.76
Rire après #MeToo	P.77
Mon corps, mon choix : en finir avec les violences obstétricales	P.78
Être potes après #MeToo.....	P.80
Les bonnes victimes n'existent pas, les monstres non plus : comprendre la systémie des violences.....	P.82
#MeToo en France : 5 ans plus tard, où en est-on ?	P.84
Résister aux cyberviolences de genre et au cyberharcèlement.....	P.86
Comprendre le consentement.....	P.88
Ce que nos filles ont à nous dire.....	P.90
Prévenir les violences sexistes à l'adolescence.....	P.91
Éduquer sans préjugés sexistes	P.92
Nous serons réparé-e-s.....	P.94

Et aussi...

P.96

Témoignages	P.97
Remerciements.....	P.99
Bilan chiffré.....	P.100





FACE AUX VIOLENCES SEXISTES

OUVRONS LA VOIX

À NANTES !

L'ÉDITO

En 2022, Nantes a accueilli les premières Assises nationales de lutte contre les violences sexistes autour de la date symbolique du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous avons construit cet événement collectivement, dans la continuité des actions menées tous les jours sur notre territoire, à Nantes et Nantes Métropole, par les actrices et acteurs qui s'engagent, notamment aux côtés de Citad'elles, le centre d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Un rendez-vous important, qui a rassemblé plus de 2500 citoyennes et citoyens, actrices et acteurs locaux et nationaux engagés sur le sujet de la lutte contre les violences sexistes. Avec comme objectif commun : tirer le signal d'alarme sur une situation qui n'a que trop duré et nous mobiliser concrètement, pour aller plus loin, plus vite et agir plus efficacement. Car, dans un contexte où l'urgence sur ce sujet n'est plus à prouver, il faut agir, ensemble, sans tarder !

Nous souhaitons adresser un remerciement particulier aux plus de 60 associations qui se sont inscrites dans le « off » des Assises, le Hors les murs. Pendant un mois, elles ont donné rendez-vous aux habitants de notre métropole avec l'objectif d'échanger de ces enjeux difficiles mais essentiels. Elles ont pleinement participé au changement de regard sur ces sujets.

Nous sommes ravies et honorées d'avoir pu compter, les 25 et 26 novembre, sur la présence de très nombreuses expertes, de très nombreux experts, spécialistes dans leur

domaine des questions de violences sexistes. Mondes judiciaire, médical, associatifs, éducatifs, des médias ou encore du sport : nous sommes toutes et tous concernés. La présence d'actrices et d'acteurs locaux comme nationaux a participé à la richesse des échanges et à la réussite de cet événement majeur.

C'est également une chance d'avoir pu compter, à cette occasion, sur la présence de nombreux élus locaux représentant la diversité des territoires de notre pays, réunis notamment autour du Manifeste des collectivités engagées contre les violences sexistes. Les collectivités répondent en effet présentes, en complémentarité avec les dispositifs de l'État et en partenariat avec des associations et professionnels spécialisés : elles sont nombreuses à s'être engagées contre ce fléau depuis de nombreuses années, et plus nombreuses encore depuis 2020.

C'est en croisant nos expériences, nos regards, nos idées et en nous inspirant les uns des autres que nous ferons émerger des solutions et des actions, concrètes et utiles, au plus près des besoins des femmes et de leurs enfants. C'est bien cela tout le sens des premières Assises nationales, organisées à Nantes les 25 et 26 novembre dernier et dont nous vous proposons de retrouver les « actes ». Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



Johanna Rolland
Maire de Nantes,
Présidente de
Nantes Métropole,
Présidente de
France Urbaine



Mahaut Bertu
Adjointe à la Maire
de Nantes, en
charge de l'égalité,
la ville non-sexiste,
la lutte contre les
discriminations et
la vie associative

HORS LES MURS

***UN MOIS ET DEMI DE MOBILISATION
POUR INFORMER ET SENSIBILISER***

**FACE AUX
VIOLENCES
SEXISTES**

OUVRONS

LA VOIX



UNE PROGRAMMATION

HORS LES MURS

**DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 16 DÉCEMBRE 2022**

Spectacles, café-discussions, ciné-débats, ateliers, expositions, podcasts, initiation à la self-defense...

Les acteurs et actrices du territoire de Nantes Métropole se sont mobilisés et se sont emparés du mois de novembre pour informer, sensibiliser et lutter ensemble contre les violences sexistes.

C'est par l'engagement quotidien de chacun et chacune que nous pourrons agir sur les comportements individuels et collectifs!

Les pages à venir vous permettent de (re)découvrir la diversité de leurs propositions telles qu'elles figuraient dans le programme diffusé en novembre 2022.

63 *associations mobilisées*

près de **115** *événements proposés*

+ de **1 000** *personnes ont participé*

HORS LES MURS



PRUN' EN LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

RADIO PRUN'

MARDI 1^{ER} AU

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Émission radio

Fidèle à sa ligne éditoriale et à son engagement, Prun' invite les émissions quotidiennes et mensuelles à s'emparer du sujet de façon libre. Restez à l'écoute !



AUX FILLES DU TEMPS : L'EXPO DE L'ENQUÊTE DE LADY DE NANTES AUPRÈS DES FILLES DE 13 À 20 ANS

PÔLE JEUNESSE DE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN

DU 1^{ER} AU 18 NOVEMBRE, PUIS DU 19 AU 26 NOVEMBRE, PUIS DU 28 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE, PUIS DU 5 AU 9 DÉCEMBRE

Exposition

814 jeunes filles du territoire ont été interrogées sur leur place dans la société, leur définition du harcèlement de rue, leur rapport à l'égalité ou encore leur sexualité. Tout au long du mois de novembre, le Pôle Jeunesse de Saint-Herblain vous propose de retrouver les résultats de l'enquête au travers d'une exposition présentée dans différents sites de la Ville. Un projet co-organisé par plusieurs structures municipales de la Ville de Saint-Herblain. Des temps d'accueil de groupes scolaires sont également prévus.



L'EXCISION, LA LUTTE CONTINUE DU NORD AU SUD

LA MAISON DE L'AFRIQUE À NANTES

2 NOVEMBRE

Exposition, Conférence, Rencontres

Une journée orientée sur la femme et l'enfant.

Dès 10h : Ateliers, stands et l'exposition L'excision accueilleront le public. À 16 h : Paroles de Femmes... Un espace d'échanges pour faire un état des lieux et observer la lutte des femmes aujourd'hui. Échanges entre les acteurs contre les violences faites aux femmes. En partenariat avec l'Espace Simone de Beauvoir et le Planning Familial. Un espace garde d'enfants solidaire sera mis en place sur la journée dans le cadre du Club Afrique.

ON (S')AFFICHE ! CRÉATION PAR LES JEUNES D'UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION

ATELIER MARIE ET ALPHONSE, LA PÉPINIÈRE JEUNESSE HORIZON ET LES CEMEA

DU MERCREDI 2 AU VENDREDI 4 NOVEMBRE AU BREIL

Ateliers

Les 2, 3 et 4 novembre, les jeunes se mobilisent pour réaliser une campagne de prévention contre les violences sexistes et en faveur de l'égalité filles-garçons. Au programme : ateliers punchline, création graphique et motifs, mise en page, sérigraphie, affichage ! Cette campagne prendra la forme d'affiches en format A2 et sera déclinée sous forme d'un calendrier 2023. Enfin, une édition collector sera réalisée lors d'un atelier de sérigraphie. Ce projet est réalisé en collaboration avec la designeuse motif Géraldine Joséphine.



PRENEZ LA MAIN SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE : DÉCOUVERTE DE JEUX DE SOCIÉTÉ, LIVRES ET BD

DISQUOTONS

DU 3 AU 15 NOVEMBRE, PUIS LES 17, 22, 23, 24 ET 27 NOVEMBRE DANS DIFFÉRENTS LIEUX À NANTES

Ateliers jeux

Venez découvrir et tester plusieurs outils d'éducation sexuelle (jeux de société, livres et BD). Adaptés à tous les âges, venez échanger et partager un chouette moment autour d'une partie de jeu !

Prenez la main, changez le monde !

LES MATINALES : TEMPS D'ÉCHANGE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

MAISON DE QUARTIER LA MANO AVEC SOS INCESTE & VIOLENCES SEXUELLES ET L'ECLECTIC LÉO LAGRANGE

4 NOVEMBRE

Temps convivial ouvert aux partenaires et habitants du quartier chaque premier vendredi du mois. L'occasion d'échanger, de se rencontrer mais aussi de se focaliser sur une thématique donnée. Pour cette rencontre du 4 novembre, l'équipe de La Mano a choisi d'aborder la question des violences faites aux femmes. Accompagnés de l'association SOS Inceste & Violences Sexuelles et de l'ÉclectiC Léo Lagrange, l'objectif est d'informer et de donner des clés pour bien orienter les personnes en situation de fragilité ou de danger.



PARCOURS MIEUX VIVRE MA FÉMINITÉ ET DÉVELOPPER MES RESSOURCES

FEMMES OCÉANES

**9, 16, 23 ET 30 NOVEMBRE
À LA MAISON DE QUARTIER LA MANO**

Atelier

La vie en couple ou la création d'une famille peuvent conduire à de l'inquiétude, une instabilité émotionnelle et la transformation des relations au sein du couple. Nous sommes amenés parfois à nous questionner. Nous pouvons nous sentir dépassés ou épuisés.

En tant que femme, la construction de votre vie à deux et de votre famille est un moment clé, synonyme de changements et de bouleversements. Il se peut que vous subissiez - ou ayez subi - des violences, quelque soient leurs causes et leur nature (physiques, psychologiques, morales, sexuelles, complexes).

Dans tous les cas, il est important que vous puissiez prendre soin de vous et de votre santé. Si vous voulez nourrir une meilleure relation à votre corps, mieux écouter vos besoins, faciliter le lien social ou restaurer votre propre estime, ce parcours est pour vous.



L'AFGHANISTAN, LE PIRE PAYS OÙ NAÎTRE POUR UNE FILLE

ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR, FEMMES SOLIDAIRES 44, OSEZ LE FÉMINISME 44 !

9 NOVEMBRE

Projection et échange

Le 15 août 2021, les terroristes talibans prenaient Kaboul, suscitant l'émotion de la communauté internationale. La vie s'est alors arrêtée pour les filles et les femmes afghanes, cibles de la répression fondamentaliste. 1 an et 3 mois ont passé. Où en sont aujourd'hui les femmes d'Afghanistan ?

La conférence permettra d'entendre les réponses apportées par Shoukria Haidar, présidente fondatrice, et Geneviève Couraud, secrétaire générale de NEGAR - Soutien aux femmes d'Afghanistan, association créée en 1996.

Elle sera précédée de la projection de Une féministe face aux talibans consacré à Fawzia Koofi, féministe afghane, ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale.

EXPOSITION [VIOLENCES] ELLES DISENT NON !

**FEMMES OCÉANES
ET LA VILLE DE MACHECOUL**

**DU 7 AU 11 NOVEMBRE,
PUIS DU 14 AU 18 NOVEMBRE**

Exposition

Renouv'aïles présente l'exposition [VIOLENCES] elles disent NON ! en partenariat avec Femmes Solidaires et la Ville de Machecoul-Saint-Même. L'exposition propose une approche législative, des témoignages, des chiffres... Elle nomme, identifie 8 principales violences : cybersexisme, excision, harcèlement sexuel et moral, mariage forcé, prostitution, sexisme, violences conjugales, viol et agression sexuelle. Des repères juridiques indispensables pour mieux comprendre la réalité, susciter l'échange et les questionnements.



TEMPS D'ÉCHANGE AVEC SOS INCESTE & VIOLENCES SEXUELLES SUR

LES IMPACTS DES VIOLENCES SEXUELLES DANS L'ENFANCE OU À L'ÂGE ADULTE

ORPAN, ASSOCIATION DES SENIORS NANTAIS, AVEC SOS INCESTE & VIOLENCES SEXUELLES

7 ET 15 NOVEMBRE À NANTES

Café-débat

Impacts et conséquences des violences sexuelles dans l'enfance ou à l'âge adulte. Venez échanger autour de ce thème animé par une psychologue de l'association SOS Inceste & Violences Sexuelles.

CONFÉRENCE - RENCONTRE D'AUTRICE LE RITUEL DE LA COUVADE ET LA PLACE MÉCONNUE DU PÈRE DANS L'ÉDUCATION



FEMMES OCÉANES

**8 NOVEMBRE
À LA MAISON DE
QUARTIER LA MANO**

Rencontre

Rencontre avec Roberte Laporal, auteure des livres *La couvade ou le père bouleversé* paru en 2015 et *Le rituel de la couvade ou la volatilité du genre* à paraître fin 2022, pour un échange autour du rituel de la couvade et de la place méconnue du père dans l'éducation. Travail issu de son livre, construit sur la base de recherches en psychologie, anthropologie et en histoire, cité régulièrement dans la presse. Ce travail met l'accent sur un rite très ancien qui imposait aux pères un congé pré et postnatal dans l'optique de développer le lien d'attachement des deux parents pour leur enfant. Marco Polo a décrit ce rite rencontré en Chine.

ATELIER SUR LA POSTURE D'ALLIÉ DU FÉMINISME

LES CHEVALLIÉ·E·S AUX ARMURES ROUILLÉES

8 NOVEMBRE À NANTES

Atelier

Comment prendre conscience de ses privilèges ? Comment se remettre en question et agir ? Cet atelier, c'est l'occasion de questionner le rôle, la place et la responsabilité des personnes non-sexisées (les hommes et personnes éduquées en tant qu'hommes) dans la lutte contre les violences sexistes.

Ken, Benjamin et Anthony animeront la soirée en petits et grand groupe. Iels proposeront d'échanger ensemble au sujet de la posture d'allié·e·s et le rôle des personnes non directement concernées par une lutte politique. Nous tenterons d'identifier des actions à mettre en place pour développer cette posture.



L'INVISIBILITÉ DES FEMMES DANS LES MÉDIAS

ORPAN, ASSOCIATION DES
SENIORS NANTAIS AVEC
L'ASSOCIATION FEMMES ET
FÉMINISME

9 NOVEMBRE

Conférence

Quelle est la place des femmes dans les médias ? Sont-elles aussi présentes et reconnues que les hommes ? Anne Baumstimler de l'association Femmes et Féminisme (LESAFFS) animera ce temps de rencontre.



Les Ateliers
Femmes et Féminisme



L'association des seniors nantais



PROJECTION DU FILM LA DERNIÈRE NUIT DE LISE BROHOLM

ORPAN, ASSOCIATION
DES SENIORS NANTAIS

10 NOVEMBRE AU CONCORDE

Cinéma

Campagne danoise, fin du XIX^e siècle. Lise, aînée d'une famille luthérienne, rêve d'émancipation. Mais lorsque sa mère est sur le point d'accoucher, la jeune fille voit sa vie basculer en une nuit... Adaptation du roman *A Night of Death* de Marie Bregendahl (1912).



PLATEAU PODCATS AVEC FOCUS SUR LE VIOLENTOMÈTRE

CEMEA-PÉPINIÈRE HORIZON-
RÉSILIENCE

12 NOVEMBRE

Plateau podcast

Le public est invité à assister à l'enregistrement en direct d'un podcast sur la question des violences avec un focus sur le violentomètre. Cet enregistrement sera suivi d'une soirée conviviale ouverte au public.



PROJECTION DU FILM OUAGA GIRLS DE THERESA TRAORE DAHLBERG SUIVIE D'UNE PRÉSENTATION PAR ESTELLE ROBIN-YOU DES FILMS DU BALIBARI

ACCOORD

10 NOVEMBRE
AU CSC BOUT-DES-LANDES

Ciné-débat

À Ouagadougou, des jeunes filles suivent ensemble une formation de mécanicienne automobile dans une école réservée aux femmes. Une véritable amitié naît entre elles. La classe devient leur havre de paix. Dans ce pays bouillonnant et changeant, elles vivent solidairement leur année de diplôme, ce moment particulier de passage à l'âge adulte.



APÉRO-DÉBAT AUTOUR DE L'EXPOSITION [VIOLENCES] ELLES DISENT NON ! ANIMÉ PAR CORINNE PROVOST DE FEMMES SOLIDAIRES

FEMMES OCÉANES

10 NOVEMBRE

Apéro-débat

Participez à un temps d'échange convivial autour de l'exposition [VIOLENCES] elles disent NON ! animé par Corinne Provost de Femmes Solidaires à Machecoul Saint-Même.



FRESQUE DU SEXISME

ESPACE SIMONE
DE BEAUVOIR

15 NOVEMBRE

Fresque

La Fresque du sexisme est une expérience ludique et collaborative permettant de mieux comprendre les rouages du système sexiste actuel. Objectif : décortiquer le système sexiste afin de contribuer à une société plus égalitaire. Inspiré de la pédagogie de La Fresque du Climat, cet atelier permet de mieux comprendre les rouages du système sexiste actuel à l'aide de cartes et de mises en situation.



SOIRÉE FÉMINISTE VIOLENCES SEXISTES DANS L'ART ET LES MÉDIAS

RADIO PRUN' AVEC LA LIBRAIRIE MAISON MARGUERITE

15 NOVEMBRE

Rencontre

Identifier et reconnaître la violence sexiste dans l'art et les médias. Quels formats pour dénoncer et témoigner de cette violence ? Prun', en partenariat avec la librairie Maison Marguerite, propose un temps d'échanges autour de ces questions, alterné de découvertes littéraires et de temps d'écoute radiophonique.



INITIATION À LA BOXE FÉMININE

BOXING CLUB MÉTROPOL

15 NOVEMBRE À ORVAULT

Atelier

Le Boxing Club Métropole ouvre ses portes et propose une initiation à la boxe féminine. Venez découvrir cette pratique sportive qui contribue à l'empouvoirement des femmes, à la reprise de confiance en soi, à la réappropriation de son corps et à créer des liens entre femmes.



COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES PSYCHOTRAUMATIQUES DES VIOLENCES FAMILIALES

FEMMES OCÉANES

15 NOVEMBRE

Conférence

Il s'agit d'expliquer les mécanismes psychotraumatiques des violences, leurs impacts sur la structure et le fonctionnement du cerveau et leurs conséquences sur la santé physique et psycho-émotionnelle des victimes. La compréhension de l'effet des violences intrafamiliales permet d'amener un nouveau regard sur la façon de les prévenir, de les accompagner et d'aider les personnes concernées à s'en sortir.



IL ET ELLE ÉTAIENT UNE FOIS

TEAM ELLES ET IKI IKI

16 NOVEMBRE

Atelier

Ateliers de sensibilisation d'éducation à la vie affective à destination des enfants de 7 à 12 ans. Sous un angle ludique, ces ateliers aborderont la notion de stéréotype de genre en questionnant les contes et proposeront d'imaginer une nouvelle histoire bienveillante et loin des clichés. Les notions de consentement et de violence de genre seront également abordées au travers de vidéos et de mises en situation adaptées à l'âge des jeunes participants. Ceux-ci proposeront des outils concrets à mettre en place lorsque l'on est victime ou témoin de violence et permettra ainsi aux jeunes de se sentir en capacité de réagir au mieux dans toutes les situations.



LECTURE PARTAGÉE ATOUR DES LIVRES UN FILS PARFAIT DE MATHIEU MENEGAUX ET LES ENFANTS SONT ROIS DE DELPHINE DE VIGAN.

ORPAN, ASSOCIATION DES SENIORS NANTAIS

16 NOVEMBRE

À LA MÉDIATHÈQUE DE NANTES

Rencontre

Un rendez-vous régulier proposé par des seniors pour échanger et débattre. En novembre, rencontre autour des livres *Un fils parfait* de Mathieu Menegaux et *Les enfants sont rois* de Delphine de Vigan.



LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET LES QUESTIONS DE GENRE

CEMEA PAYS DE LA LOIRE

16 NOVEMBRE À NANTES

Formation

Se former autour des postures professionnelles pour lutter contre le sexisme.



NON, C'EST NON !

PÔLE JEUNESSE DE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN

16 NOVEMBRE

Atelier

Dans un cadre bienveillant et non jugeant, venez échanger avec d'autres jeunes autour de situations que vous avez pu rencontrer dans votre quotidien et face auxquelles vous vous êtes senties démunies. Cet atelier, accessible à 16 femmes âgées de 14 à 25 ans, sera l'occasion d'obtenir des conseils et des stratégies de défense : initiation à l'auto-défense physique, riposte verbale, solidarité...





LES EFFETS DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LES ENFANTS

VIVRE LIBRE 44

17 NOVEMBRE AU BREIL

Atelier

Dans un climat familial marqué par la violence conjugale, l'enfant n'est pas un simple témoin passif des faits graves se déroulant à son domicile : il en subit directement les effets. Yasmîna Cappato, présidente de l'association Vivre Libre 44, conférencière, formatrice et art thérapeute, animera un temps d'échanges et de témoignages qui permettra à chaque participant de s'exprimer dans un cadre de bienveillance et d'établir une réflexion sur l'évolution des enfants ayant été « victimes » des violences conjugales.



PROJECTION DU FILM DANS LE NOIR, LES HOMMES PLEURENT DE SIKOU NIAKATÉ SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC LE RÉALISATEUR

BIBLIOTHÈQUE DES BEAUX-ARTS DE NANTES SAINT-NAZAIRE

17 NOVEMBRE

Cinéma

« Imaginez si des hommes, dont moi, issus de quartiers populaires, s'installaient l'un près l'autre sur un canapé, afin de se livrer pour la première fois de leur vie, sans aucune concession, sur les obligations sociales masculines dont ils sont à la fois les interprètes et les prisonniers ».



PROJECTION DU FILM LA NUIT DU 12 DE DOMINIK MOLL SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC LES FORCES DE L'ORDRE

ORPAN, ASSOCIATION DES SENIORS NANTAIS

17 NOVEMBRE AU KATORZA

Ciné-débat

À la PJ chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Johan c'est le meurtre de Clara. Les interrogatoires se succèdent, les suspects ne manquent pas, et les doutes de Johan ne cessent de grandir. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12.

GRUPE DE PAROLE : GREY MATTERS : C'EST COMMENT D'AVOIR 50 ANS ?

ASSOCIATION TRUST

17 NOVEMBRE À BOTTIÈRE

Atelier

Nous vous proposons de participer à un groupe de parole pour partager les expériences, difficultés et ressenties de chacune, passé 40 ans. On interrogera ce que la société crée comme injonctions aux femmes quarantaines et cinquagénaires, comment se vit ou se projette cette étape de vie et quelles violences on subit à 50 ans, quand on est une femme, que ne subit pas un homme.



LES FEMMES TONDUES

ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR

17 NOVEMBRE

Conférence

Dans le contexte de la Libération, près de 20 000 femmes sont tondues dans toute la France, dans les grandes villes comme dans les petits villages. Seule la moitié d'entre elles avaient eu une relation sexuelle avec l'ennemi. Or toutes ont subi ce châtiment réservé aux femmes. Yvette Le Govic, adhérente de l'Espace Simone de Beauvoir, a assisté enfant à une tonte et s'est beaucoup interrogée et documentée sur l'histoire de ces femmes et de ce châtiment sexué.



J'AVAIS PAS VU LE COUP VENIR UNE CONFÉRENCE GESTICULÉE DE SOPHIE ASSANTE

CCAS DES SORINIÈRES AVEC L'ASSOCIATION LES GENS DE PASSAGE

18 NOVEMBRE

Conférence

Pas facile de dénouer les cordes que son compagnon a bien serrées autour de soi... Sophie nous raconte le parcours d'une femme violentée, mais battante aussi, avec un cœur qui bat, avec une voix pour chanter que les seuls combats politiques perdus sont ceux qui ne sont pas menés. Au fil des émotions et en chansons, faisons un état des lieux des violences faites aux femmes, notamment les violences conjugales, ouvrons nos oreilles et nos yeux face à ces délits trop répandus et pas assez reconnus.



**PEUPLE D'ARGILE. PETITS PAYS
MACROSCOPIQUES**

**LES ACTIONS COLLECTIVES
DE LA LUNA**

18 NOVEMBRE À DOULON

Spectacle

Spectacle/performance où une vingtaine de femmes « debout et audacieuses » expriment avec force et dignité leurs points de vue poétiques sur les urgences de notre monde. Ce spectacle est la forme aboutie d'un processus de création des trois dernières années (dont la période des confinements) mis-en-œuvre dans le cadre des « Actions collectives », menées avec d'autres associations des quartiers populaires qui réunissent 80 personnes (Bellevue, Chantenay, Dervallières et d'autres quartiers de Nantes / La Luna, Arlène, La Conserverie, Kalz a Dud, L'Escale de la Butte, Le Dernier Spectateur, L'étape). Le spectacle sera suivi d'un temps convivial de débat et d'échanges de paroles avec le public, autour des ressorts nécessaires pour rester dignes et debout dans l'adversité face aux discriminations, et autour de l'émancipation des femmes grâce à l'implication dans des projets culturels.



**PARCOURS DE SOUTIEN
MIEUX VIVRE LA RELATION
AVEC MON BÉBÉ À DESTINATION
DES MAMANS ET LEUR BÉBÉ
DE 0 À 2 ANS**

FEMMES OCÉANES

**18 ET 25 NOVEMBRE,
2, 9 ET 16 DÉCEMBRE**

Atelier

L'arrivée de bébé peut amener de l'inquiétude, une instabilité

émotionnelle. Nous pouvons nous questionner, nous sentir dépassés ou épuisés. En tant que femme, la construction de votre vie de famille, avec votre futur enfant, est un moment clé, synonyme de changements et de bouleversements. Il se peut que vous subissiez - ou ayez subi - des violences, quelles que soient leurs causes et leur nature (physiques, psychologiques, morales, sexuelles...).



**DÉCOUVRIR LA SELF-DÉFENSE
FÉMININE**

URBAN DÉFENSE ORVALTAISE

19 NOVEMBRE À ORVAULT

Atelier

**FEMMES DANS LES MÉDIAS :
ATTENTION AUX CLICHÉS !**

**LE MAGAZINE LES AUTRES
POSSIBLES**

**19 NOVEMBRE
À LA MANUFACTURE
DES TABACS**

Atelier

Comment les médias entretiennent-ils les clichés sexistes ? Ensemble, feuilletons les journaux et partons à la chasse aux stéréotypes de genre. Un atelier pour exercer un regard critique sur la presse d'information et ses dérives sexistes.



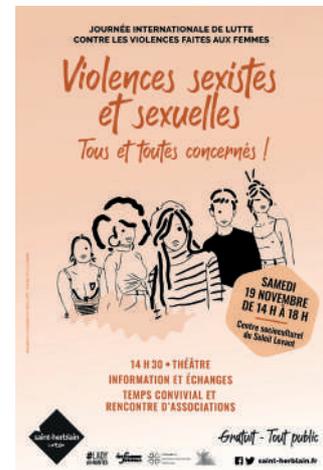
**LA PRESSE SPORTIVE,
CHAMPIONNE DU SEXISME ?**

**LE MAGAZINE
LES AUTRES POSSIBLES**

19 NOVEMBRE

Atelier

Quelle place pour des sportives à la Une des médias sportifs ? Quels mots utilisés pour décrire leurs exploits ? Quand la presse sportive renforce le sexisme présent dans la société... Zoom sur un secteur qui bouge, trop lentement. Débat, quiz et décryptage au menu de cet atelier.



**VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES - TOUTES
ET TOUS CONCERNÉS !
FORUM ASSOCIATIF ET PIÈCE
DE THÉÂTRE AUX FILLES DU
TEMPS DE LADY DE NANTES**

VILLE DE SAINT-HERBLAIN

19 NOVEMBRE

**Rencontre, Exposition,
Spectacle**

Afin d'informer et d'échanger sur le sujet, la Mission Citoyenneté & Égalité des Droits, le Pôle Jeunesse et les centres socioculturels de la Ville vous invitent, le temps d'un après-midi, à découvrir plusieurs associations œuvrant dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes/hommes. L'occasion idéale pour découvrir l'exposition Aux filles du temps, abordant la place des jeunes filles dans la société actuelle, ainsi que la pièce de théâtre documentaire qui en découle. La représentation sera suivie d'un temps d'information et d'échanges avec Alexandra Benhamou, présidente et co-fondatrice du collectif Lady de Nantes et Samuel Découx, metteur en scène.





MON CORPS

Association régionale pour lutter contre les violences sexuelles et
l'agression sexuelle, centre de ressources et d'accompagnement, soutien de dialogue et
soutien juridique aux femmes et hommes

DANSER
en MURS

PROCHAINE SESSION DANSE : Mercredi
19 novembre 2022 à 19h30
Maison communale de la ville de Nantes
116, Boulevard de la République - 44100 Nantes
Cotation échantillon : Samedi 19 et dimanche 20 novembre 10h-12h

PERFORMANCE COLLECTIVE EN ESPACE PUBLIC

DANSER SUR VOS MURS

**DU 19 AU 27 NOVEMBRE
AUX DERVALLIÈRES**

Répétitions et performance

Pour soutenir les femmes victimes
d'agression sexuelle et donner
de la visibilité à la problématique
de réappropriation du corps pour
les femmes victimes d'agression
sexuelles.



ATELIERS DE CHANT ANIMÉS PAR MAGALI GAUDUBOIS : AUX ARMES CITOYENNES ! DE ZAZIE

CHORALE CHANTS ROUGES

20 ET 22 NOVEMBRE

Atelier

Chanter. Ensemble. Vibrer au rythme
d'un chant féministe que nous
apprendrons durant cet atelier. Deux
heures donc pour se rencontrer,
s'amuser avec nos voix, se relier les
uns aux autres. Et faire résonner
en polyphonie un chant que nous
partagerons avec le public à la fin des
journées des 25 et 26 novembre des
Assises à la Cité des congrès ! Ces
deux ateliers sont ouverts à toutes et
tous, sans pré-requis : juste l'envie de
chanter !



LES FEMMES EN PHILATÉLIE : FEMMES ET VIOLENCES, LE TIMBRE COMME REFLET DE LA SOCIÉTÉ

ORPAN, ASSOCIATION DES
SENIORS NANTAIS AVEC
L'AMICALE PHILATÉLIQUE
L'ANCRE

21 NOVEMBRE

Exposition, Conférence

La philatélie a rendu hommage à de
nombreuses aviatrices parfaitement
ignorées, mais qui n'en ont pas
pour autant été des pionnières. De
même, pour la science : l'histoire
d'Ada Augusta (la fille de Lord Byron)
qui est une sans doute la première
informaticienne.



PROJECTION DU FILM **MON ROI** DE MAÏWENN SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC L'ASSOCIATION EPSYLON

CCAS DE
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

21 NOVEMBRE

Ciné-débat

La relation d'emprise est une des
formes de violence faites aux
femmes. Ce mécanisme insidieux,
qui enferme la victime dans une
relation destructrice, est complexe à
percevoir pour la victime comme
pour son entourage. Identifier le
processus peut aider à s'en défaire.
Le film Mon Roi de Maïwenn, nommé
dans plusieurs catégories au Festival
de Cannes en 2016, illustre avec
justesse ce mécanisme. Le long
métrage sera projeté en première
partie de soirée. L'association
nantaise Epsilon sera présente après
la diffusion pour échanger et
répondre aux questions du public.



QUOTIDIENNE CURIOCITÉ : SEMAINE SPÉCIALE SUR LES VIOLENCES SEXISTES

RADIO PRUN'

DU 21 AU 25 NOVEMBRE

Emission radio

La quotidienne CurioCité, consacre
toute la semaine du 21 au 25
novembre 2022 à la lutte contre les
violences sexistes. Temps fort de la
semaine : le 22 novembre, l'équipe se
déplace sur le campus universitaire.
Enregistrement exceptionnel de
l'émission en public, sur le thème des
violences sexistes et sexuelles au sein
de l'Université.



ORPAN, ASSOCIATION DES
SENIORS NANTAIS, AVEC
L'ASSOCIATION RÉGIONALE POUR
LA DIFFUSION ET LA PROMOTION
DE L'ARCHITECTURE (ARDEPA)

22 NOVEMBRE

Balade urbaine à Nantes

Visite assurée par Camille Picot de
l'ARDEPA



CARTES MENTALES : LES VIOLENCES SEXISTES C'EST QUOI ? ET ATELIERS : DES HOMMES DÉCONSTRUISENT LES VIOLENCES MASCULINES. RESTITUTION EN EXPOSITION.

ASSOCIATIONS TWO POINTS ET CLOWN EN NEZ VEILLE

EN NOVEMBRE À BOTTIÈRE

Rencontres, Ateliers, Exposition

Sébastien Lemazurier, artiste plasticien, va à la rencontre de femmes et d'hommes dans tout le quartier Bottière – Pin Sec avec un simple paperboard. Il invite chacun à réaliser des cartes mentales autour de la définition des violences sexistes. La carte mentale (mind map) est un outil qui aide à cerner et à organiser tout ce que l'on sait déjà sur un sujet. Elle permet de faire travailler les deux côtés du cerveau, le gauche associé à la logique et le droit associé à l'imagination. Elle permet d'établir des liens entre des idées, invite à échanger et à s'interroger, à comprendre, à prendre conscience... mais également à passer à l'action, à changer son comportement. Placée dans ce contexte artistique, cette proposition offre un autre rapport d'échange, de discussion et de lecture. Une dizaine de rencontres est proposée sur le mois de novembre dans le quartier Bottière – Pin Sec.

Didiel Pacary-Charuel, clown et poète, invite des hommes, habitants et/ou engagés dans le quartier Bottière - Pin Sec, à l'écriture de textes « des hommes déconstruisent les violences masculines », à partir de leur vécu, leur relation, leur accès à des textes et des écoutes. Il s'agit d'écrire, en écrivant avec sa voix enregistrée, directement, et/ou en écrivant, un ensemble de textes individuels et/ou collectifs, sous forme libre. Cette proposition est née d'une relation singulière et personnelle qu'il entretient depuis plusieurs années avec la déconstruction des violences masculines et l'urgente nécessité de déconstrui(re)créer d'autres relations aux femmes et aux autres, en dehors des rapports de domination.



PORTES OUVERTES AUX PROFESSIONNELS ET DÉCOUVERTE DU JEU SEXPLORATION

PLANNING FAMILIAL 44

24 NOVEMBRE

Rencontre



Portes ouvertes aux publics professionnels : Présentation du Planning Familial de Nantes par l'équipe des conseillères conjugales et familiales. Cette présentation se composera d'une visite des lieux avec explication du parcours de prise en charge et d'une possibilité de participer au jeu *Sexploration*, créé par une bénévole du Planning Familial et utilisé lors d'interventions des conseillères. Ces portes ouvertes s'adressent aux publics professionnels du milieu médico-social notamment, afin de mieux connaître, pour mieux orienter les personnes vers le Planning Familial 44.



LE Q ENTRE DEUX LETTRES : UN JEU POUR PARLER HARCÈLEMENT, GENRE, CONSENTEMENT ET PLUS ENCORE !

TRIPTIC LÉO LAGRANGE

24 NOVEMBRE À BOTTIÈRE

Apéro-jeux

En 2021, sortie de confinement, la pépinière jeunesse de Nantes Est s'emparait des questions de vie affective et sexuelle avec pour ambition la création d'un jeu de cartes, permettant de libérer la parole des jeunes. Dans le cadre des Assises nationales de lutte contre les violences sexistes, le TriptiC propose un apéro amusant et bienveillant s'appuyant sur le jeu *Le Q Entre Deux Lettres*, point de départ pour aborder des thèmes comme le harcèlement, le genre, le consentement et plus encore.



ART THÉRAPIE: SE LIBÉRER DE NOTRE COLÈRE

VIVRE LIBRE 44

24 NOVEMBRE AU BREIL

Atelier



Yasmina Cappato, présidente de l'association Vivre Libre 44, conférencière, formatrice et art-thérapeute, animera un atelier d'art-thérapie utilisant la technique du dessin avec des pastels, ne nécessitant aucune compétence artistique. Cet atelier devrait permettre à chaque participant de se libérer par la création, de la colère intérieure que l'on peut ressentir suite à des violences subies.



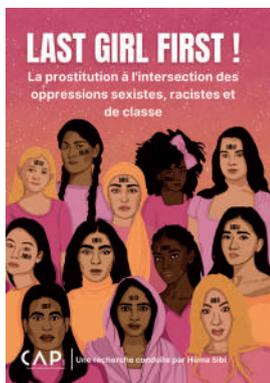
ATELIER DÉBAT 16-25 ANS : VIOLENCES SEXISTES : COMMENT LUTTER CONTRE ?

L'ÉCLECTIC LÉO LAGRANGE

24 NOVEMBRE À LA MAISON DE QUARTIER LA MANO

Atelier

Temps d'échanges et de débats interactif pour les jeunes de 16 à 25 ans proposé par L'ÉclectiC Léo Lagrange, lieu d'information et d'accompagnement pour les jeunes.



RENCONTRE AVEC HEMA SIBI DE CAP INTERNATIONAL AUTOUR DE SON ÉTUDE ET LIVRE LAST GIRL FIRST ! LA PROSTITUTION À L'INTERSECTION DES OPPRESSIONS SEXISTES, RACISTES ET DE CLASSE
MOUVEMENT DU NID

24 NOVEMBRE À L'ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR

Rencontre

Partout dans le monde et à travers l'histoire, les communautés les plus discriminées et marginalisées sont surreprésentées dans la prostitution et l'exploitation sexuelle. La prostitution est un système sexiste et patriarcal qui touche de manière disproportionnée les femmes et les enfants les plus pauvres. Hema Sibi, de Cap International, nous présentera l'étude menée pendant deux ans dans 49 pays. L'occasion d'échanger sur le système prostitutionnel à travers le monde mais aussi la situation nantaise avec les membres du Mouvement du Nid.



DE LA FRANCE AU MAROC, UNE VIE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA JUSTICE DE GENRE

CAP, COOPÉRATION POUR L'ABOLITION DU PATRIARCAT

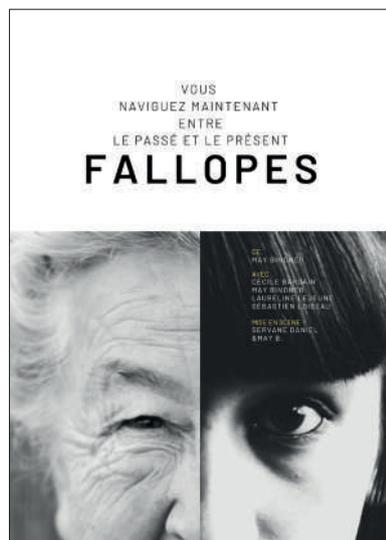
24 NOVEMBRE À NANTES

Conférence

Abdelmajid Moudni, activiste pour les droits humains et un des principaux



acteurs du travail de promotion de la question des masculinités. Président d'une association qui travaille sur les thématiques d'égalité et de justice de genre à travers des campagnes et plaidoyers, il est un artisan de l'ombre, régulièrement consulté sur les questions liées aux libertés individuelles, aux questions de santé sexuelle et reproductive et sur les questions liées aux lgbtqi+.



FALLOPES
COMPAGNIE LA LIONNE À PLUMES

DU 25 AU 27 NOVEMBRE AU THÉÂTRE DU CYCLOPE

Spectacle

Cette pièce de théâtre documentaire a été réalisée à partir de témoignages d'héroïnes du quotidien, aujourd'hui âgées de 67 à 89 ans. Retraçant la lutte menée par des femmes entre 1960 et 1980, pour le droit à disposer de leur corps, une conteuse et un musicien s'apprentent à vous faire voyager dans le temps... Accompagnez Colette, née en 1953, dans sa quête de liberté. Découvrez la vie de Lilas, sa petite fille : une trentenaire joyeuse et émancipée dans la France d'aujourd'hui. Les représentations sont suivies d'un bord plateau avec les artistes et des femmes témoins.

ATELIER DÉCLIC DE SELF-DÉFENSE

L'ECLECTIC LÉO LAGRANGE

26 NOVEMBRE ET 17 DÉCEMBRE À LA MAISON DE QUARTIER LA MANO

Atelier

Initiation à l'autodéfense 100 % féminine animée par Tévi Say de l'association Parabellum, permettant d'avoir des premières réponses face aux agressions physiques et verbales faites aux femmes. Ouverte à toutes les femmes à partir de 16 ans sans aucun requis.



PORTRAITS CROISÉS : ATELIER CRÉATIF POUR DÉVELOPPER LA RELATION DE CONFIANCE PARENTS-ENFANTS

P'TIT SPECTATEUR

26 ET 30 NOVEMBRE À LA MAISON DE QUARTIER DES CONFLUENCES

Atelier



L'association P'tit Spectateur propose un duo

d'ateliers artistiques pour enfants et familles, afin de passer un moment créatif ensemble de se questionner sur le monde qui nous entoure.



PRÉSENTATION DE LA BANDE DESSINÉE *BASTA ! GUIDE D'AUTODÉFENSE FÉMINISTE POUR ADOS (ET PAS QUE)* DE MARION LE MUZIC ET MARIA KRONSKY

MARION LE MUZIC ET MARIA KRONSKY AVEC LE CAFÉ DE LA PERLE

26 NOVEMBRE

Rencontre

Tu ne sais pas quoi répondre lorsqu'un homme te harcèle dans la rue ? Tu n'es pas rassurée lorsque tu rentres seule le soir ? Tu es gênée par l'attitude de certaines personnes ? Tous les jours, nous subissons des formes d'agressions sexistes, parfois même sexuelles. Comment les identifier et les affronter lorsque l'on est adolescente ? Tel est le propos de la bande dessinée *Basta ! Guide d'autodéfense féministe pour ados (et pas que...)* sortie aux Éditions Goater au mois d'octobre 2022. Les autrices Marion Le Muzic et Maria Kronsky viendront présenter leur ouvrage : un travail d'investigation mené auprès de différentes associations d'autodéfense féministes françaises et étrangères, ainsi que d'acteurs de prévention en santé sexuelle et thérapeutes.



RENCONTRE AVEC CHARLOTTE PUISEUX

ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR

26 NOVEMBRE

Rencontre

Rencontre avec Charlotte Puisseux, docteure en philosophie, membre du collectif handiféministe Les Dévalideuses et de l'association Handiparentalité, autour de son ouvrage *De chair et de fer - Vivre et lutter dans une société validiste*. « Dans cet essai autobiographique, je retrace cette histoire de violences et de discriminations dont j'ai hérité et décrypte le système idéologique qui les soutient : le validisme. Mais je raconte aussi que nous, les personnes handicapées, pouvons nous réapproprier cette histoire et faire de nos identités des outils de lutte pour l'émancipation et des sources de fierté ».



LA NUIT DU 26 : PLUS DE QUINZE HEURES NON-STOP DE PROGRAMMES ET MUSIQUES SUR LE SEXISME

RADIO PRUN'

DU SAMEDI 26 AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Émission radio

La Nuit du 26 c'est plus de 15 heures de programmes non-stop durant lesquelles vous pourrez entendre les forces vives de la radio rassemblées spécialement pour l'occasion. Avec des émissions originales ou en rediffusion, des invités qui portent la lutte sur le territoire, une sélection musicale inspirée et les DJs de Prun' aux platines pour rythmer la nuit jusqu'au lever du jour.

FESTIVAL LUDIQUE AVEC ESPACE DE JEUX SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, STÉRÉOTYPES ET DISCRIMINATIONS

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA BUGALLIÈRE

26 ET 27 NOVEMBRE

Jeux



PROJECTION DU DOCUMENTAIRE À LA VIE D'AUDE PÉPIN SUIVIE D'UN ÉCHANGE SUR LE POST-PARTUM AVEC CHANTAL BIRMAN, SAGE-FEMME

ASSOCIATION TRUST

28 NOVEMBRE À BOTTIÈRE

Ciné-débat

L'association Trust invite les femmes qui le souhaitent à venir échanger autour du post-partum. La projection du documentaire *A la vie*, nous plongera dans l'univers de Chantal Birman, sage-femme libérale et féministe, qui a consacré sa vie à défendre le droit des femmes. À presque 70 ans, elle continue de se rendre auprès de celles qui viennent d'accoucher pour leur prodiguer soins et conseils. Entre instants douloureux et joies intenses, ses visites offrent une photographie rare de ce moment délicat qu'est le retour à la maison. Un échange sera organisé suite à la projection pour continuer à mettre des mots sur cette étape de la maternité encore trop souvent ignorée qu'est le post-partum.



OBJECTIF 50/50 : LA PLACE DES FEMMES DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DES CHIFFRES AUX RETOURS D'EXPERIENCE

**CRESS
PAYS DE LA LOIRE**

28 NOVEMBRE À DESIRÉ COLOMBE

Atelier d'échanges

Cet atelier d'échanges autour de l'égalité professionnelle et dans les instances de gouvernance entre les femmes et les hommes dans l'ESS s'articule autour de deux temps principaux : retours sur les chiffres de l'Observatoire et discussions avec des structures de l'ESS qui font avancer les choses.



**MARRE DES INJONCTIONS CONTRE LES CORPS DES FEMMES
OSEZ LE FÉMINISME 44**

**28 NOVEMBRE
À L'ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR**

Exposition/débat

L'obsession de la minceur, les diktats de beauté imposés par la publicité et l'industrie du cinéma, la banalisation de la chirurgie esthétique et la peur de vieillir entre autres font partie des violences sexistes. L'exposition/débat « Marre des injonctions contre les corps des femmes » sera l'occasion de décrypter ensemble les stéréotypes sexistes qui continuent d'être quotidiennement véhiculés par la société patriarcale. La question du corps est un élément clé pour l'avancée des droits des femmes. Parce que s'aimer en tant que femme, c'est tout une révolution dans une société qui nous apprend à détester nos corps pluriels.



#METOO ET PRÉSUMPTION D'INNOCENCE : COMMENT CONCILIER LES DEUX ?

MÉMOIRE ET DÉBATS (REVUE PLACE PUBLIQUE NANTES/SAINT-NAZAIRE), NANTES UNIVERSITÉ

29 NOVEMBRE À L'UNIVERSITÉ

Mémoire et débat

En réunissant Maria Cornaz (avocate pénaliste), vice-présidente de l'association Choisir la Cause des femmes, fondée par Gisèle Halimi ; Nelly Bertrand, magistrate et vice-présidente du Syndicat de la magistrature et François Le Fichant, maître de conférences, vice-présidente de Nantes Université chargée de la responsabilité sociale, cette table ronde questionne le fait majeur qu'est le phénomène #MeToo dans la dénonciation et la prise de conscience de l'ampleur des violences sexuelles et sexistes tout en cherchant à le concilier avec le respect de la présomption d'innocence. Cette table ronde est animée par Franck Renaud, directeur de la revue *Place publique Nantes/Saint-Nazaire*.



UNSUNG HEROES, ELLES BRISENT LE SILENCE

ESPACE COSMOPOLIS ET MÉDECINS DU MONDE

**DU 9 DÉCEMBRE 2022
AU 15 JANVIER 2023 À COSMOPOLIS**

Exposition

Cette exposition rassemble plus de 50 portraits et témoignages de femmes rencontrées dans 9 pays sur les terrains où Médecins du Monde mène ses programmes humanitaires. Toutes ces femmes racontent les violences institutionnelles, sociétales, domestiques, morales et physiques auxquelles elles sont exposées. *Unsung Heroes* donne

à voir et à entendre l'injustice faite aux femmes à travers le monde, mais aussi leurs actes de résistance, leur engagement, leur volonté de faire évoluer les consciences et de défendre leurs droits bafoués.

REBONDIR

ASSOCIATION QUESTION CONFIANCE

10 DÉCEMBRE

Porte ouverte

Les professionnels de Question Confiance vous reçoivent sur son site Pôle Dulcie September au 5 rue Fénélon pour découvrir les ateliers proposés aux femmes fragilisées et en reconstruction, ainsi que l'exposition *Empreintes*, des témoignages ou des documents.



EXPOSITION DE BIRUMAN RISA PONCTUÉE DE PERFORMANCES SLAM DE YUNA TOURMEN, EN HOMMAGE À LA PUISSANCE DU FÉMININ. TRAUMAS, VIBRATIONS, SALVATION.

L'ASSOS AUX TRIPES

DU 10 AU 17 DÉCEMBRE À REZÉ

Exposition, Spectacle

Malgré les féminicides, les agressions sexuelles, ou encore les injonctions à la beauté, les femmes se relèvent toujours. Nous célébrons cette force persistante et sublime à travers un art brut et dissemblable, criée sur les toiles de Biruman Risa, et clamée avec vigueur par les slams de Yuna Tourmen devant chaque œuvre. L'exposition/ performance se compose de trois parties : Traumas, Vibrations, Salvation. La performance dure 30 minutes.

PROJECTION DU FILM UN HOMME PARFAIT SUR L'INCESTE



SOS INCESTE & VIOLENCES SEXUELLES

16 DÉCEMBRE À LA MAISON DE QUARTIER LA MANO

Ciné-débat

Sujets abordés : le dévoilement des enfants, l'impact familial, la prise en charge, le traumatisme.

**VENDREDI
25 NOVEMBRE 2022**

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

**FACE AUX
VIOLENCES
SEXISTES**

OUVRONS

LA VOIX



40 *intervenants et intervenantes*
sur les conférences, ateliers, tables rondes, interviews



3 *animatrices et* **3** *animateurs*



41 *femmes dans une performance artistique*
en tant que comédiennes, choristes, performeuses

13 *stands*

Les Catherinettes
CIDFF
Citad'elles
Colosse aux pieds d'argile
Élu-es Contre les Violences
faites aux Femmes
France Victimes 44 Nantes
Gynécologie Sans Frontières
Mouvement du Nid
NOSIG
Planning Familial
Resonantes
SOLIDarité femmeS
Loire-Atlantique
SOS Inceste
& Violences Sexuelles
Stop Violences Sexuelles
Ville de Nantes



6 *expositions*

Marie et Alphonse - Lady de Nantes
Cada Coallia - L'œil parlant
NousToutes - Resonantes



LE PROGRAMME DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

ÉVÈNEMENTS	HEURES	INTERVENANTES & INTERVENANTS	SALLE	
ACCUEIL		🕒 8:15 - 9:00		
OUVERTURE ARTISTIQUE	9:00 9:10	Imani-Hafsa Émilie	salle Joséphine Baker	
DISCOURS D'OUVERTURE	9:10 9:20	Johanna Rolland	salle Joséphine Baker	
PLAIDOYER Quelques questions	9:20 9:50	Anne Bouillon Diariata N'Diaye	salle Joséphine Baker	
TABLE RONDE Écouter, croire et accompagner les victimes	9:50 10:50	Sandrine Bouchait Édouard Durand Séverine Lemièrre	Shirley Tong On Marine Turchi	salle Joséphine Baker
PAUSE		🕒 10:50 - 11:20		
TABLE RONDE Pour prévenir la récurrence : quelle prise en charge des auteurs ?	11:20 12:05	Guillaume Jouis Cristina Oddone	salle Joséphine Baker	
LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT SIGNATURE DU MANIFESTE		🕒 12:05 - 12:40		
DÉJEUNER		🕒 12:40 - 14:00		
OUVERTURE ARTISTIQUE	14:00 14:10	SOLIDARITÉ femmes Loire-Atlantique	salle Joséphine Baker	
ÉCHANGE	14:10 14:25	Najat Vallaud-Belkacem	salle Joséphine Baker	
TABLE RONDE Comment faire un territoire non-sexiste ?	14:25 15:25	Pauline Cohadon Corine Lemarié Édith Maruéjols	salle Joséphine Baker	
CONFÉRENCE Comprendre le continuum des violences sexistes		Marlène Boutet Valérie Rey-Robert	salle Louise Michel	
ATELIER Accueillir, écouter et accompagner les victimes : retour de l'expérience Citad'elles		Mahaut Bertu Camille Dormegnies Caroline Godard	 salle Bell Hooks	
SPECTACLE ET ÉCHANGES « Aux filles du temps » : le théâtre comme porte-voix		#LadydeNantes La Compagnie du Cyclope	salle Simone de Beauvoir	
ATELIER Inceste et pédocriminalité : les repérer et réagir		Cathy Milard Brigitte de Vathaire-Cardona	salle Gisèle Halimi	
ATELIER (SUR INSCRIPTION) « Empreintes » : aider à se reconstruire		Laura Denieul Émilie Dorbane Amina Haddad	salle Olympe de Gouges	



ÉVÈNEMENTS	HEURES	INTERVENANTES & INTERVENANTS	SALLE
------------	--------	------------------------------	-------

PAUSE

🕒 15:25 - 15:45

TABLE RONDE Des associations à la justice : travailler une posture d'écoute professionnelle des victimes de violences ?	15:45 16:45	Muriel Boemare-Berne Blandine Martin Olivia Mons	👂 salle Joséphine Baker
CONFÉRENCE Face aux conservatismes et aux menaces sur les droits des femmes dans le monde : quelle action des villes ? L'exemple de Recife, au Brésil		Isabella de Roldão	salle Simone de Beauvoir
ATELIER Égalité professionnelle et violences sexuelles et sexistes : des indissociables !		Elisabeth Ferro-Vallé Anne Le Meur	salle Bell Hooks
CONVERSATION Repérer les victimes de violences, tout le monde peut agir : l'exemple du corps médical		Isabelle Derrendinger Richard Matis	👂 salle Louise Michel
CONFÉRENCE Repérer et combattre le cybersexisme		Sigolène Couchot-Schiex	salle Gisèle Halimi
ATELIER Prostitution des personnes mineures : comprendre, prévenir et agir		Anne Martinais Léa Messina Maud Olivier	salle Olympe de Gouges

PAUSE

🕒 16:45 - 17:05

PERSPECTIVE L'exemple espagnol	17:05 17:25	Margaux Collet	👂 salle Joséphine Baker
PLAIDOYER Remettre en cause le droit à l'IVG, c'est légitimer et accélérer les violences sexistes	17:25 17:45	Violaine Lucas	👂 salle Joséphine Baker
INTERVENTION Retour sur la journée	17:45 18:05	Séverine Lemière (Grande témoin)	👂 salle Joséphine Baker
CLÔTURE ARTISTIQUE	18:05 18:15	Chantons ensemble	👂 salle Joséphine Baker

SOIRÉE LIEU UNIQUE

🕒 À partir de 22:00

DJ SET OUVERT À TOUS	22:00	Carte blanche au collectif Fast & Furieuses avec Vjing de Consentis	Lieu Unique
-----------------------------	-------	---	----------------

JOHANNA ROLLAND,
maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole



UN FLÉAU INTERNATIONAL

En 1999, les Nations Unies créent la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Plus de 20 ans après, on meurt encore d'être une femme, en France comme ailleurs. Dans plusieurs pays, la situation des femmes est catastrophique : privées de droits civiques, de libertés, contraintes de rester dans la sphère privée, objets de transactions, de mariages forcés, de mutilations génitales, de viols de masse comme arme de guerre.

En France, une femme meurt tous les deux jours et demi, assassinée par son conjoint ou son ex-compagnon, 93 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol. 12 % portent plainte, 1 % seulement des auteurs de viol sont condamnés.

« La vérité, c'est qu'aujourd'hui encore, les femmes ne sont pas les égales des hommes. Malgré les grands engagements de principe, le sexisme perdure, profondément ancré dans notre société. »

LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES SONT POLITIQUES

Les femmes sont soumises à des violences et des discriminations parce qu'elles sont des femmes : ces violences sont donc politiques.

Des femmes s'élèvent partout pour défendre leur cause : celles qui disent #MeToo, celles qui collent des affiches, celles qui s'engagent dans les associations, et celles qui n'ont pas le temps parce que la charge mentale est trop forte et trop importante.

Ces femmes ont besoin que la politique leur donne les moyens de briser le plafond de verre, de détruire le sexisme, d'en finir avec le fléau des violences sexistes et sexuelles.

« Un féminicide n'est pas un drame privé. Une femme battue par son compagnon n'est pas une victime d'un drame passionnel. L'amour ne tue pas. Le patriarcat, oui. »

L'ENGAGEMENT DE NANTES CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME

A Nantes, l'égalité entre les femmes et les hommes est au cœur de l'ambition de la ville. L'objectif : atteindre l'égalité réelle, et faire de Nantes la première ville non-sexiste d'ici 10 ans.

Une diversité d'actions sont menées par les collectivités, les associations et les professionnels, dont la création de Citad'elles, lieu unique en France. Le Centre est ouvert tous les jours, 24h/24, aux femmes et à leurs enfants. Le lieu a été construit en lien étroit avec les associations, avec leur expertise ; plusieurs institutions se sont engagées dans le projet dès son écriture (la Ville de Nantes, Nantes Métropole, le département de Loire-Atlantique, la CAF de Loire-Atlantique et le CHU via l'ARS).

« Je suis fière de Citad'elles, nous en sommes fiers. Et pourtant, je rêve d'une société où nous n'en aurions pas besoin, plus besoin. 3 200 femmes ont passé la porte depuis l'ouverture : ce n'est pas la société que nous voulons pour nos enfants. »

POURQUOI DES ASSISES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ?

D'autres États montrent l'exemple comme l'Espagne qui travaille avec succès sur ce sujet depuis quinze ans. Grâce à des mesures fortes, les féminicides y ont été divisés par deux.

« Ces Assises sont un point de départ et l'occasion d'affirmer que les violences sexistes sont un enjeu collectif. Chacune et chacun à son niveau peut agir. Chacune et chacun à son niveau doit agir : État, collectivités, acteurs économiques, culturels, associations, citoyens et citoyennes. »

De nombreuses collectivités mènent aussi ce travail, et plusieurs élues et élus pourront présenter leurs actions lors de ces deux journées. Ces Assises vont permettre de partager des initiatives, des solutions, des expérimentations qui ont fait leurs preuves. Chaque territoire a acquis une expérience réelle, dont les leçons permettent d'aller plus loin contre les violences.

Ces Assises sont là pour prendre la parole, porter ce sujet haut et fort, éveiller les consciences. Les débats ne doivent pas s'arrêter aux frontières de la salle mais se poursuivre.

Un manifeste sera signé par des collectivités qui s'engagent contre ce fléau. Il interpelle l'État sur les moyens à mettre sur la table : un milliard est nécessaire pour lutter contre ces violences.

« Ensemble, nous allons continuer, debout, fières, puissantes, à avancer. A avancer collectivement, à ne rien lâcher, à inventer, à imaginer, parce que, oui, il n'y a pas de fatalité. »

QUELQUES QUESTIONS



ANNE BOUILLON,

Avocate en droit des femmes et violences conjugales

ET TOI, C'ÉTAIT QUAND ?

Anne Bouillon : La première agression sexiste dont elle a fait l'objet date de ses jeunes années d'avocate. Après une plaidoirie où son client n'avait pas été libéré alors que le tribunal venait de le décider, elle est allée solliciter le procureur dans son bureau. Ce dernier, au téléphone, ne souhaitant pas lui répondre, l'a laissée mariner, puis devant son insistance, l'a agrippée par le bras, poussée dans le couloir et a claqué la porte derrière elle sans lui adresser la parole.

« Au chapitre des agressions subies, j'ai vécu bien pire. Mais ce jour-là, ce tout petit incident me laisse sans voix. L'avocate a pu énerver, agacer. L'avocate a pu s'impatienter et demander des comptes. Mais celle qui est touchée, celle qui est saisie par le bras, humiliée et virée manu militari, c'est la femme. C'est aussi simple que cela. »

Diariata N'Diaye : L'artiste a choisi de questionner la question. « C'était quand quoi ? » s'est-elle interrogée sous la forme d'un slam, son mode privilégié d'expression en détaillant les multiples moments de violences faites aux femmes : la sensation qu'être fille ne permettrait pas de donner son avis, les regards d'hommes sur son corps, les remarques sexistes ou blagues dégueulasses, la peur des hommes, le premier « sale pute », le premier « chut...si tu l'ouvres ce sera la dernière fois », la découverte que des milliers de femmes subissaient la même chose...

« Quand ai-je ressenti la solitude ? Quand ai-je décidé de contrôler mon attitude ? Quand est-ce que me taire a failli devenir une habitude ? »

Pour conclure :

« C'était quand ? Je n'en sais rien. La sensation que ça a été tout le temps, tout le temps et à aucun moment à la fois. »

ET DEPUIS ?

Anne Bouillon : depuis plus de 20 ans, l'avocate pénaliste a renoncé à défendre les auteurs de violences sexistes et sexuelles et prête sa voix à toutes les femmes qui en ont besoin pour défendre leurs droits. « La féministe et l'avocate que je suis ne forment plus qu'une ».

Elle défend de nombreuses femmes victimes de violences conjugales.

« Ces femmes sont comme vous et moi, elles sont nos mères, nos filles, nos amies, nos collègues, nos voisines, elles sont vieilles, jeunes, riches, pauvres, elles ont toutes les couleurs de peau et croient, ou pas, en tous les dieux du ciel. »



DIARATA N'DIAYE,

artiste, fondatrice de l'association Resonantes

Elle les aide à parler, à poser leurs mots dans un journal de bord. Elle défend aussi des « sans-voix », femmes victimes de féminicide dont elle a rappelé les prénoms : Françoise, Marina, Catherine, Élisabeth, Djenaba, Coralie.

« Quel rôle singulier que de porter les mots de celles qui ne sont plus là ? Que n'ai-je pas fait ? Que n'ont-ils pas fait ? Que n'avons-nous pas fait pour éviter cela ? »

Diariata N'Diaye écrit des chansons et chante la colère des femmes et des enfants victimes de violences. Elle intervient en milieu scolaire où elle utilise ses paroles et donne la parole aux jeunes.

« Certains vomissent leur témoignage. Dans toutes les villes, des quartiers pops au plus mignon des villages, de la sixième à la terminale, de la fac aux grandes écoles, tous les profils de tous les âges, les mêmes ignorances sur les conséquences de ces violences, la même tristesse sur leur visage. Les victimes parlent. Il suffit juste de leur poser la question. »

Elle souligne combien souvent ces jeunes victimes n'ont pas connaissance des lieux d'écoute. Et rappelle que certains deviendront peut-être les adultes violents de demain.

ET MAINTENANT ?

Les deux intervenantes terminent sur les nombreux enjeux des Assises : apprendre, comprendre, fêter les avancées, se ressourcer, se révolter, partager les colères, décortiquer les dysfonctionnements, se dire comment faire mieux, comment améliorer les pratiques et travailler ensemble au changement, prendre chacune et chacun des engagements.

« Ce qui se joue ici est l'avenir de l'humanité. [...] Il est de notre responsabilité de mettre fin à cet ancien monde. »

« Alors, ici à Nantes, ensemble, femmes, hommes, personnes trans et non binaires, réarmons nos désirs, partageons nos méthodes, nos doutes et nos envies, arpentons ensemble le chemin de la construction d'un monde plus juste et égalitaire. Ravivons nos imaginaires et repartons à l'action. Ensemble à Nantes, pendant deux jours et pour longtemps ensuite, ouvrons la. Ouvrons la voix ! »

ÉCOUTER, CROIRE ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

ANIMATION : SÉVERINE LEMIERE



SÉVERINE LEMIERE,
Grande témoin de la journée,
Maîtresse de conférences,
Présidente de l'association FIT une
femme un toit et membre du Haut
Conseil à l'Égalité entre les femmes
et les hommes

Aujourd'hui, la parole des victimes de violences sexistes se libère et la société apprend à les écouter. Les professionnels s'interrogent, durant cette première table ronde, sur la meilleure façon d'accompagner ces victimes et sur les actions possibles pour faire face à ce fléau systémique.

Pour les professionnels en contact avec les victimes de violences sexistes, le mot « accompagnement » est central. « Cet accompagnement demande énormément de temps, d'expertise et de compétences tant les violences subies ont des répercussions sur toutes les sphères de leur vie », souligne Séverine Lemière, maîtresse de conférences en gestion des ressources humaines à l'IUT Paris Descartes et membre du réseau de recherche MAGE Marché du travail et Genre. Elle est également présidente de l'association FIT Une femme Un toit.

« Chacun dans notre coin, nous ne pouvons pas faire tout cela, ça n'est pas possible ! Notre travail, c'est de recréer du lien, des sororités, de créer du réseau. Il est primordial de développer des groupes d'analyse de la pratique pour que les professionnels montent en compétences, posent leurs doutes, partagent les solutions. »

RECOURIR AUX MÉDIAS POUR RÉVÉLER LA PAROLE ÉTOUFFÉE

D'après la journaliste de Médiapart, Marine Turchi, « 73 % des plaintes pour violences sexuelles et 90 % des plaintes pour harcèlement sexuel sont classées sans suite et, sur la période 2015-2016, alors que le nombre de plaintes pour viol augmentait de 42 %, le nombre de condamnations baissait de 45 %. Ça ne donne pas envie de pousser la porte d'un commissariat ! ». Dans le même temps, Médiapart reçoit un flot continu de témoignages de victimes qui souhaitent dénoncer les violences subies dans un article. Tout simplement parce qu'elles n'ont plus confiance en la justice. « L'une des conclusions de mon livre, c'est que l'on attend beaucoup de la justice alors elle n'a pas les moyens de recueillir toutes ces paroles, de mener de fond en comble des enquêtes ». Recourir aux médias est donc devenu une autre forme de justice.

« Nous sommes submergés par les demandes d'enquêtes et nous ne pouvons plus faire face. Pourtant, briser une omerta, révéler des paroles étouffées, c'est l'essence même du journalisme ! Il faut continuer à mettre à l'agenda des médias ce type de révélations. Cela participe à la prise de parole générale autour de la question des violences sexuelles et sexistes. »



ÉDOUARD DURAND,
juge des enfants et coprésident
de la Commission Indépendante
sur l'Inceste et les Violences
Sexuelles faites aux Enfants
(CIIVISE)

LES VICTIMES « OUBLIÉES » DE L'ACCOMPAGNEMENT

Il existe malheureusement des victimes pour lesquelles l'accompagnement est quasi-inexistant, comme pour les proches de victimes de féminicides. « C'est simple, une fois que madame est morte, tout s'arrête. Or, pour les familles, c'est là que tout commence. Elles se retrouvent seules : il n'y a pas, par exemple, de prise en charge pour le nettoyage des scènes de crime. Nous nettoyons le sang de nos mortes ! », s'indigne Sandrine Bouchait, présidente de l'Union Nationale des Familles de Féminicides, personnellement touchée par ce drame.

« Pour les enfants, extrêmement traumatisés car souvent témoins directs de la mort de leur maman, il existe peu ou pas d'accompagnement. »

En France, un « Protocole féminicide » a été mis en place en Seine-Saint-Denis fin 2021. Mais c'est encore trop peu.

« Il faut qu'un statut de victime soit créé pour les enfants, avec un suivi psychologique et une prise en charge financière jusqu'à leur autonomie », conclut Sandrine Bouchait.

Même complexité pour les femmes en situation de handicap, souvent victimes de violences, car si le recours à la justice et l'accompagnement sont déjà compliqués pour les personnes valides, c'est encore plus vrai pour ces femmes. « Pour les femmes sourdes, par exemple, des interprètes en langue de signes française (LSF) ne sont pas systématiquement présents au moment de déposer plainte et quand il y en a un, la relecture et la signature du procès-verbal sont complexes, car 80 % des personnes sourdes sont illettrées. Il reste beaucoup de pédagogie à faire pour l'accompagnement de ces femmes. Les professionnels et les victimes peuvent s'appuyer sur ce que propose notre association », témoigne Shirley Tong On, présidente de l'association Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires.



SANDRINE BOUCHAIT,
présidente
de l'Union
Nationale des
Familles de
Féminicides
(UNFF)



SHIRLEY TONG ON,
présidente de
l'association des
Femmes Sourdes
Citoyennes et
Solidaires (FSCS)



MARINE TURCHI,
autrice,
journaliste
à Médiapart



LES ENFANTS, GRANDES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

D'après la CIVIISE, il existe 160 000 enfants victimes de viols et d'agressions sexuelles chaque année. « Où sont-ils ? », demande Édouard Durand, juge des enfants et co-président de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants). « Il faut se mettre en mouvement pour aller les chercher et les mettre en sécurité. Signaler est un acte courageux ! Il faut être dans la pratique du repérage systématique et c'est au professionnel qui travaille au contact des enfants de le faire ». La CIVIISE, pour accompagner les professionnels au repérage et au signalement, propose des formations et un livret de formation. Elle publie également des préconisations pour faire bouger les lignes.

« La CIVIISE a publié un premier avis en octobre 2021 demandant à ce que, dès qu'il y a une enquête est en cours contre un parent pour inceste, on ne peut pas reprocher à l'autre parent la non-représentation de l'enfant. Un mois plus tard, cette préconisation

s'est concrétisée par un décret. Nous espérons que nos deux autres préconisations seront actées fin 2022 ou début 2023 : à la fin de l'enquête pénale, l'autorité parentale doit être suspendue et, quand il y a condamnation, l'autorité parentale doit être retirée de plein droit. »

Ressources

- Marine Turchi, *Faute de preuves*, enquête sur la justice face aux révélations #MeToo, éditions du Seuil, 2021
- *Violences sexuelles faites aux enfants Repérer et signaler*, CIVIISE, 2022
- *Melissa et les autres*, CIVIISE, 2022
- *Porter plainte, Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires*, 2020

POUR PRÉVENIR LA RÉCIDIVE : QUELLE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS ?

ANIMATION : MAUD RAFFRAY



GUILLAUME JOUIS,
directeur Service Pénal Socio-Judiciaire
de l'Association Départementale
d'Accompagnement Éducatif et Social de
Loire-Atlantique (ADAES 44)

En 2020, 17 600 hommes ont été condamnés en France pour violences conjugales. Parmi ces auteurs, 80 % nient les faits et 40 % récidiveront. Pour prévenir la récurrence, des dispositifs existent : actions de responsabilisation, justice restaurative... Petit tour d'horizon des pratiques d'ici et d'ailleurs.

En France, la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge des auteurs de violences conjugales pour éviter la récurrence est assez récente, comme l'explique Cristina Oddone, sociologue, enseignante et chercheuse associée à l'Université de Strasbourg. « Les premiers programmes apparaissent de façon isolée, à Paris, Marseille et Belfort, et c'est à partir des années 2 000 que les pouvoirs publics commencent à investir le sujet ».

D'UNE APPROCHE PUNITIVE À UNE APPROCHE PRÉVENTIVE

En 2014, la Convention d'Istanbul, organisée par le Conseil de l'Europe, sur la prévention et la lutte des violences à l'égard des femmes et la violence domestique souligne l'importance dans son article 16 de mettre en œuvre ces programmes, dans une stratégie préventive et pas exclusivement punitive. La même année est votée en France la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes qui instaure notamment les stages de responsabilisation.

« C'est seulement à partir de 2019, après le Grenelle des violences conjugales et le rapport du Conseil de l'Europe, qu'émergent les Centres de Prises en Charge des Auteurs (CPCA) au niveau régional. »

RESPONSABILISER ET METTRE EN MOTS

Dès 2013, l'ADAES44 met en place des stages de responsabilisation avec France Victimes 44, la Gendarmerie nationale et Addiction France. « Pour limiter les récurrences, il faut qu'il y ait, de la part des auteurs de violences conjugales, une prise de conscience, une responsabilisation et une mise en mots », déclare Guillaume Jouis, directeur du Service Pénal Socio-Judiciaire Adaes44. « Ces stages durent deux jours et sont suivis d'un entretien individuel. Ils n'ont pas la prétention d'éviter le passage à l'acte, mais de susciter une réaction et d'enclencher une dynamique de responsabilisation ». Entre 2017 et 2021, l'association organisait environ 15 stages par an. En 2022, 45 stages ont accueilli environ 450 auteurs de violences conjugales, de tout âge.

Depuis 2007, l'ADAES44 propose également des groupes



CRISTINA ODDONE,
sociologue

de paroles à Nantes et Saint-Nazaire, pour 6 à 8 participants, à raison de 8 séances collectives de deux heures tous les 15 jours.

« Le préalable pour intégrer ce groupe de paroles est la reconnaissance du passage à l'acte. Un engagement via un contrat de participation et une contribution financière sont demandés à l'auteur. En 2022, nous avons accompagné entre 30 et 40 auteurs en Loire-Atlantique. »

UNE EXPÉRIMENTATION DE JUSTICE RESTAURATIVE EN LOIRE-ATLANTIQUE

« En partenariat avec France Victimes 44 Nantes, nous avons mis en place une expérimentation de justice restaurative ». Le protocole, très cadré, débute par le recrutement du groupe d'auteurs et du groupe de victimes. Trois entretiens individuels sont organisés pour préciser les attentes chacun et chacune, puis une rencontre du groupe « victimes » et une rencontre du groupe « auteurs » sont programmées. Enfin, cinq rencontres « auteurs » et « victimes » ont lieu.

« La première expérimentation a eu lieu en 2022, avec trois auteurs et trois victimes. Tous et toutes sont allés au bout de la démarche. Ils et elles ont pu témoigner de l'apport de la dynamique collective. Cela nous a donné envie de renouveler l'expérience : le recrutement des groupes est en cours. »

DES PISTES D'AMÉLIORATION

Cristina Oddone apporte quelques critiques aux dispositifs actuels en France. « Suite aux stages de sensibilisation, les auteurs perçoivent parfois leur mise en cause comme un complot féministe et ils se radicalisent dans leur attitude sexiste. Il faut dire que deux jours, c'est trop peu. Les programmes internationaux durent au moins six mois, avec une phase de construction de la motivation des participants, une deuxième phase d'intervention avec des séances sur des thématiques spécifiques et une dernière phase de suivi ». Elle insiste sur l'importance de prendre en charge les auteurs à différents degrés.

« Il faut des programmes qui intègrent les hommes volontaires qui reconnaissent avoir des problèmes de gestion de la colère. Cela permet d'éviter le passage à l'acte. »



Enfin, sur l'évaluation et la gestion des risques : « en France, la femme victime est exclue du programme. Au Royaume-Uni par exemple, l'évaluation de l'efficacité des programmes Impact et Mirabal incluent la parole de la victime ». Et de conclure : « à l'échelle internationale, les programmes considérés comme les plus efficaces intègrent trois approches : proféministes (mobilisation des associations féministes dans la mise en œuvre de ces programmes), psychoéducatrice et cognitivo-comportementale ».

Ressources

- Charlotte Bienaimé, *Un podcast à soi : que faire des hommes violents ?*, ARTE Radio, 2021
- *Violences conjugales: actualités ici et ailleurs*, Revue Empan, 2023
- Patrizia Romitto, *Un silence de morte*, éditions Syllepse, 2006
- Eve Ensler, *Pardon*, éditions Denoël, 2020
- Op+ion Alternative (Québec), <https://www.optionalternative.org/nos-partenaires/>
- Praxis (Belgique), <http://www.asblpraxis.be/praxis-asbl/qui-sommes-nous>
- IFJR (Institut Français de Justice Restaurative), <https://www.justicerestaurative.org/>

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

ANIMATION : CLÉMENTINE LEMAIRE & ÉRIC WARIN

INTERVENANTES ET INTERVENANTS

JOHANNA ROLLAND, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole

MATHIEU KLEIN, maire de Nancy

STÉPHANE TROUSSEL, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

ET EN CAPSULES VIDÉOS

GRÉGORY DOUCET, maire de Lyon

FRÉDÉRIC LETURQUE, maire d'Arras

ARNAUD ROBINET, maire de Reims



Depuis de nombreuses années, les collectivités s'engagent sur le terrain contre les violences sexistes. Elles créent des lieux, des dispositifs, avec ou sans le soutien de l'État, dont c'est pourtant la compétence. 22 collectivités de tous bords viennent de signer un manifeste appelant l'État à s'engager à la hauteur des enjeux.

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LES COLLECTIVITÉS SIGNATAIRES

Nantes

3 200 femmes ont franchi la porte de Citad'elles, ce lieu d'accueil, financé à hauteur de 2 millions d'euros de fonctionnement par an, pris en charge à 70 % par la Ville et la Métropole.

La Ville poursuit l'objectif de première ville non-sexiste d'ici 2030 : aménagement des cours de récréation, de l'espace public, formation des agents...

« Entre la première fois où une femme pousse la porte de Citad'elles et le moment où elle quitte définitivement le domicile conjugal, il faut 7 allers-retours. Il est essentiel de mener ensemble ce combat, dans le croisement des regards, pour qu'elle n'abandonne pas en chemin. » Johanna Rolland

Nancy

Plusieurs dispositifs sont mis en place : la formation des agents et policiers municipaux, pour agir dans l'espace public et accueillir la victime; la création d'une future Maison des Femmes en 2025, projet inspiré de Citad'elles et de la Seine-Saint-Denis; l'édition 2021 du budget participatif des 7-20 ans consacrée à l'égalité femmes-hommes

« Nous nous inspirons les uns des autres et le manifeste va permettre de peser pour obtenir que cette question de la lutte contre les violences soit une des conditions de la réalisation du triptyque républicain Liberté-Égalité-Fraternité. » Mathieu Klein

Seine Saint-Denis

Le premier observatoire départemental des violences y a été créé il y a 20 ans pour comprendre, mesurer, évaluer. « Ce qui a fait son succès, c'est le partenariat entre police, justice et services départementaux. »

En 2009, c'est le téléphone Grave Danger qui est mis en place : en 13 ans, 1200 femmes en ont bénéficié dans le département. C'est désormais un dispositif national : 2500 femmes en sont équipées en 2022.

Un protocole féminicide existe depuis 7 ans : 37 enfants déjà été pris en charge dans ce cadre.

Pour les jeunes, suite à un appel à projets des collégiens, un brevet contre le sexisme est instauré, à la manière de la prévention routière. « Il serait temps que ce brevet soit diffusé à l'ensemble des collèges de ce pays. »

« Le temps des élus locaux excellents administrateurs est passé ; il est urgentissime d'élever le ton et de changer de braquet sur les violences faites aux femmes qui sont d'abord une question politique. » Stéphane Troussel

Arras

Une convention avec le parquet existe depuis 2008 pour la gestion des hommes violents.

En cas de violences, les hommes sont sortis du foyer familial et relogés dans le Home de Rosaty, un lieu animé par une association pour les faire progresser sur le chemin de la prise de conscience. Le coût annuel est de 150 000 € par an, stabilisé récemment grâce à des aides de l'État.

Lyon

Plusieurs dispositifs sont en mis en œuvre : un travail sur l'organisation de l'espace public pour limiter les inégalités, le budget sensible aux inégalités de genre, la création d'une Maison des femmes, le déploiement d'Angela, dispositif de commerçants affiliés pour accorder refuge aux femmes en cas de difficulté dans l'espace public.

Reims

Une Maison des femmes a été inaugurée en mars 2022, en coordination avec France Victimes 51 et le CIDFF, financée dans le cadre du contrat de ville.



LE MANIFESTE

Il est organisé en 2 parties : la première concerne le travail de prévention, de formation, de sensibilisation nécessaire à déconstruire les violences; et la seconde concerne l'accueil des victimes et le processus d'accompagnement des femmes concernées par les violences.

Dans chaque partie, les collectivités énoncent leurs engagements et précisent ce qu'elles attendent de l'État. Sur le volet accueil des victimes, elles réclament l'affectation d'un budget annuel d'1 milliard d'euros, montant estimé nécessaire par le Haut Conseil à l'Égalité et la Fondation des Femmes.

Les premières élues locales, et premiers élus locaux, signataires de ce manifeste : Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole et Mahaut Bertu adjointe à la maire, Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin, Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole, Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne Métropole, Grégory Doucet, maire de Lyon, Christophe Ferrari, maire du Pont de Claix et président de Grenoble Alpes Métropole, Anne Hidalgo, maire de Paris, Mathieu Klein, maire de Nancy et président

de la Métropole du Grand Nancy, Frédéric Leturque, maire d'Arras et président de la communauté urbaine d'Arras, Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie, François de Mazières, maire de Versailles, Michel Ménard, président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique et Myriam Bigeard, conseillère départementale, Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers et Alexandra Duval, conseillère municipale, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, Benoit Payan, maire de Marseille, Eric Piolle, maire de Grenoble, Arnaud Robinet, maire de Reims, David Samzun, maire de Saint-Nazaire et président de la CARENE, Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne et Agathe Fort, adjointe au maire, Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Jean-Marc Verchère, maire d'Angers et président d'Angers Loire-Métropole.

« Il y a un écart majeur entre la déclaration d'intention de grande cause du quinquennat et les actions concrètes de l'État. Pourquoi est-ce si difficile ? Parce que c'est une bataille culturelle : on a trop longtemps considéré que ces violences étaient un sujet privé, pas un sujet de société. Les collectivités s'engagent [...]. Il est impératif que l'État soit enfin au rendez-vous ! » Johanna Rolland



Fabrice Roussel,

1^{er} Vice-Président de Nantes Métropole, est intervenu en clôture la journée.

« Notre ambition commune à Nantes Métropole et dans les 24 communes est d'intégrer l'égalité réelle entre les hommes et les femmes de façon systématique dans chacune de nos politiques publiques. (...) Nous souhaitons organiser ces premières Assises ici, à Nantes Métropole, pour rassembler à la fois les acteurs locaux mais aussi pour avoir une portée nationale. Et à la mi-temps, je peux d'ores et déjà dire que c'est une réussite ! (...) J'espère qu'avec cette journée, nous aurons pu partager concrètement des expériences que nous menons, les projets aussi que nous souhaitons engager et les ressources disponibles pour être accompagnés sur ces différents sujets. »

LE MANIFESTE

En France, on meurt encore d'être une femme. Chaque année, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, près de 100 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol, 12 % d'entre elles ont porté plainte et seulement 1 % des auteurs de viols sont condamnés. En 2021, en France, 122 femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon. Compter, c'est rendre visible. Compter, c'est permettre une réelle prise de conscience. Ces féminicides ne sont pas des drames privés. Ils témoignent de la violence et de l'ampleur d'un phénomène qui doit enfin conduire à une réaction urgente et à la hauteur des enjeux.

En 2017, le Président de la République, Emmanuel Macron, s'est engagé à ce que la grande cause du quinquennat soit celle de l'égalité entre les femmes et les hommes. Trois priorités d'action ont alors été identifiées : l'éducation et le combat culturel en faveur de l'égalité, un meilleur accompagnement des victimes ainsi qu'un renforcement de l'arsenal répressif. Si des outils sont bien venus renforcer les moyens de réagir face aux violences faites aux femmes, comme le délit d'outrage sexiste, force est de constater qu'ils ne sont que trop peu mis en œuvre et qu'ils n'ont pas permis de diminuer le nombre d'agressions sexistes et sexuelles, ou d'agir durablement contre le fléau des féminicides en France.

Les associations ainsi que les actrices et acteurs de la société civile sont les premiers engagés sur le terrain auprès des femmes et de leurs enfants, en proposant un accompagnement concret, mais aussi des actions de prévention, de sensibilisation auprès du grand public et des formations de professionnels.

Les collectivités s'engagent également pour compléter les dispositifs de l'État, dont c'est d'abord le rôle, et en partenariat avec les associations et professionnels spécialisés. Lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est en effet l'une des missions des collectivités, ce qui implique évidemment de lutter « contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité », comme le stipule la loi du 4 août 2014.

Dans nos villes, nos agglomérations, nos départements, nous avons décidé d'aller au-delà de nos compétences obligatoires en la matière et d'agir, tant dans nos politiques publiques que dans nos modes de fonctionnement.

Cette action s'est intensifiée depuis 2020, alors que le confinement aggravait et mettait en lumière les violences conjugales et intra-familiales. Nos collectivités, du fait de leur proximité avec les habitantes et habitants, disposent en effet d'une capacité d'action considérable pour apporter aide et soutien aux victimes. Nombre d'élus se sont ainsi engagés en prenant des engagements de mandat dans cet objectif.

Le Président de la République a souhaité refaire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause de son second mandat. Pour que ces engagements se concrétisent enfin, il nous semble urgent de tirer le signal d'alarme face à cette situation qui n'a que trop duré et, ensemble, de nous mobiliser, pour agir plus efficacement, plus vite.

1. Lutter contre le caractère systémique des violences

Face à l'ampleur du sexisme en France et dans le monde, face à la persistance des violences sexistes et sexuelles, nous plaidons pour une transformation systémique d'envergure. Nous devons nous engager collectivement à lutter contre toutes les manifestations du sexisme, qu'il s'agisse des stéréotypes, discriminations, atteintes à l'autonomie des femmes, ou des violences sexistes et sexuelles, en agissant très en amont sur les représentations individuelles et collectives.

LOCALEMENT, NOUS NOUS ENGAGEONS À

- **Désigner un élu**, ou une élue, qui sera délégué à la lutte contre les violences sexistes, ainsi qu'un référent, ou une référente, au sein des services pour mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux.
- **Intégrer dans le plan de formation des agents de nos collectivités** (et par extension les salariés ayant délégation de service public) des formations à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et intra-familiales.
- **Faire vivre l'engagement de notre réseau de collectivités**, notamment grâce à l'organisation bi-annuelle d'Assises Nationales, afin de poursuivre nos échanges réguliers sur le sujet et de renforcer nos collaborations en partageant nos bonnes pratiques, données, ressources, outils, et ainsi agir collectivement pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles.

CE QUE NOUS DEMANDONS À L'ÉTAT

- **Agir en complémentarité**, en bannissant toute logique de concurrence, en respectant l'engagement et la place de chacun, en favorisant le travail collectif par des espaces de coordination et de partage.
- **Rendre obligatoire et effective la formation des professionnels au contact d'enfants** (de la petite enfance, de l'éducation nationale et populaire) à la lutte contre les stéréotypes de genre, à la promotion de l'égalité, au repérage des situations de violences, tant entre enfants qu'au sein des familles.
- **Faire strictement respecter la loi du 24 août 2021** et ses dispositions sur l'éducation à la vie affective et sexuelle, qui prévoit trois séances annuelles adaptées à chaque tranche d'âge, de l'école primaire au secondaire.



2. Reconnaître, écouter et respecter la parole des femmes, accompagner et protéger les femmes victimes de violences et leurs enfants

En France, une femme sur deux aurait déjà été victime de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans sa vie. Les mesures politiques, aussi volontaristes qu'elles soient, ne mettront pas fin aux violences du jour au lendemain. Il y a donc urgence à agir, concrètement, pour accompagner et soutenir les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Il y a urgence à mettre les moyens, humains, matériels et financiers, pour une action efficace, coordonnée, rapide et en complémentarité entre l'État, les collectivités et les actrices et acteurs de terrain. Il y a urgence à soutenir les lieux et structures d'accompagnement déjà existants et à en créer de nouveaux pour que les femmes trouvent des solutions, où qu'elles habitent.

LOCALEMENT, NOUS NOUS ENGAGEONS À

- **Proposer, à l'échelle de nos territoires, un service dédié à l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants.** Permanences spécialisées assurées par une association, lieu dédié piloté par la collectivité, ou encore guichet unique mobile : les réponses peuvent être protéiformes. Cette offre, construite autour de personnels formés, et en partenariat avec les acteurs du territoire (associations, hébergement, action sociale, santé, police, justice...), doit permettre aux femmes un accueil, une écoute et un accompagnement pour construire avec elles un parcours de sortie des violences et de reconstruction.
- **Garantir l'accès aux hébergements d'urgence et transitoires pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.** Ces logements temporaires pourraient également répondre aux besoins d'exfiltration de femmes menacées sur le territoire où elles vivent, dans une logique de solidarité territoriale.

CE QUE NOUS DEMANDONS À L'ÉTAT

- **Un budget annuel d'un milliard d'euros**, montant estimé par le Haut Conseil à l'Égalité et la Fondation des Femmes, en 2018. Ce budget permettra, dans le cadre des compétences directes de l'État :
- **Un soutien accru et pérenne** aux actrices et acteurs de terrain.
- **Le développement de formations pour repérer, prendre en charge, accompagner**, pour les professionnels susceptibles d'être au contact de femmes victimes de violences. Des volets dédiés aux violences faites aux femmes devront en particulier être intégrés aux formations initiales des professionnels de la santé, de la justice, de la police et de la gendarmerie.
- **La création de places d'hébergement d'urgence et de logements transitoires** pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.
- **Le soutien, par des subventions de fonctionnement pluriannuelles**, des projets de lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences. Nous appelons de nos vœux l'ouverture d'une structure de ce type dans chaque département de France, pour déployer des solutions au plus près des femmes, dans une logique d'égalité territoriale.
- **La mise en place de tribunaux et de brigades spécialisées** dans la lutte contre les violences faites aux femmes, sur le modèle de la législation Espagnole, en vigueur depuis 2004.



Les premières élues locales, et premiers élus locaux, signataires de ce manifeste :

Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole
et Mahaut Bertu adjointe à la maire,

Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin,

Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole,

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg,

Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne Métropole,

Grégory Doucet, maire de Lyon,

Christophe Ferrari, maire du Pont de Claix et président de Grenoble Alpes Métropole,

Anne Hidalgo, maire de Paris,

Mathieu Klein, maire de Nancy et président de la Métropole du Grand Nancy,

Frédéric Leturque, maire d'Arras et président de la communauté urbaine d'Arras,

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie,

François de Mazières, maire de Versailles,

Michel Ménard, président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique et Myriam Bigeard,
conseillère départementale,

Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers et Alexandra Duval, conseillère municipale,

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole,

Benoit Payan, maire de Marseille,

Eric Piolle, maire de Grenoble,

Arnaud Robinet, maire de Reims,

David Samzun, maire de Saint-Nazaire et président de la CARENE,

Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne et Agathe Fort, adjointe au maire,

Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis,

Jean-Marc Verchère, maire d'Angers et président d'Angers Loire-Métropole.

INTERVIEW DE NAJAT VALAUD-BELKACEM

ANIMATION : CLÉMENCE LEVEAU



NAJAT VALAUD BELKACEM,
ancienne ministre des droits des femmes
et de l'éducation, présidente de France
Terre d'Asile, directrice de l'ONG One
France, conseillère régionale Auvergne-
Rhône-Alpes

LA LOI POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE 2014

La loi du 4 août 2014 initiée par la ministre appréhende l'ensemble des sujets d'égalité femmes-hommes et touche à des points nodaux de l'organisation de la société française.

Notamment les inégalités professionnelles liées au fait que les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes carrières, que les femmes interrompent leur carrière pour des congés parentaux. La loi réforme le congé parental. « On a été très attaqués car on remettait en cause un certain mode d'organisation des familles : « De quel droit vous vous immiscez là-dedans ? »

Ou encore l'évolution législative concernant la prostitution : « On considère désormais que celles qu'il faut poursuivre, ce ne sont pas les prostituées qui sont des victimes, mais les clients. On change là aussi les schémas de pensée ».

« Quand vous vous en prenez à des sujets qui semblent avoir structuré nos sociétés depuis tellement longtemps, ça n'a rien de facile. Et pourtant, c'est ce qu'il faut faire. Sinon, on est dans le gadget. »

2017 ET #METOO

Quand apparaît #MeToo, Najat Valaud Belkacem se dit qu'il va se passer quelque chose car la démonstration est faite que le sexisme était partout, que c'est aussi une opportunité pour les élus au pouvoir de faire passer des mesures plus ambitieuses et un financement plus important.

Mais selon elle, le gouvernement a participé à la cacophonie où la parole des victimes était mise sur le même plan que celle de ceux qui dénonçaient une société de la délation généralisée.

Elle considère que le gouvernement a refusé de mettre 1 milliard d'euros sur la lutte contre les violences faites aux femmes en prétextant que les chiffres des associations étaient sans fondement.

« J'ai été sincèrement déçue de l'action du gouvernement français après #MeToo, j'aurais aimé ne pas l'être. »

LES VIOLENCES SEXISTES : BUDGET SPÉCIFIQUE OU BUDGET GÉNÉRAL ?

Selon l'ancienne ministre, les violences faites aux femmes doivent être jugées de la même façon que les violences commises dans l'espace public, alors qu'elles sont minimisées parce qu'elles se passent dans la chambre à coucher.

Elle note que certains tueurs de masse dans l'espace public étaient d'anciens hommes violents dans l'espace privé. « Dissocier ce qui relève du privé, des violences familiales, et ce qui serait beaucoup plus important parce que dans l'espace public, est meurtrier ».

Selon elle, les politiques publiques doivent traiter ces violences-là avec l'attention et les financements consacrés aux violences dans l'espace public, donc sur le budget général.

« L'erreur qu'on continue de faire, c'est de vouloir considérer les violences faites aux femmes comme un truc à part. Il n'y a pas de raison que ce soit le budget des droits des femmes qui finance les mesures prises à l'encontre des auteurs des violences faites aux femmes. »

PAUVRETÉ, VULNÉRABILITÉ ET SEXISME

En Afrique, la proportion de femmes touchées par l'insécurité alimentaire est de 10 points plus élevée que celle des hommes.

87 % des femmes sur le continent africain touchent moins de 5 dollars par jour quand elles travaillent. Ça nuit à leur accès à l'éducation et donc à leur autonomie future.

Une femme demandeuse d'asile a en moyenne 50 fois plus de risques d'être victime de violences sexuelles qu'une femme lambda.

Les plus vulnérables sont celles et ceux où la vulnérabilité physique se double d'une vulnérabilité économique : « La pauvreté est sexiste ».

« Le parcours des femmes réfugiées est un parcours fait de violences. Donc, il faut faire appel à notre humanité, c'est tout ça qui me porte aujourd'hui. »

COMMENT FAIRE UN TERRITOIRE NON-SEXISTE ?

ANIMATION : MAUD RAFFRAY



PAULINE COHADON,
dirigeante
agence
L'effet Urbain



CORINNE LEMARIEY,
conseillère déléguée à
l'égalité entre les femmes
et les hommes et à la lutte
contre les discriminations
de Grenoble Alpes
Métropole



EDITH MARUEJOULS,
géographe du genre,
fondatrice et dirigeante
de l'Arôbe, autrice de
Faire je(u) égal

Créer des dispositifs d'accueil et de protection des femmes victimes de violences, repenser l'aménagement urbain ou les cours d'école, adopter un budget sensible au genre... La promesse est ambitieuse, les politiques publiques à déployer et les freins nombreux, aussi. Tour d'horizon des actions concrètes engagées.

Nous vivons dans une société imprégnée de sexisme partout, tout le temps, dans notre quartier, notre ville ou notre village rural, notre métropole... Vivre sur un territoire non sexiste, c'est vivre dans des espaces publics, des bâtiments, des infrastructures qui permettent à chacun et chacune d'évoluer sans entrave. En réalité, un territoire non-sexiste bénéficie à tous, pas seulement aux femmes. C'est ce que constate au quotidien Édith Maruejols, géographe du genre.

PLACER LA FEMME AU CENTRE DE L'ESPACE PUBLIC

« Il faut que le sujet des violences faites aux femmes et des inégalités soit central dans les politiques publiques. Si vous voulez lutter contre les violences, il faut lutter contre les violences faites aux femmes. Si vous voulez lutter contre la pauvreté, il faut lutter contre la pauvreté des femmes, si vous voulez lutter contre le chômage, il faut lutter contre le chômage des femmes. Si vous voulez réhabiliter un espace public mixte et égalitaire, vous devez mettre des femmes au centre de l'espace public, car elles font le sujet de la citoyenneté », affirme Édith Maruejols. Et cette égalité dans l'espace public, cela commence dès le CP au travers d'une vraie mixité entre les garçons et les filles. Supprimer le foot dans la cour d'école ne suffit pas à créer une école non genrée ! Il faut travailler le processus global qui amène à travailler sur l'organisation des espaces.

« Être ensemble, ce n'est pas avoir chacun un petit morceau de l'espace, mais c'est avoir le même espace et apprendre à négocier et à partager, à renoncer et à laisser sa place. »

L'ÉCOFÉMINISME AU CŒUR DE LA FABRIQUE DE LA VILLE

Pauline Cohadon s'intéresse à la question de la fabrique de la ville et explore le concept audacieux de ville écoféministe. « Il faut à peu près 25 ans pour bâtir un projet urbain et l'on travaille avec un grand nombre d'acteurs, souvent masculins. J'ai moi-même été baignée dans ce système patriarcal et viriliste de la conduite de la ville. Au fil des ans, j'ai constaté qu'il y avait des problèmes dans la construction des nouveaux quartiers : exclusion de populations précarisées, d'espaces publics mal vécus, comme les équipements spor-

tifs prévus pour les hommes... », témoigne Pauline Cohadon, dirigeante agence L'effet Urbain.

« Je me suis alors intéressé au mouvement écoféministe pour dépasser la question de la lecture de la ville par le genre, car l'écoféminisme définit trois systèmes de domination : de l'homme sur l'environnement, des hommes sur les femmes, des riches sur les pauvres. En liant ces trois dominantes, on construit une grille de lecture plus vaste. Et, si la question de l'inclusivité est de plus en plus prise en compte, elle ne doit pas être posée comme une nouvelle contrainte. »

À GRENOBLE MÉTROPOLÉ : UNE MAISON DE L'ÉGALITÉ ET DES ÉLUS FORMÉS

Corinne Lemarié est élue dans une commune de 8 000 habitants, elle-même intégrée à une métropole de 49 communes, Grenoble Alpes Métropole. C'est l'un des rares territoires, avec la Seine-Saint-Denis, qui a créé une Maison de l'Égalité, lieu de lutte contre les violences et pour l'égalité entre les genres. « Cette Maison de l'Égalité est emblématique de l'ambition d'aboutir à la ville la plus égalitaire possible, avec un impact le plus faible possible pour notre environnement ». Elle cite un grand projet urbain, Grandes-Alpes, pour lequel des réflexions autour du genre ont été posées dès le stade de la conception. « Pour la première fois, nous avons travaillé sur la place du genre, car nous partons du principe que, si les femmes sont bien dans cette ville, les hommes et les enfants y seront bien aussi ». La métropole grenobloise dispense une formation à ses élus métropolitains. « Mon rêve, ce serait que les 49 maires soient sensibilisés au sujet de l'égalité. Car ça n'est pas toujours facile pour les femmes élues, même en parité dans nos communes, de faire entendre leurs voix ».

ÇA BOUGE, LENTEMENT

« Je vois bien aujourd'hui que la qualité des projets urbains dépend de la qualité de l'équipe qui les porte. Et si, au sein même de l'équipe, chacun reste campé dans ses postures et ses responsabilités, on ne va pas arriver à bâtir une ville non-sexiste », poursuit Pauline Cohadon. « Souvent, l'élue à l'urbanisme est masculine, l'élue au logement et l'architecte aussi. Heureusement, les métiers de la fabrique de la ville se féminisent depuis une dizaine d'années. Les femmes commencent à accéder aux mandats politiques ou dirigent leur agence de conception. À Poitiers, un système de gouvernance plus horizontal a été mis en place et ça fonctionne très bien ».

Ressources

- *Les Sorts de la Cité*, L'effet urbain, 2022

COMPRENDRE LE CONTINUUM DES VIOLENCES SEXISTES



MARLÈNE BOUTET,
directrice administrative
du Planning Familial du
département de la Sarthe



VALÉRIE REY-ROBERT,
essayiste féministe et autrice de *Une culture du viol à la française, du détroussage domestique à la liberté d'importuner*

C'est dans une salle comble que les deux intervenantes, Marlène Boutet et Valérie Rey-Robert ont débuté leur conférence avec la diffusion d'un film intitulé « stop it at the start ». Ce court métrage est issu de la campagne nationale contre les violences sexistes en Australie. Il met en scène deux enfants qui grandissent avec des stéréotypes de genre, dans leur famille, au collège, dans le milieu professionnel et plus tard au sein de leur couple.

Le message est simple : pour prévenir et combattre les violences sexistes, ainsi que les stéréotypes discriminatoires, il faut dès la petite enfance donner une éducation égalitaire aux enfants. Car c'est là qu'ils et elles développent leur identité et leur manière d'être avec les autres. Apprendre très tôt que leur sexe ne détermine pas qui, ils et elles, sont leur permet de mettre moins de barrières aux loisirs qu'ils et elles veulent pratiquer, ainsi qu'au métier qu'ils et elles souhaitent exercer, et de pouvoir s'épanouir dans leur vie intime.

Comprendre les mécanismes de la violence engendrée par l'inégalité de genre permet d'intégrer pourquoi les violences sexistes se poursuivent encore aujourd'hui.

STÉRÉOTYPES DE GENRE : LE COMMENCEMENT DES VIOLENCES SEXISTES

Les stéréotypes de genre commencent dès la petite enfance dans la cour de récréation. Les filles et les garçons sont éduqués différemment et donnent l'illusion dans leur vie d'adulte qu'ils et elles ne peuvent pas se comprendre. Aujourd'hui, en France, les inégalités se creusent et la domination des hommes sur les femmes s'amplifie. Et cette domination entraîne un droit d'exercer leur pouvoir par la violence. Elle s'appuie sur une culture du viol omniprésente et ancrée dans les façons de penser et de parler.

LES IDÉES REÇUES ET LA CULTURE DU VIOL EN FRANCE

Valérie Rey-Robert explique que les idées reçues concernent les violeurs mais aussi les victimes, et alimentent la culture du viol. Elles imprègnent la société de génération en génération.

Profil type de la victime : dans l'imaginaire collectif, la victime est une jolie jeune femme aguicheuse qui « l'a bien cherché et qui ment... ». Malgré l'actualité et la libération de la parole des femmes, la culpabilisation des victimes continue d'être entretenue en France, elles sont jugées et humiliées. Et leurs agresseurs sont excusés et impunis.

Profil type du violeur : un homme en marge de la société, issu de la classe populaire, immigré, solitaire, rodant dans une rue sombre, qui agit par pulsion ou privation. Or des études démontrent que la principale menace dans les faits d'agressions sexuelles sont la famille et le cercle proche de la victime. Dans le cas des violences conjugales 99 % des victimes sont des femmes. Et dans 67 % des cas les viols ont lieu au domicile de l'agresseur ou de la victime.

Il existe une idée reçue selon laquelle les hommes beaux, et ou, avec une situation avantageuse de dirigeant ou de célébrité, n'auraient pas besoin de violer. Pourtant il est confirmé que les violeurs sont peu habitués à la frustration. Ils ne supportent pas et ne comprennent pas le refus et le rejet.

Les violences concernent tout le monde, quel que soit son genre, son âge, son physique, sa situation sociale, ou encore sa situation professionnelle.

LE PLANNING FAMILIAL

Marlène Boutet présente le rôle du Planning Familial dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

C'est qui, c'est quoi ?

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire, il milite pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, et combat toutes formes de violences et de discriminations depuis 60 ans.

C'est le plus grand réseau associatif et militant, autrefois appelé « la maternité heureuse », qui offre des services de santé sexuelle en France.

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC

Marlène Boutet explique que des outils visuels sont utilisés pour sensibiliser le public, dès 7 ans, aux stéréotypes et pour encourager l'égalité de genre.

« Dès le plus jeune âge il est important de bien connaître son corps et d'aborder le sujet des règles, et comment se protéger, car il est fondamental de sensibiliser les jeunes, le plus tôt possible, sur leur santé sexuelle qui doit être positive, respectueuse, agréable et sûre » confie Marlène Boutet.



Depuis 2001, 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité doivent être mises en place dans les collèges et lycées, en vue d'un apprentissage à un comportement responsable dans le respect de soi et des autres. Mais le constat est tout autre, selon la directrice du Planning Familial de la Sarthe, trop peu d'établissements scolaires dispensent ces séances à leurs élèves¹.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : Lorsque nous parlons des actions que nous menons en tant que féministe, trop souvent nous parlons de **lutte**, et pas suffisamment de **vulnérabilité**. On se bat, on arrive à obtenir des choses et nous n'avons même pas le temps de crier victoire, qu'il faut se battre pour autre chose. Nous ne sommes qu'une goutte d'eau au milieu d'un océan.

Intervenantes : Il faut rester optimiste pour la lutte. Les choses avancent, lentement mais elles avancent. Nous avons tous les outils. **Seuls manquent une volonté politique et de l'argent**. On ne peut pas perdre espoir. Le viol conjugal est enfin reconnu, c'est une très belle victoire et il y en aura d'autres !

Public : Nous sommes lycéennes et nous avons fondé une association nommée les mains violettes, comment peut-on agir pour faire changer les mentalités ? Et concernant la goutte d'eau dans l'océan nous sommes toutes une goutte d'eau, et à nous toutes nous pouvons former une vague, voir un tsunami.

La salle a applaudi cette intervention.

« Rien que par votre présence vous faites déjà bouger les choses. »

« Il faut que nous utilisions toutes et tous les outils à notre portée, comme les réseaux sociaux, pour faire bouger les choses et ne jamais désespérer. »

Ressources

- Mona Chollet, *Beauté Fatale*, éditions de la Découverte, 2012
- Valérie Rey-Robert, *Une culture du viol à la française : du "troussage de domestique" à la "liberté d'importuner"*, Libertalia, 2019
- Valérie Rey-Robert, *Le sexisme, une affaire d'hommes*, Libertalia, 2020

¹ En moyenne, les jeunes Français bénéficient de 2,7 séances d'éducation à la sexualité pendant toute leur scolarité, au lieu des 21 séances minimum prévues par la loi (selon une enquête menée par Sophie Barre, Marylie Breuil, Célia Lévy, Diane Richard, Amélie Terrien pour #NousToutes en 2021)

ACCUEILLIR ÉCOUTER ACCOMPAGNER LES VICTIMES : RETOUR DE L'EXPÉRIENCE CITAD'ELLES

ANIMATION : STÉPHANE JOURDRIN



MAHAUT BERTU,
adjointe à la maire de Nantes
en charge de l'Égalité, la ville
non-sexiste, la lutte contre
les discriminations et la vie
associative



**CAMILLE
DORMEGNIES,**
directrice de France
Victimes 44 Nantes



**CAROLINE
GODARD,**
responsable
d'établissement
Cita'd'elles

Cita'd'elles, le lieu d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences, a été ouvert en 2019 par la Ville de Nantes. Suite à une proposition portée par quatre associations du territoire, Johanna Rolland avait fait en 2014 de la création de ce centre de consultation post-traumatique un engagement de mandat. L'essence même du projet s'est bâtie sur la complémentarité, pour œuvrer concrètement autour des besoins de femmes. Au regard de ses trois ans d'ouverture, cet atelier permet un retour d'expériences sur ce lieu unique.

LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE, L'ÉQUIPE ET LE PARCOURS DE SORTIE DES VIOLENCES

Cita'd'elles est animé par une équipe de 20 personnes. Les coordinatrices de parcours sont le point d'entrée de la femme, référentes tout au long de l'accompagnement. Des temps de transmissions permettent de poursuivre le travail de concertation dans un esprit de pluridisciplinarité et de complémentarité avec les opérateurs et les partenaires.

**« L'enjeu est la subsidiarité et la complémentarité du territoire ; sans empiéter sur les compétences de chaque acteur. »
Caroline Godard**

Cita'd'elles ouvre une porte d'entrée qui facilite la prise en charge avec un accompagnement ciblé. Camille Dormegnies : « La permanence tenue à Cita'd'elles par France Victimes n'est pas banale. Lors du montage du projet, nous avons pris le temps de mieux connaître les acteurs et les pratiques dans les locaux de chaque association, car l'idée était bien de créer une culture commune. Au moment de la crise sanitaire de 2020, face aux besoins des femmes, comment aurait-on fait sans Cita'd'elles ? »

UN BILAN TRANSVERSAL DES PROFILS DE FEMMES ACCUEILLIES

Face aux estimations faites, à l'ouverture la surprise a été entière sur la densité du public et la fréquence des accueils : 3 200 femmes ont passé la porte depuis l'ouverture. Ce sont 2 à 3 femmes par jour. La réalité rend le travail dense. Les profils accueillis depuis 2019 sont assez similaires : 82 % sont mères et viennent de Nantes et Nantes Métropole, ce qui démontre l'importance d'avoir des lieux en proximité. 75 % ont moins de 45 ans : cela pointe le fait que la situation de violence est souvent en lien avec le contexte et augmente lors de grossesse, d'une naissance ou en présence d'enfants en bas âge. Toutes les

sphères de violences sont représentées, toutes les classes sociales sont touchées. Pour rappel, elles peuvent venir si elles ont été victimes de violence, et le psycho-traumatisme peut se déclencher bien plus tard – des femmes de 18 à plus de 82 ans ont été accueillies).

CITAD'ELLES AU CŒUR DE LA POLITIQUE PUBLIQUE NANTAISE DE PREMIÈRE VILLE NON-SEXISTE À L'HORIZON 2030

Tendre vers la ville non-sexiste c'est œuvrer pour une déconstruction plutôt qu'une compensation, déconstruire les inégalités de genres et rendre égalitaires tous les espaces, toutes les actions, toutes les décisions.

Une ville non-sexiste nécessite que dans toutes les décisions, dans toutes les politiques publiques, la question de favoriser ou non l'égalité se pose. Avoir ce lieu Cita'd'elles fait pleinement partie de la démarche de construction d'un territoire non-sexiste. Et il s'agit de mieux accueillir encore les femmes, c'est-à-dire faciliter l'accès à un accompagnement adapté pour toutes les femmes. Aucune femme ne doit être à l'écart, cela nécessite d'adapter l'offre, mais aussi les besoins en interprétariat. L'engagement des acteurs est essentiel : il faut avancer sur la question partenariale, répondre aux propositions d'actions, cela s'inscrit dans l'engagement de la Ville.

« Une Ville non sexiste nécessite que dans toutes les décisions, dans toutes les politiques publiques, la question de favoriser ou non l'égalité se pose. » Mahaut Bertu

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : Pour celles qui ne se déplacent pas, comment interpellier Cita'd'elles ?

Intervenantes : On peut se rendre à Cita'd'elles à n'importe quel moment, on peut bien sûr téléphoner, et un accueil se fait également par tchat et par mail.

Public : Comment se déroule l'accompagnement ?

Intervenantes : Le parcours d'une femme dépend de son besoin, mais elle est accueillie en bas de l'immeuble par des agents de sécurité qui appellent l'agent d'accueil. Elle monte au 7^e étage par l'ascenseur qui ne s'arrêtera pas avant d'atteindre Cita'd'elles pour éviter toute intrusion.

Le premier rendez-vous avec une coordinatrice permet une évaluation et une orientation. Des propositions sont formulées selon la situation, santé, juridique ou droits sociaux : on évalue et on réévalue constamment le parcours de la femme, de la crise aiguë de violence à la reconstruction. Des ateliers sont proposés, sur la vie affective, le



consentement, la parentalité... En individuel ou en collectif selon les besoins.

Public : Quelle solution d'hébergement est proposée ?

Intervenantes : 3 appartements sont disponibles pour des mises à l'abri d'urgence, avec cellule familiale. Si besoin, un appui sur une plateforme de la ville permet de proposer des nuitées supplémentaires, en appartement ou en hôtels.

Public : Quand estime-t-on que l'accompagnement est terminé ?

Intervenantes : Citad'elles n'a que trois ans et a croisé des périodes sanitaires particulières. On ne perçoit pas encore de type de clôture de parcours pour le moment en raison d'un manque de recul.

La plus-value du centre est clairement le parcours, avec une entrée lisible et simplifiée pour la femme. Parfois un seul besoin est perçu et la femme est orientée vers l'association spécifique, la coordination n'est pas systématiquement nécessaire.

Public : Comment s'organise l'accueil le soir et la nuit ?

Intervenantes : Les coordinatrices sont 8 de jour et 3 de nuit. Il y a toujours des coordinateurs pour l'accueil, et lors des changements d'équipe un temps de transmission est prévu. Le personnel est aussi formé au psycho-traumatisme, un axe d'autant plus important la nuit face aux situations rencontrées.

Public : Les personnes LGBTQIA+ sont-elles accueillies ?

Intervenantes : Oui, toutes les femmes sont accueillies à Citad'elles, toutes. Et l'équipe y est sensibilisée. Plus on est inclusif et plus on le devient, petit à petit les personnes connaissent la capacité d'écoute du centre.

Public : Des personnes sourdes ont-elles déjà été accueillies ?

Intervenantes : Oui, Citad'elles sollicite un interprétariat externe en LSF et l'orientation physique a également été prévue avec des pictogrammes. L'accessibilité a été optimisée pour tous les publics.

Public : Peut-on porter plainte sur place ?

Intervenantes : Déposer plainte est possible auprès de la police et de la gendarmerie ; les professionnels viennent à Citad'elles à la demande.

Ressources

- *Le rapport d'activités 2022*
- *Lutte contre les violences sexistes. Citad'elles, l'engagement nantais, 2022*
- *Écouter, libérer, en finir avec l'inceste*, le podcast de Citad'elles, 2021
- *Écouter, agir, le rôle de Citad'elles dans la lutte contre les violences conjugales*, le podcast de Citad'elles, 2022

INCESTE ET PÉDOCRIMINALITÉ : LES REPÉRER ET AGIR

ANIMATION : CLÉMENTINE LEMAIRE



CATHY MILARD,
directrice de SOS Inceste & Violences Sexuelles

Sur les chiffres actuels, on sait qu'en France au moins 1 enfant sur 10 est victime d'inceste (165 000 enfants chaque année), dont 78 % de femmes. Dans une classe de CM2, 2 à 3 élèves par classe sont, ou ont été concernés, par des violences à caractère sexuel, ce qui représente un véritable fléau national.

L'INCESTE, DE LA PÉDOCRIMINALITÉ ET LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES RÉCENTES

Depuis 2018, la loi dite "Schiappa", allonge le délai de prescription. Ces dix années supplémentaires permettent aux personnes de travailler sur leur histoire, avant d'entamer une procédure juridique, une étape importante qui intervient souvent en fin de parcours de reconstruction. De nombreux viols sur mineur, qui devraient être jugés au pénal, passent finalement au correctionnel, en raison de délais d'attente trop importants. Ces affaires sont « classées sans suite » dans 70 % des cas. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'agression mais que 20 ans après les faits, des preuves n'ont pas pu être apportées. Cette situation d'impuissance juridique génère une violence psychique supplémentaire pour les victimes. Depuis 2021, la France est l'un des derniers pays d'Europe à placer un seuil d'âge de non-consentement à 15 ans dans les cas de viol et à 18 ans en cas d'inceste.

Dans les cas de parents divorcés, Cathy Milard insiste sur le caractère obsolète de la notion d'aliénation parentale, qui permet à un parent, souvent à des pères, de prétendre avec le soutien de certains juges, que l'autre parent, la mère, manipule l'enfant pour le faire mentir. Si au moment de la séparation, l'enfant souvent peut parler, sa parole est alors discréditée avec cette notion d'aliénation parentale :

« Il faut enlever cela de l'esprit de la justice. »

Cathy Milard insiste sur des notions, insuffisamment relayées : l'agression sexuelle crée un état de psychotraumatisme chez l'enfant dont il est impératif de comprendre les conséquences dans sa construction psychique. L'enfant ne comprend pas, ne symbolise pas l'acte qu'on lui impose. **Trois mécanismes de défense se mettent en place : la sidération, la dissociation et la mémoire traumatique.**

Au moment de l'agression, **la sidération** crée une situation de stress aigu qui empêche l'enfant de se défendre en tétanisant le corps et l'esprit. Cet état se manifeste en cas d'agression sexuelle, et physiologiquement de manière comparable à un danger mortel. Cette sidération génère un état de culpabilité et de honte chez les victimes qui ne comprennent pas pourquoi elles n'ont pas réagi. Des



BRIGITTE DE VATHAIRE CARDONA,
enseignante et autrice du livret pédagogique réalisé autour du livre *Mon corps m'appartient*, d'Isabelle Filliozat et Margot Fried-Filliozat

années plus tard, elles peuvent encore ressentir cet état, qui parfois s'avère paralysant.

La dissociation est une prise en compte de la réalité inhibée pour assurer la survie de l'individu. Cette dissociation agit comme une perte de repères et engendre des troubles de l'identité, des troubles de perception de son corps et une déconnexion des autres, l'impression de ne pas être compris ou entendu. Des personnes racontent leur histoire comme si elles n'étaient pas concernées ou parlaient de quelqu'un d'autre.

L'amnésie traumatique est le dernier volet de ce processus psychique après l'agression et peut se manifester de nombreuses années après l'agression, ce qui empêche de nombreuses victimes d'être prises en charge dans leurs souffrances.

Cette étape correspond à une réminiscence de la violence passée, et agit de la même manière que si la personne revivait les violences. Ce reflux traumatique engendre de graves décompensations, de l'anxiété et une souffrance intense des personnes concernées qui souvent ne comprennent pas ce qui leur arrive : troubles intra-psychiques, problèmes de sommeil, cauchemars, terreurs nocturnes, anorexie ou boulimie... 86 % des victimes d'inceste font des tentatives de suicide avec des périodes d'hospitalisation et des états dépressifs, ou d'anxiété extrêmes : infections génitales, automutilation, prises d'alcool et de drogues, blocages au toucher, sexualité perturbée et polarités dans le comportement avec des possibilités de reproduction des violences subies.

Chez les enfants, on peut observer des phobies scolaires et sociales, des conduites d'isolement ou d'agressivité, des comportements ou des paroles hypersexualisées avec d'autres enfants. Il est important d'observer qu'il ne s'agit pas uniquement de comportements déviants mais avant tout de symptômes liés aux conséquences de violences subies.

Cathy Milard recommande à tous les professionnels de poser régulièrement la question : « Subissez-vous des violences ? »

LES SIGNALEMENTS

Quatre signalements sur cinq le sont à l'initiative d'enseignants en première ligne dans la protection des enfants. Brigitte de Vathaire Cardona donne des exemples précis pour développer une attention et une vigilance adaptées : promouvoir un climat relationnel serein dans la classe dans lequel les enfants s'expriment spontanément ; ne pas tolérer des signes, même mineurs de dépréciation ou de dévalorisation ; mettre en mots les réactions de mépris ou



de non respect ; observer les élèves aux comportements dits perturbateurs; prévoir un temps d'attention individuel avec chaque enfant au moins une fois par semaine.

« Si un enfant paraît éteint, c'est qu'il-elle a été éteint. »

Brigitte de Vathaire-Cardona encourage les professeurs et l'assemblée présente à se former à partir de ce manuel ou s'ils et elles le peuvent, à suivre des formations. En complément du manuel, elle recommande le site pédagogique de Nathan: lea.fr qui propose des séances spécifiques à travailler avec les enfants.

Elle rappelle que pour établir un signalement, l'objectif n'est pas de recueillir des détails, qui seront plutôt travaillés par les thérapeutes, mais bien d'appuyer une démarche auprès de l'assistante sociale ou du CRI, la cellule de recueil d'informations préoccupantes au niveau du département, en réunissant les faits collectés et les paroles de l'enfant.

Une question du public l'interroge sur le Circulaire sur l'éducation à la sexualité diffusé en 2018. Elle répond qu'il est arrivé par mail chez beaucoup d'enseignants qui ne l'ont pas lu. Beaucoup de fausses informations ont circulé à ce sujet, ce qui nuit à la sensibilisation du grand public. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu d'impulsion de formation de la part du Ministère. Officiellement, « Il n'y a pas de volume horaire disponible dans les cursus actuels ». Des initiatives se mettent en place surtout grâce à des volontés individuelles ou associatives.

« Ce serait pourtant une adresse du gouvernement réellement pertinente vu l'ampleur des violences. »

DES ASSOCIATIONS À LA JUSTICE : TRAVAILLER UNE POSTURE D'ÉCOUTE PROFESSIONNELLE DES VICTIMES DE VIOLENCES

ANIMATION : CLÉMENCE LEVEAU



MURIEL BOEMARE-BERNE,
juriste au CIDFF
de Loire-Atlantique



BLANDINE MARTIN,
vice-procureure
de Nantes



OLIVIA MONS,
directrice communication
et développement
fédération nationale
France Victimes

Associations, police, justice rencontrent les victimes de violences sexuelles à des stades différents. Quelles postures d'écoute ont-ils ? Comment sont formés leurs professionnels ? Quels sont les outils partagés qui peuvent aider à faire converger les pratiques ? Telles étaient les questions débattues lors de cette table ronde.

QUELLE POSTURE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DE LA VICTIME ?

Au CIDFF, les rendez-vous sont rarement pris pour un motif de violences conjugales, plutôt pour des questions relatives au droit de la famille : divorce, pension alimentaire, droit de visite... Lors de l'entretien, l'accueillante détecte les silences, les attitudes et creuse par des questions.

« En posant la question des violences, les femmes répondent ou reviennent pour répondre plus tard. Ensemble, on met des mots, on leur fait comprendre les mécanismes. » À la fédération France Victimes, les femmes sont accueillies via le numéro 116006 ou dans les associations agréées par le ministère de la justice. La fédération emploie des juristes, des psychologues, des travailleurs sociaux. Chaque professionnel est également formé en psycho-traumatisme.

« On forme aussi nos professionnels à l'accueil de la parole de la femme dans une posture sans jugement, sans culpabilisation. On va accompagner la femme dans son parcours, son cheminement et nous devons respecter son autonomie. »

Au tribunal de Nantes, il existe désormais une trame commune pour le premier entretien au commissariat d'une femme venue porter plainte ou déposer une main courante. Chaque commissariat dispose de référents violences conjugales, spécialisés dans ce type d'enquêtes.

« La trame peut parfois sembler un peu intrusive, mais dans ce type d'enquête, il nous faut des preuves, un maximum de charges. »

DES OUTILS POUR FACILITER LES DÉMARCHES ?

France Victimes a créé Mémo de vie, un outil numérique qui permet de consigner des éléments du quotidien. Ce journal de bord permet aux femmes de donner une cohérence au récit, c'est un outil d'autonomisation.

« Ce ne sont pas des preuves mais des indices, Mémo de vie va permettre de partager à un moment où la femme éprouvera le besoin de dire. »

Au CIDFF, on constate qu'il est très important de préparer le dépôt de plainte avec la femme en amont : il n'est pas facile d'arriver seule au commissariat.

« On le travaille en entretien, en leur donnant les clés pour qu'elles prennent leur décision en toute autonomie. »

Le Tribunal de Nantes a mis en place deux outils pour faciliter le suivi croisé de certains cas :

- le comité de pilotage Violences intrafamiliales. Depuis novembre 2021, associations, sécurité intérieure, Citad'elles, SOLidarité femmeS, France Victimes, ADAES, représentant du juge des enfants... se réunissent une fois par mois pour partager sur les situations à risque. « On ne décide rien, mais chacun repart en sachant ce qu'il pense devoir faire. En 1 an, nous avons déjà traités 153 cas ».
- la convention COMOVIF signée en juillet 2022. « À chaque sortie de détention d'un auteur de violences conjugales, la victime est informée et on vérifie avec elle si elle a besoin d'une protection particulière ».

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

France Victimes : 200 000 femmes accueillies par les associations en France en 2021, dont 82 000 victimes de violences conjugales. Parmi elles, 60 à 70 % ont déjà porté plainte. Les chiffres sont en hausse parce que plus de personnes viennent les révéler pour avoir accès à des droits.

CIDFF : 3 000 personnes accueillies en 2021, dont 80 % de femmes. 30 % des demandes concernent des violences.

Tribunal de Nantes : 3^e tribunal national en terme de bracelet anti-rapprochement (54 depuis le début de l'année 2022), 41 téléphones grave danger.

« Si les 1,3 millions de professionnels de santé posaient tous une question systématique : « Avez-vous vécu des violences ? », cela permettrait à chacune et chacun de déclarer quelque chose. »

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : Comment fait-on avec des postures différentes des acteurs n'ayant pas les mêmes objectifs ?

Olivia Mons : « Pour moi, nos objectifs sont les mêmes : pas de victime, pas de violences supplémentaires après révélation. La pluralité des regards, c'est la richesse de l'accompagnement, même si la posture varie ».

Muriel Boemare-Berne : « Il faut avoir une culture commune et que l'accompagnement ne repose pas sur le seul engagement ou la conviction personnelle ».

FACE AUX CONSERVATISMES ET AUX MENACES SUR LES DROITS DES FEMMES DANS LE MONDE : QUELLE ACTION DES VILLES ? L'EXEMPLE DE RECIFE AU BRÉSIL

ANIMATION : PIERRE-YVES GINET



ISABELLA DE ROLDÃO,
Vice-maire de Recife

L'échange restitue le contexte des élections brésiliennes en janvier dernier. Après quatre années tendues, marquées par l'influence de l'extrême droite pendant la présidence de Jair Bolsonaro, le Brésil vient d'élire Lula pour lui succéder. Espérant « qu'il cède réellement le pouvoir », Isabella de Roldão rappelle le jumelage de la Ville de Nantes avec celle de Recife, dans le nord-est du Brésil : une ville de 1 700 000 habitants et plus de 4 millions en comptant l'agglomération. Elle est la première femme vice-maire élue à Recife et également membre du Parti démocratique travailliste.

Isabella de Roldão exprime d'abord sa sidération face à l'influence de l'extrême droite. Ce raidissement est rendu possible par la proximité entre les Églises chrétiennes et le pouvoir, notamment sur la question des droits reproductifs.

L'avortement est toujours considéré comme un crime au Brésil. « Bolsonaro a renforcé l'idée que la politique est totalement mêlée à la religion. Il a même tenté d'enlever le recours à l'avortement d'urgence, qui était uniquement possible en cas de viol. Nous avons eu le terrible cas très médiatisé d'une jeune fille de 9 ans, qui après avoir subi des violences, doit prendre l'avion pour trouver un moyen d'avorter sans complications pour sa santé ! Comment peut-on s'estimer proche de Dieu quand on refuse l'accès au soin dans des situations si extrêmes? »

Pierre-Yves Ginet la questionne sur son engagement féministe en politique. « Recife est la plus ancienne des capitales de l'État du Brésil, et pourtant, il y a moins de 20 % de femmes dans l'assemblée législative. Pour Bolsonaro, le féminisme, ce sont des pleurnicheries. Je suis en politique tant que les personnes votent pour moi. Je continuerai toujours à être activiste car il ne s'agit pas de moi mais bien de questions collectives essentielles ».

Elle témoigne de la difficulté de faire changer les choses sur le terrain, en raison des niveaux d'extrême pauvreté : « Les femmes ont besoin de sortir d'une emprise économique générale qui les rendent dépendantes de leur foyer. Il y a cette peur d'être à la rue. Que vont devenir les enfants ? Il faut imaginer qu'il y a de nombreux cas d'infanticides au Brésil car de nombreuses femmes n'ont aucun accès à la contraception et vivent dans des situations d'extrême misère ».

A Recife, il existe le Centro de Referencia Clarice Lispector, un lieu similaire à Citadelles à Nantes, avec un dispositif plus étendu du point de vue des logements temporaires, par quartiers. « Le premier défi est de rendre compte des violences car elles sont tellement normalisées que les victimes préfèrent ne pas porter plainte. Il existe à présent des commissariats spécialisés à Pernambuco où l'équipe de police est formée et préparée à l'accueil de ces femmes ».

Elle reprend la citation de Johanna Rolland, qui dit-elle, l'a beaucoup émue ce matin : « L'amour ne tue pas, c'est le machisme ».

Elle cite la loi Maria da Penha, en vigueur depuis 2006, du nom d'une pharmacienne brésilienne, deux fois victimes de féminicides, devenue symbole de cette cause. Cette loi stipule des peines plus sévères lors d'agressions contre les femmes, spécialement si elle sont lieu au sein de la famille. Elle met en garde sur la question du port d'armes toujours encouragé par les régimes d'extrême droite, et qui vise en premier lieu les femmes.

Isabella de Roldão dénonce les rôles de genre, encore très rigides dans les mentalités brésiliennes, dès l'école, pendant toute la scolarité et au moment de la parentalité.

« Je suis mère et mes filles pourront être qui elles veulent, mon fils le peut déjà parce qu'il est un homme. »

Elle fait référence au chirurgien et obstétricien français Michel Odent, l'un des précurseurs de l'accouchement physiologique. Elle insiste sur l'importance de procéder à des accouchements moins médicalisés et beaucoup plus naturels qui vont dans le sens de promouvoir la santé et l'indépendance des femmes.

À l'échelle de la ville, son équipe met en place des programmes d'entrepreneuriat au féminin, d'accès à l'emprunt facilité pour les femmes, comme leviers d'émancipation possibles.



« Chaque femme prisonnière emprisonne toutes les autres, et à l'inverse, le mouvement d'émancipation est très libérateur collectivement. »

En conclusion, elle fait un parallèle entre son intérêt pour les questions alimentaires, de nutrition, et sa carrière politique, comme nouvel espace de réflexion sur l'idée de la durabilité de notre monde. Elle explique que ce rapport au local est sans doute un lieu de résistance concret contre l'extrême droite, dans l'organisation des rapports politiques.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : DES INDISSOCIABLES !



ELISABETH FERRO-VALLÉ,
experte égalité et diversité à l'AFNOR

Comment agir en faveur de l'égalité ? Que peuvent faire les entreprises ? Un Plan d'actions Égalité femmes-hommes et sa mise en œuvre par une approche méthodologique globale est présenté sous l'exemple de celui réalisé à l'AFNOR. Existe-t-il une augmentation des violences au travail ? Il y a plus de plaintes mais pas plus de faits, cela a toujours existé, les contextes au travail ont en revanche évolué.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX

Dans la loi, il existe 10 violences sexistes et sexuelles : les violences sans contact physique (discrimination, diffamation publique ou non publique à raison du sexe, injure publique ou non publique à raison du sexe, agissement sexiste, outrage sexiste, harcèlement sexuel) et les violences avec contact physique (agression sexuelle, viol). Leurs conséquences sont multiples : risques psychosociaux, distorsion, perte de confiance en soi, baisse de la performance et de la concentration, détérioration de la relation aux autres. Un nouveau décret précise depuis le 3 octobre 2022 les modalités de mise en œuvre des procédures d'alerte au sein des entreprises. Un cadre précis existe donc et doit être respecté.

Avoir une approche systémique n'est pas suffisant. L'égalité professionnelle interroge les relations entre les femmes et les hommes au travail. Il est nécessaire de changer de prisme et de déployer un plan d'action de manière méthodique pour modifier les habitudes, éviter de colporter des inégalités, et ainsi les violences sexistes et sexuelles au travail.

« Il est nécessaire de mesurer les violences sexuelles et sexistes au travail. La mesure permet de rendre visible l'invisible. »

Le frein majeur à l'égalité est le sexisme. Les violences sexistes et sexuelles au travail sont la concrétisation du sexisme. Les différences de salaires, l'accès limité aux postes à responsabilité... tout se regroupe en violences sexuelles et sexistes. Elles ont pour point commun d'être le fruit de stéréotypes.

D'autres freins à l'égalité existent : le déni, le temps, l'isolement de la personne en charge du projet autant que des victimes.

L'EXEMPLE DE L'AFNOR

La méthode pour développer l'égalité femmes-hommes se compose en 7 actions :

1. État de lieux, diagnostic et analyse de risque (où sont les risques de discrimination, les inégalités ?)
2. Définition et mise en œuvre



ANNE LE MEUR,
coordinatrice régionale de la Fédération Régionale Pays de la Loire du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

3. Cellule d'écoute
4. Communication interne, sensibilisation, formation
5. Gestion des ressources humaines et gouvernance
6. Communication externe, ancrage territorial et relations avec les parties prenantes externes
7. Évaluation et amélioration

La prise en compte des violences sexuelles et sexistes au travail (VSST) au sein de l'AFNOR s'est réalisée par étape, dans la durée :

Étape 1. Intégration des VSST non pas dans le volet Qualité de vie au travail mais en santé et sécurité au travail, dans l'accord égalité de l'entreprise.

Étape 2. Organisation d'une Agora sur les VSST dans le cadre de la prévention des risques via le CSSCT Commissions santé sécurité et conditions de travail (avec un discours tiers).

Étape 3. Nomination de référents VSST et formation.

Étape 4. Conception d'un plan d'action avec des procédures et des guides d'entretien – soit des outils pour cadrer et sortir de l'affectif.

Étape 5. Communication auprès des salariés, agora mais aussi un article sur l'intranet et auprès de l'ensemble des directions sur l'angle « comment prévenir ? », en posant des décisions et des sanctions si le cas est avéré.

Étape 6. Mise en œuvre et suivi du plan d'action – pour que cela tienne dans le temps, les actions doivent être ancrées, mesurées et continues.

Le plan d'action pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle devient une feuille de route. On ne reconnaît que ce que l'on connaît déjà, l'étape d'état des lieux est essentielle pour faire connaître le sujet et faire remonter les cas de VSST.

Des procédures sont ensuite mises en place en fonction des cas identifiés, il s'agit donc d'identifier différents cas et de les traiter. Du signalement, on recherche le faisceau de preuve, l'entreprise lance une enquête et des sanctions sont posées.

Il s'agit également de traiter la situation de travail après la prise en compte, avec la protection du lanceur d'alerte et de la personne discriminée, surtout si c'est faux.

Les procédures étant intégrées au système qualité, on a la garantie qu'elles seront suivies.

« En matière d'égalité femmes-hommes, la bonne volonté ne suffit pas. »



PISTES DE SOLUTIONS

- Un changement de mentalités est nécessaire, et passe par la sensibilisation.
- Agir en lien avec les alliés, les institutions représentatives du personnel, les représentants du personnel et délégués syndicaux
- Être force de proposition et d'actions
- S'appuyer sur la loi et les faits
- Avancer pas à pas en mode projet avec pédagogie, constance et pugnacité !
- Pour conclure, le sexisme au travail n'est pas un fait isolé mais un fait de société. Il faut donc le combattre avec toutes les parties prenantes des entreprises et rappeler les obligations des employeurs sur le sujet.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : « Peut-on estimer le budget pour l'élaboration du plan et sa mise en œuvre ? »

Intervenantes : « Ce n'est pas mesuré en termes de budgets, il a fallu entre 18 mois et 2 ans pour mener ce projet. Ce temps n'a pas été rémunéré mais le temps passé à former les collègues, en revanche, l'est ».

Public : « Pourquoi ne pas former directement tous les managers ? »

Intervenantes : « Parce qu'on ne peut pas tout faire et que c'est épuisant. Sensibiliser le personnel est une bonne chose, l'Agora a réuni plus d'une centaine de personnes. Ce volet sensibilisation répond en partie aux attentes et aux besoins des victimes et pointe les auteurs.

Faire en sorte de former les managers est un vaste chantier, or les référents de ces sujets le font à titre personnel (témoignage équivalent d'une personne au CHU Nantes) ».

Public : « Un accord égalité femmes hommes a été mis en place dans mon entreprise, je suis représentante du personnel ».

Intervenantes : « Les cadres, les représentants des salariés ont réalisé un travail conjointement avec les représentants du personnel. Il faut nécessairement qu'ils soient formés au préalable, c'est essentiel.

C'est un volet prévention sur un dispositif global qui intègre l'ensemble des acteurs de l'entreprise ».

Public : « 82 % des entreprises ne sont pas investies sur ces sujets. Quels arguments pour faire avancer ? »

Intervenantes : « Ce volet peut être amené dans l'entreprise par l'entrée prévention, qui est une obligation réglementaire. On aborde alors les similitudes de violences intra familiales et conjugales et celles rencontrées au travail. Cela peut libérer la parole et permettre d'accompagner des victimes dans les deux sens. Mais il est essentiel d'avoir des référents formés à ces sujets.

Le point d'entrée peut aussi être une situation que la direction ne parvient pas à gérer. Il peut alors lui être rappelé ses obligations (notamment nouveau décret cf. contexte) et faire la proposition de mettre en place un dispositif adapté. La prise de conscience des entreprises est nécessaire, et si elles sont dans le déni, le rappel que l'employeur peut être pénalement responsable doit faire lever.

Autre porte d'entrée, les entreprises embauchent de plus en plus de jeunes femmes notamment dans leur service RH ou communication. Ces nouvelles générations se saisissent du sujet au-delà des obligatoires et réglementaires et ont l'ambition d'aller plus loin. De petits pas sont en train de se franchir, et sont bien sûr liés à la personne en charge du sujet, sa pugnacité et ses relais.

Les formations Ressources Humaines ont changé, de nombreux modules traitent désormais de ces problématiques. L'appropriation est en cours pour les futurs managers.

Des situations sont parfois dévoilées de manière anonyme. Réaliser des agoras peut aussi faire lever et permettre aux employeurs de se rendre compte qu'il s'agit d'un vrai sujet, et qu'il interpelle. L'agora de l'Afnor organisée en plein mois de juillet, un midi a réuni une centaine de personnes. On a découvert l'intérêt des salariés et des situations ont été révélées ».

Public : « Si la victime va voir l'employeur, sans dépôt de plainte quelle sanction est possible par l'employeur ? »

Intervenantes : « En premier lieu, on doit respecter sa parole. Des procédures d'enquêtes de l'employeur sont obligatoires, avec la possibilité de dépôt de plainte ou non. Mais l'employeur informé doit dans les 2 mois lancer une enquête sinon sa responsabilité peut être engagée. »

Ressources

- *Harcèlement sexuel et agissement sexiste au travail : prévenir, agir, sanctionner*, Ministère du travail, 2019
- Fédération des CIDFF

REPÉRER LES VICTIMES DE VIOLENCES, TOUT LE MONDE PEUT AGIR : L'EXEMPLE DU CORPS MÉDICAL



ISABELLE DERRENDINGER,
présidente du Conseil National de l'Ordre des sages-femmes, directrice de l'école de sages-femmes à Nantes



MARIE GÉRARD,
coordinatrice de la plateforme Violence Santé Femmes



RICHARD MATIS,
président de Gynécologie Sans Frontières

Les professionnels de santé doivent s'impliquer dans la prise en charge des victimes de violences.

VIOLENCES : FLÉAU DE SANTÉ PUBLIQUE

Isabelle Derrendinger rappelle les chiffres que représentent les violences faites aux femmes :

- 2,5 milliards d'euros par an investis pour ce fléau de santé publique
- 1 femme meurt tous les 2,7 jours
- 20 % ont subies des violences sexuelles
- Nombre de viols par an : 90 000 par an, soit 250 par jours soit un viol commis toutes les 6 minutes.
- Seulement 10 % des viols sont déclarés à la police
- 4 millions de victimes d'inceste en France
- 5 % des enfants maltraités sont signalés par les médecins

« Nous sommes toutes et tous concernés. Les victimes sont partout et nous sommes les acteurs et actrices, d'une prise en charge des victimes de violences. »

VIOLENCES ET MALADIES CHRONIQUES : CONSÉQUENCES MÉCONNUES

Richard Matis explique que les victimes de violences développent beaucoup de maladies chroniques, comme le syndrome de fatigue chronique, la fibromyalgie, et des pathologies organiques. Elles présentent des douleurs chroniques, des troubles du sommeil et des maladies inflammatoires. Leur santé mentale peut être elle aussi atteinte, et présenter un traumatisme psychique.

La relation entre les psycho-traumatismes de la violence vécue et les maladies chroniques s'expliquent par la baisse d'immunité. Plus la victime subit de violences, plus l'immunité régresse, et ainsi l'expose à une certaine fragilité. Sa génétique se modifie aussi pour s'adapter à son environnement, que sont dans ce cas, les violences supportées par la victime. Elle est transmissible à la génération suivante. Mais elle est aussi réversible une fois un diagnostic posé et un traitement prescrit.

Certains comportements peuvent être étonnants et déstabilisants : la dissociation péri-traumatique qui entraîne une réelle perte de contact avec la réalité, et la mémoire traumatique qui est ingérable et provoque des attaques de panique.

DÉPISTER LES VIOLENCES CHEZ TOUTES LES PATIENTES

Les professionnels de soins peuvent être d'une aide capitale dans le parcours d'une victime de violences. Isabelle Derrendinger explique que les médecins peuvent dépister les cas de violences, leur expliquer les mécanismes, les orienter vers les réseaux déjà existant sur le territoire pour les protéger. Il existe plusieurs manières de procéder.

Il suffit de poser une question simple à chaque patient : « Est-ce qu'au cours de votre vie on vous a déjà été malmené, violenté ? »

Il est important de savoir que tous les couples peuvent être concernés et qu'il existe différents facteurs de risques d'apparition ou d'aggravation de violences en leur sein, comme la précarité, la séparation... et **la grossesse** qui n'est pas du tout un facteur protecteur mais bien un facteur de risque.

L'auteur est souvent décrit comme le bon voisin. Il présente des caractéristiques qui peuvent être repérables comme le fait d'être prévenant, présent voir envahissant, répondant à la place de sa femme...

Il est aussi important de comprendre les différentes phases de la violence pour expliquer pourquoi les victimes se sentent perdues et incomprises.

Le cycle de la violence se définit en 4 phases, la tension (silences, bouderies), la crise (insultes, violences), la justification (rejet de la culpabilité sur l'autre), et la rémission (réconciliation, promesses - appelée auparavant lune de miel).

UNE BONNE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES EST PLURIDISCIPLINAIRE

Il existe deux approches différentes pour traiter les victimes de violences selon Richard Matis, les orienter vers le judico-social dont le but est d'être reconnue comme victime, ou vers le medico-psycho-social dont le but est d'obtenir un traitement des conséquences du psycho-traumatisme.

Il existe deux structures modèles qui regroupent dans un même lieu les deux orientations possibles : la maison des Femmes et l'institut de santé génésique Women Safe toutes deux en région parisienne.



UNE PLATEFORME QUI IMPLIQUE TOUS LES PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS EN RAPPORT AVEC LES VICTIMES DE VIOLENCES

Marie Gérard coordinatrice de la plateforme Violence Santé Femmes présente le nouvel annuaire géolocalisé, outil numérique et papier, qui regroupe tous les professionnels et associations, acteurs et actrices de la problématique des violences faites aux femmes. L'annuaire peut être mis à jour en temps réel par les acteurs eux-mêmes. C'est une base documentaire rédigée par et pour les professionnels.

QUESTIONS DU PUBLIC

Public : « Y a-t-il une prise en charge des enfants victimes de violences ? »

Intervenants : La prise en charge des enfants est très spécifique et très cadrée, c'est particulier. Très peu de structures accueillent femme et enfants. Les femmes qui sont mères ont plus de difficultés à enclencher des parcours de sortie des violences et cela peut être un frein dans leurs démarches – des structures comme Citad'elles, à Nantes, y travaillent en permettant l'accueil des enfants et une écoute de leurs vécus.

REPÉRER ET COMBATTRE LE CYBERSEXISME



SIGOLÈNE COUCHOT-SCHIEX,
sociologue

Sociologue et enseignante-chercheuse à l'université Cergy Paris, Sigolène Couchot-Schiex est l'auteurice de l'une des premières études sur le cybersexisme réalisée en 2015-2016 et réactualisée en 2018, menée auprès de 10 000 établissements scolaires de l'académie de Créteil. En introduction, Sigolène Couchot-Schiex rappelle qu'à l'époque de son enquête, très peu d'éléments scientifiques analysant le cybersexisme existaient. La sociologue a donc mené ses travaux en croisant plusieurs champs : le climat scolaire, la socialisation de la jeunesse, la culture numérique et les études de genre. Dans un contexte de « grande médiatisation des suicides des filles suite au cyberharcèlement », l'enquête a pour objectif d'obtenir des « données d'objectivation ».

VICTIMATIONS RAPPORTÉES

Alors que les résultats de l'enquête menée entre septembre et novembre 2018 montrent que « 9 élèves sur 10 estiment que les relations entre élèves sont bonnes ou très bonnes », l'appréciation des relations entre les sexes se dégrade, sous forme de micro-violences : 62 % des élèves ont entendu au collège des insultes notamment sur l'apparence physique, le poids, la taille. Les filles sont les plus impactées par ces insultes : 51,5 % d'entre elles subissent des insultes sexistes contre 42,7 % des garçons. Ces « micro-violences » créent un climat reposant sur des injonctions normatives, de moqueries et d'insultes, qui sont « le premier pas vers le cyberharcèlement » note la sociologue qui précise : « les jeunes se sentent plus facilement exclus quand ils et elles reçoivent ces moqueries. Il y a un contrôle de l'apparence physique exercé par les pairs ».

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES À L'ÉCOLE

« Le sexisme ordinaire passe par des insultes extrêmement présentes », explique Sigolène Couchot-Schiex. 48 % des filles ont déjà subi les insultes « pute » ou « salope », « pour rire ». Seulement, ces insultes proférées « pour rire » créent un continuum de violences pour certaines filles qui vont être insultées au collège puis sur les réseaux sociaux.

QUI SONT LES AGRESSEURS ?

Ces agressions sont menées à 52,1 % par « un garçon », à 29,2 % par « un groupe de garçons », à 6,2 % par « une fille ». « Plus les insultes sont à caractéristiques sexuelles, plus elles sont proférées par des garçons seuls ou en groupe » analyse la sociologue qui souligne également

le rôle des adultes dans l'« automatisation » des insultes par les jeunes, contribuant à ce « contrôle sexiste et/ou homophobe normatif par des propos directement adressés aux élèves ou entendus par les élèves sans qu'ils leurs soient adressés. » 4 à 7 % des élèves rapportent ainsi avoir entendus des propos vulgaires ou inadéquats prononcés par les adultes sur les femmes et les hommes.

CYBERVIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES À L'ÉCOLE

Sigolène Couchot-Schiex parle d'un « continuum de violences et cyberviolences à caractères sexistes et sexuelles », les violences étant d'abord vécues dans l'établissement scolaire avant de se superposer ensuite à ce qu'il se passe sur les réseaux. Si les filles sont surtout victimes de rumeurs (pour 12 % et 3 % pour les garçons), de commentaires méchants (pour 11,7 % et 8,9 % pour les garçons) et de sextos (pour 10,5 % et 9,5 % pour les garçons), les garçons sont plus victimes de pressions de type « prise de photo dégradante sans l'accord » (3,1 %) et de « selfie dénudé sous pression envoyé sous pression » (2,1 %). « Les garçons sont victimes d'autres garçons sous une pression à caractéristique homophobe pour montrer et démontrer sa virilité », analyse la sociologue qui rappelle que « les jeunes n'identifient pas toujours s'ils sont agresseurs ou victimes » et qu'il convient donc de « les aider à identifier les faits et à se positionner dans le rôle d'agresseur ou de victime ».

COMPRENDRE LES MÉCANISMES

La sociologue rappelle que le téléphone est un « vecteur de socialisation » et que le rôle des professionnels et des parents est d'initier le dialogue avec les jeunes pour connaître leurs pratiques sur le téléphone. Seuls 10,2 % des jeunes victimes d'insultes ou de cyberviolences en parlent à un adulte. Les réseaux et les selfies leur permettent de « se mettre en scène, comme un prolongement de soi, pour exister aux yeux des autres ». Les élèves de 6e et de 5e sont les plus victimes de cyberharcèlement car ils et elles sont en recherche de prestige à leur entrée au collège. Sigolène Couchot-Schiex parle également de « police du genre » : des injonctions à respecter des attendues normatives en fonction du genre et imposées par les pairs, vécues dès la 6e plus fortement par les garçons. Pour autant, le sexisme et le cybersexisme ciblent majoritairement les filles, reflets du continuum de violences sexistes dans la société.



QUESTIONS DU PUBLIC

Public : Une personne fait part de son expérience professionnelle en collège, où des garçons s'adressent parfois avec des propos à caractère sexuel aux femmes adultes, sans que celles-ci ne réagissent.

Intervenante : « Le temps dans les établissements scolaires ne s'arrête jamais et il est très difficile d'analyser une situation que l'on vit immédiatement pour donner une place à la parole éducative ».

Public : Une conseillère régionale de La Réunion, rappelle que ce département est le troisième le plus touché par les violences faites aux femmes, et demande s'il y est prévu une étude comme celle présentée.

Intervenante : « Le rectorat n'ayant jamais subventionné d'études, les fonds doivent être trouvés en dehors. D'autre part, les mots utilisés dans les études ne sont pas toujours acceptés par l'Éducation Nationale ».

Public : Une autre personne se dit alors « scandalisée par le fait que l'Éducation Nationale (EN) ne se saisisse pas de cette question ».

Intervenante : « L'Éducation Nationale était présente pour son étude et les questions d'égalité femmes-hommes font partie de la formation des enseignants depuis 2013 même si dans les faits, les personnels ne sont pas suffisamment formés sur ces questions.

Ressources

- Sigolène Couchot-Schiex et Benjamin Moignard, *Jeunesse, genre et violences 2.0*, éditions L'Harmattan, 2019
- *Combattre le cybersexisme*, association Stop Fisha, Leduc.s éditions, 2021
- <https://www.stop-cybersexisme.com>

PROSTITUTION DES PERSONNES MINEURES : COMPRENDRE, PRÉVENIR ET AGIR



MAUD OLIVIER, ancienne députée, co-auteure et rapporteure de la loi d'avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. Ancienne maire des Ulis, vice-présidente du conseil départemental de l'Essonne en charge de la lutte pour l'égalité et vice-Présidente de l'ECVF, l'association des Élu-e-s Contre les Violences faites aux Femmes



ANNE MARTINAIS, responsable de l'Observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes de Loire-Atlantique



LÉA MESSINA, chargée de projet « dispositif mineurs en situation de prostitution » et « plateforme d'insertion femmes victimes de violence » à l'Association Territoriale pour le Développement de l'Emploi et des Compétence (ATDEC)

Alors que l'âge moyen de l'entrée dans la prostitution est de 14 ans et que la mise en relation entre mineurs prostitués et clients est facilitée par le numérique, il devient urgent d'agir ! En Loire-Atlantique, un dispositif global d'accompagnement des professionnels, des proches et des victimes a été mis en place.

En préambule de cet atelier consacré à la prise en charge des mineurs en situation de prostitution, Maud Olivier a souhaité rappeler que « la loi d'avril 2016 a permis de faire reconnaître un statut de victimes pour les personnes prostituées. Et, s'il y a des victimes, c'est qu'il y a des coupables : les clients ! » Elle a également souligné que cette loi permet de juguler la prostitution comparativement à d'autres pays. « Avec sa politique abolitionniste, la France compte aujourd'hui environ 40 000 personnes en situation de prostitution, contre 400 000 en Allemagne. Dans ce pays qui a une politique réglemmentariste, le chiffre d'affaires des entrepreneurs du sexe est de 14 milliards d'euros, contre 3 milliards d'euros en France ». Il a fallu cette loi de 2016 pour mettre la question de la prostitution des mineurs à l'ordre du jour. Sur ce point, le constat est alarmant :

« La prostitution est fondée sur un système largement pédocriminel, puisque les enfants et les adolescents sont source de plus de profits ! », s'indigne Maud Olivier.

DES PROFESSIONNELS PEU OUTILLÉS FACE À LA PROSTITUTION DES MINEURS

La Loire-Atlantique n'est pas épargnée par la prostitution des mineurs. En 2020, la rencontre entre l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département de Loire-Atlantique et l'ATDEC a donné lieu à la réalisation d'un état des lieux de la prostitution des mineurs. Les signaux d'alerte y sont les mêmes qu'au niveau national, avec un rapport au corps peu adapté, des difficultés scolaires, des fugues, des scarifications, des signes de violences physiques. 9 mineurs sur 10 sont des filles, l'âge moyen d'entrée dans la prostitution se fait entre 14 ans et 15 ans et la situation de prostitution dure entre cinq mois à un an avant le repérage. Et surtout, « 91 % des 216 professionnels interrogés s'estimaient peu ou pas outillés pour répondre à une situation de prostitution des mineurs et 80 % exprimaient un besoin de formation sur le sujet (conduite d'entretien, signaux d'alerte, rappel juridique, définition de l'emprise...) », témoigne Anne Martinais, responsable de l'Observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes de Loire-Atlantique.

UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL EN LOIRE-ATLANTIQUE

À l'issue de cet état des lieux, des sessions de formations et de sensibilisation a été organisées depuis auprès des professionnels du territoire. De plus, un guide sur l'accompagnement des mineurs en situation de prostitution a été réalisé par le Centre Hubertine Auclert et l'Observatoire de Seine-Saint-Denis.

Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement pour les mineurs en situation de prostitution ou en risque unique en France a été mis en place, piloté par Léa Messina, chargée de projet à l'ATDEC. « Il faut avoir l'humilité de se dire qu'on ne peut pas tout faire seul : il faut travailler ensemble, avec tous les acteurs du territoire ». Ce dispositif a ainsi été construit par un consortium d'associations : Planning Familial 44, SOS Inceste & Violences Sexuelles 44, France Victimes 44 (volet juridique), Opelia (volet addictions), ATDEC (pilote), NOSIG (centre LGBTQI+ sur les questions du genre), Maison des Ados, Résonantes (volet prévention). « Nous avons une marge d'amélioration dans le repérage des jeunes en situation de prostitution. Il faut que nous soyons là plus tôt, avant la bascule des conduites prostitutionnelles, pour une prise en charge adaptée et protectrice ! », insiste Léa Messina.

C'est pour intervenir au plus tôt qu'une plateforme d'écoute est ouverte aux professionnels, aux proches et aux mineurs, depuis septembre 2021 pour recueillir la parole des professionnels, des proches ou des mineurs sans être dans l'enquête, dans une logique de non-jugement.



« Et, depuis janvier 2022, un groupe de travail pluri-institutionnel s'est mis en place avec le Parquet où nous avons une référente Prostitution des mineurs, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), l'Unité Pédiatrique des Enfants en Danger (UAPED, au CHU), l'Observatoire. C'est important pour nous, car il s'agit d'agir vite et bien pour mettre à l'abri les mineurs. Depuis un an, je vois des situations dramatiques, avec un fort niveau de violences. Plus on est nombreux, plus on va protéger ces enfants qui vivent des drames. L'arrêt des pratiques prostitutionnelles, c'est une course de fond. Il faut rester mobilisés. Ça peut rater une fois, ou trois fois, mais il faut rester là! Il faut montrer que les adultes peuvent protéger. »

Ressources

- *La prostitution est une violence. Les jeunes sont en danger. Vous pouvez agir*, Observatoire départemental des violences faites aux femmes de Seine Saint-Denis
- *Je gère*, Ministère de la santé et de la prévention, 2022
- Association CVM (Contre les violences faites aux mineurs)
- *Comment aborder le sujet de la prostitution avec un mineur ?*, CVM

L'EXEMPLE ESPAGNOL



MARGAUX COLLET,
autrice, consultante et formatrice sur l'égalité
femmes-hommes

Margaux Collet a co-signé en 2020 le rapport *Les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales en Espagne : regards croisés avec la France. Montrée en exemple pour ses politiques publiques de lutte contre les violences de genre, l'Espagne est-elle un exemple à suivre ? La réponse de Margaux Collet est catégorique : « oui, les décideurs et pouvoirs publics devraient s'inspirer de l'Espagne pour protéger les femmes victimes de violences et faire baisser les violences conjugales. »*

Margaux Collet rappelle l'ampleur de la mobilisation féministe en Espagne, bien avant le mouvement #MeToo de 2017. En 1997, l'assassinat d'Ana Orantes, brûlée vive par son conjoint pour avoir témoigné à la télévision espagnole de son calvaire de femme battue pendant 20 ans, avait ainsi participé à la prise de conscience des politiques et des médias. Un drame sans précédent qui déclencha une volonté politique d'agir, l'État espagnol étant déclaré responsable de chaque féminicide dans le pays.

UNE LOI CADRE ET UN PACTE D'ÉTAT

En 2004 est votée la loi cadre, souvent décrite comme d'inspiration féministe, pour créer de nouveaux droits aux femmes, des mesures de protection, des tribunaux spécialisés. Cette loi reconnaît notamment que les violences faites aux femmes ne sont pas des « violences intra-familiales » ni des « violences conjugales » mais bien des violences exercées par les hommes sur les femmes parce qu'elles sont des femmes. « Des violences qui sont le reflet de la domination exercée par les hommes sur les femmes dans l'ensemble de la société ». Ainsi, cette loi crée un traitement différencié – validé par le Conseil Constitutionnel – dans l'ensemble de la société, appliquant des sanctions plus importantes si les délits et crimes sont commis par des hommes sur les femmes dans un cadre conjugal ou ex-conjugal.

Margaux Collet rappelle que « le mouvement féministe espagnol est vigoureux et ne s'est pas arrêté au vote de la loi de 2004 ». Le 7 novembre 2015, 500 000 personnes à Madrid et 1 million dans toute l'Espagne manifestaient ainsi contre « la violence machiste » et pour réclamer un pacte d'État contre la violence de genre. C'est donc « toute la société espagnole » qui se mobilise contre les violences.

En 2017, l'Espagne signe un pacte d'État transpartisan reprenant 290 mesures contre les violences conjugales, applicables en 5 ans et doté d'un supplément budgétaire d'un milliard d'euros. Si ce pacte d'État ne concerne que les violences conjugales, l'Espagne souffrant d'« un certain retard sur la protection des violences sexuelles autres que celles au sein du couple », Margaux Collet rappelle que l'actuelle ministre de l'égalité Irene Montero, œuvre pour

rattraper ce retard avec notamment une loi sur les violences prostitutionnelles et une seconde sur le consentement, intitulée « Seul un oui est un oui ».

LES DROITS

L'accompagnement des victimes de violences en Espagne suit une approche par les droits – la connaissance de leurs droits par les victimes, la mise en place de nouveaux droits – pour proposer un accompagnement intégral. Le 016, numéro gratuit dédié aux violences de genre, est ouvert 7j/7, 24h/24 depuis 2007, disponible en 53 langues et reçoit 90 000 appels par an. Le Guide des droits des femmes victimes de violences conjugales, constamment actualisé et facilement accessible sur Internet, recense tous les droits attribués par la loi de 2004. Ces droits sont l'assistance sociale, juridique, médicale, psychologique, spécialisée et gratuite. Les femmes y accèdent dès la reconnaissance de leur statut de victimes de violences conjugales par l'État, et peuvent ainsi disposer de places en hébergements spécialisés, d'aménagements du contrat de travail, du droit à une mobilité géographique, à une résiliation du contrat de travail tout en ayant droit aux allocations chômage, des programmes d'insertion professionnelle.

La loi de 2004 prévoit en outre une aide financière spécifique pour les femmes victimes de violences, perçue en 2021 par 33 000 espagnoles.

LA PROTECTION

L'ordonnance de protection des victimes, mise en place en 2003 en Espagne (en 2010 en France), permet : une prise de décision rapide - dans les 72 h -, l'application de mesures sur le plan civil et/ou pénal, des mesures d'éloignement de l'auteur de violence, l'attribution d'un téléphone grave danger. En Espagne, 26 000 ordonnances de protection sont appliquées chaque année, contre 3 900 en France.

En 2022, 17 000 téléphones grave danger ont été distribués en Espagne et 3 000 bracelets électroniques ont été attribués à des hommes violents, soit 4 fois plus qu'en France. La plateforme espagnole VioGèn recense quant à elle les cas de femmes victimes de violences et évalue, tous les 7 à 60 jours maximum, le degré de risque qu'elles encourent « de bas à extrême », afin d'adapter le niveau de protection policière à leur situation individuelle.

Margaux Collet souligne également l'existence en Espagne, d'un Code recensant toutes les dispositions légales actualisées et rappelle que les cas de violences conjugales sont jugés par des magistrats et magistrats spécialisés, dans des tribunaux dédiés créés en 2003.



La conférencière précise également qu'en Espagne, contrairement à la France, un père ayant assassiné la mère de ses enfants se voit obligatoirement retirer l'autorité parentale.

LES RÉSULTATS

Margaux Collet loue la facilité d'accès des chiffres sur les violences faites aux femmes en Espagne, grâce notamment à une plateforme statistique gérée par la Délégation de la violence de genre, mise à jour tous les mois, tous les ans et pour chaque communauté autonome.

« Chaque féminicide est une femme qui aurait pu être sauvée, rappelle-t-elle. L'Espagne en sauve. »

Le nombre de féminicides en Espagne a été réduit d'1/4 depuis l'adoption de la loi de 2004 : le taux de féminicide y est ainsi 2 fois moins élevé qu'en France.

Concluant que « la France a du retard » sur l'Espagne en terme de lutte contre les violences de genre, et doit mettre en place « un nécessaire suivi et des moyens financiers »

importants, Margaux Collet rappelle qu'en Espagne, le budget du ministère de l'égalité est de 260 millions d'euros pour la question des violences, tandis qu'en France, ce budget est de 32 millions d'euros, soit 8 fois moins.

Ressources

- *Guide des droits des femmes victimes de violences conjugales*, Ministère de l'égalité espagnol, 2022
- Plateforme VioGén : <https://eucpn.org/document/viogen>

REMETTRE EN CAUSE LE DROIT À L'IVG, C'EST LÉGITIMER ET ACCÉLÉRER LES VIOLENCES SEXISTES



VIOLAINE LUCAS,
présidente de Choisir la cause des femmes

Violaine Lucas est la présidente de Choisir la cause des femmes, association fondée en 1971 par l'avocate Gisèle Halimi, la philosophe Simone de Beauvoir, l'académicien Jean Rostand, la romancière Christiane Rochefort et le prix Nobel de médecine Jacques Monod. Créée 4 ans avant que ne soit votée la loi Veil dépénalisant l'IVG, Choisir fut fondée pour abroger la loi répressive de 1920 condamnant l'avortement et la défense gratuite des femmes poursuivies pour avortement. Aujourd'hui, Violaine Lucas poursuit les combats de Gisèle Halimi avec d'autres membres de l'association, allant ainsi en été 2022, à la rencontre de celles et ceux qui, dans toute l'Europe, agissent en faveur des Droits des femmes dans un contexte international de remise en cause du droit à l'IVG.

L'URGENCE DE RACONTER

« Docteur, ne m'abandonnez pas. »

Par ces mots, Violaine Lucas ouvre son plaidoyer engagé pour le droit à l'avortement. Ces mots sont ceux prononcés par une femme demandant au docteur Paul Milliez de procéder à son avortement en 1971. Une femme qui, comme le rappelle Violaine Lucas, faisait partie de ces « femmes pauvres, souvent démunies, entre 15 et 45 ans, pleines de déférence pour le médecin » dans l'attente de l'accord de ce dernier à pratiquer un avortement, interdit avant la loi de 1945.

Violaine Lucas rappelle alors « l'onde de choc » créée par le procès de Bobigny : le procès en septembre et octobre 1972 de quatre femmes mises en cause pour avortement – Marie-Claire Chevalier ayant avorté suite à un viol, sa mère Michèle Chevalier et deux de ses collègues –, défendues par Gisèle Halimi, et pour lequel ce même docteur Paul Milliez, ouvertement catholique, avait témoigné, affirmant qu'il aurait avorté Marie-Claire Chevalier si elle était venue le lui demander. Un procès que Violaine Lucas qualifie d'« acte de désobéissance civique » ayant nourri des débats passionnés sur l'avortement en France.

« Il est urgent de raconter, entre le grand bond en arrière des États-Unis et la situation en Europe, que rien n'est simple pour l'IVG » poursuit Violaine Lucas. Suivant l'idée initiée par Gisèle Halimi en 1979 de « reprendre les meilleurs lois de l'Europe dans tous les domaines de la vie des femmes pour les appliquer à toute l'Europe », l'actuelle Présidente de Choisir a coordonné le travail d'analyse comparé des droits des femmes au sein de l'Union européenne et publié en 2008 La Clause de l'Européenne la plus favorisée.

LE MEILLEUR DE L'EUROPE POUR LES FEMMES

Pour réactualiser cette analyse comparée, l'équipe – bénévole et militante – de La Clause de l'Européenne la plus favorisée a entamé un tour d'Europe en juillet et août 2022. En train, elles se sont rendues en Croatie, en Slovénie, en Autriche, en Slovaquie, en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie, en Pologne, en Lettonie, en Finlande, en Suède, en Lituanie, en République Tchèque et en Irlande. Durant 6 semaines, l'équipe a rencontré des associations, des élus, des universitaires, recueilli des témoignages, jusqu'aux plus tragiques.

« Tous les peuples de l'Union européenne ne vivent pas avec les mêmes moyens, rappelle alors Violaine Lucas. Les inégalités entre peuples redoublent les inégalités entre genres. Nous entendons et emmagasinons tout, même les non-dits. Il existe 24 langues dans l'Union Européenne, la 25^e est le silence. »

Violaine Lucas atteste de la montée de l'extrême droite, partout en Europe ; elle cite en exemple cet archevêque en Lettonie déclarant que « les victimes ukrainiennes de viols de guerre doivent considérer leur enfant issu de viol comme un cadeau de Dieu » ; elle parle de l'effacement de la ligne de diplomatie féministe par le gouvernement d'extrême-droite en Suède ; elle raconte le trafic d'êtres humains en Bulgarie dont les victimes principales sont des jeunes femmes ; elle témoigne des cas de stérilisation forcée pratiquée sur des femmes en situation de handicap en Lituanie et de la loi polonaise interdisant toute IVG même lorsque le fœtus est malade : les médecins attendent alors que le fœtus meurt avant d'opérer les femmes qui le plus souvent, meurent elles aussi, de septicémie ; elle cite Savita, cette Irlandaise décédée, enceinte, parce qu'aucun médecin n'a voulu l'avorter d'un enfant mort né. L'Irlande, rappelle Violaine Lucas, est pourtant cité en exemple par les Polonaises. « Comment faire face à la désinformation ? » questionne-t-elle.

Elle raconte aussi la « fatigue immense des femmes qu'elles ont rencontrées » mais surtout, « l'écho des mobilisations » pour les droits des femmes, et des « millions de personnes dans la rue chaque semaine avant la crise du Covid pour défendre l'IVG ».

« Toutes les femmes ont besoin de notre sororité. »



Le 24 novembre 2022 – la veille de ce premier jour des Assises – la France connaît une « belle victoire en votant l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution. Mais Gisèle Halimi dirait que ce n'est pas assez. Portons ce combat dans la charte des droits fondamentaux et haussons-nous au niveau du courage de ces femmes. C'est ensemble que nous serons plus fortes », conclut alors Violaine Lucas, sous les applaudissements du public.

Ressources

- *La Clause de l'Européenne la plus favorisée*, Sous la direction de Gisèle Halimi, collectif, Éditions des femmes, 2008
- *Le procès de Bobigny : choisir la cause des femmes*, Collectif, Éditions Gallimard, 2022



SÉVERINE LEMIÈRE,
maîtresse de conférences, Présidente de
l'association FIT Une femme un Toit et membre
du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et
les hommes

Séverine Lemière, a clôturé, en tant que « grande témoin », la première journée des Assises nationales de lutte contre les violences sexistes le vendredi 25 novembre 2022.

Soulignant la richesse des échanges durant la journée et les nombreux « moments forts et émouvants », Séverine Lemière rappelle l'importance de la tenue d'un tel événement à destination des professionnels, félicitant alors les actrices et acteurs de terrain présents et sans qui les droits des femmes ne pourraient avancer.

Cette journée a selon elle, soulevé des réflexions quant aux différents termes utilisés pour évoquer les violences. Violences faites aux femmes, violences sexistes, violences intra-familiales, violences de genre, violences sexuelles, violences sexuelles faites aux enfants : autant de termes pour désigner des situations très différentes et par conséquent, des périmètres d'action distincts. Utiliser le bon terme revient déjà, selon elle, à prendre la bonne direction pour un accompagnement approprié.

UN ACCOMPAGNEMENT FÉMINISTE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Séverine Lemière souligne l'importance de « revendiquer l'accompagnement féministe » des associations engagées quotidiennement aux côtés des femmes victimes de violences : un « accompagnement personnalisé à partir du récit des femmes », ces femmes étant elles-mêmes l'objectif et le moyen. L'objectif étant de permettre aux femmes victimes de reprendre le pouvoir sur leur vie et de s'émanciper en devenant libres, et cela, en plaçant toujours au cœur de l'accompagnement, les femmes victimes elles-mêmes. Les professionnels doivent alors toujours garder en tête de travailler en coopération avec les victimes et non pas sans elles ou pour elles, d'avancer au rythme souhaité par ces dernières et d'être toujours disponibles, même si les victimes changent d'avis. Les femmes victimes de violences sont celles qui doivent décider de leur accompagnement : « c'est cela, l'émancipation », déclare Séverine Lemière.

Faisant le parallèle avec la demande d'Édouard Durand de mettre en place « une doctrine nationale sur les enfants victimes », Séverine Lemière appelle quant à elle à une « doctrine nationale féministe sur les femmes victimes de violence ».

« Être féministe est une expertise » résume-t-elle alors. Ainsi, reconnaître l'accompagnement féministe des femmes victimes comme « un savoir professionnel » permettrait donc de comprendre l'urgence à créer des places d'hébergement spécifiques.

DES PARADOXES

De nombreux paradoxes ont été soulevés au cours de cette journée d'échanges : dans un contexte d'« injonction à la parole et au dépôt de plainte », les femmes parlent de plus en plus des violences qu'elles subissent et sont mieux écoutées mais pour autant, le nombre de plaintes classées sans suite ne cesse d'augmenter. Car, rappelle Séverine Lemière, « les financements ne sont pas à la hauteur du professionnalisme et des conditions de travail des travailleuses et travailleurs sociaux. Il manque du personnel, des structures d'accueil, des relais ».

L'autre paradoxe soulevé par Séverine Lemière est celui du rapport au temps, ce temps de l'accompagnement que demandent les actions d'écouter, de révéler des faits, de déconstruire, de participer à de multiples échanges avec les femmes victimes. Rappelant que « le temps de la confiance est un temps long qui ne s'anticipe pas, ne peut pas se contraindre », la conférencière pointe l'impossible équation entre ce temps long d'une part, et de l'autre, l'attente pressente de la part de dispositifs pour des résultats chiffrés immédiats.

LE RÔLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Rappelant qu'une femme sur deux appelant le 3919 est en emploi, Séverine Lemière souligne l'importance à ce que les associations féministes se « tournent vers les employeurs » pour les former, les accompagner et en faire ainsi un nouveau relais pour aider les femmes en emploi à sortir des violences qu'elles subissent.

Expliquant également que l'une des conséquences des violences est d'isoler les femmes en les faisant quitter le monde du travail, Séverine Lemière appelle alors Pôle Emploi, les missions locales ainsi que les structures d'insertion professionnelle à intégrer la question des violences dans leur accompagnement.

En conclusion, Séverine Lemière rappelle que sur le terrain, au quotidien, les victimes de violence ne doivent pas être réduites à ce statut de victimes : elles sont aussi, déclare-t-elle, « des survivantes, des guerrières ». Elles sont des « femmes qui brisent leurs barreaux et qui dansent ». Car la lutte contre les violences est « un combat féministe, un combat de libération, fort, joyeux, optimiste, enthousiaste ». En somme, « une vraie source de sororité ».



SAMEDI
26 NOVEMBRE 2022
JOURNÉE DÉDIÉE AU GRAND PUBLIC

OUVRONS

LA VOIX

**FACE AUX
VIOLENCES
SEXISTES**





39 *intervenantes et intervenants*
sur les conférences, ateliers, tables rondes, interviews

30 *femmes choristes*



3 *animatrices*
et **1** *animateur*

14 *stands*



6 *expositions*

CAP Coopération des hommes pour l'Abolition du Patriarcat
CIDFF
Citad'elles
Consentis
Forces de l'ordre :
Gendarmerie Nationale et Police Nationale
Gynécologie Sans Frontières
Mouvement du Nid
NOSIG
Planning Familial
Resonantes
SOLidarité femmeS
Loire-Atlantique
SOS Inceste & Violences Sexuelles
Stop aux Violences Sexuelles
Ville de Nantes

Marie et Alphonse
Lady de Nantes
Cada Coallia - L'œil parlant
NousToutes - Resonantes



LE PROGRAMME DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

ÉVÈNEMENTS	HEURES	INTERVENANTES & INTERVENANTS	SALLE
------------	--------	------------------------------	-------

OUVERTURE AU PUBLIC

🕒 9:00

PLAIDOYER Si nous avions un milliard contre les violences...?	9:30 10:00	Caroline De Haas Collectif	 salle Joséphine Baker
CONFÉRENCE Le corps, berceau des dominations sexistes	10:00 11:00	Juliet Drouar Mounia El Kotni Charlotte Puiseux	 salle Joséphine Baker
ATELIER Le nerf de la guerre : l'enjeu économique des violences sexistes	11:00 12:00	Titiou Lecoq Lucile Peytavin	 salle Joséphine Baker
TABLE RONDE Vivre dans un monde sexiste : Paroles de Nantaises et de Nantais		Elvire Bornand Frédérique Letourneux	 salle Simone de Beauvoir
CONFÉRENCE INTERACTIVE Ne laissons pas les violences sexistes et sexuelles gagner du terrain !		Fabien Robert	salle Bell Hooks
ATELIER DE SENSIBILISATION Connais-toi toi-même ! La meilleure connaissance du corps des femmes, outil de lutte contre les violences		Camille Tallet Elise Thiébaud	salle Louise Michel
ATELIER DE FORMATION Se former contre le harcèlement de rue avec le programme Stand up		Resonantes	salle Maya Angelou
PLAIDOYER Protéger les enfants. Changer le monde.	12:00 12:30	Sokhna Fall	 salle Joséphine Baker
INTERVIEW #MeToo dans le sport	12:30 13:00	Sarah Abitbol	 salle Joséphine Baker
CINÉMA « Dans le noir, les hommes pleurent » film de Sikou Niakate	13:00 14:00	Sikou Niakate	salle Joséphine Baker
CONVERSATION Rire après #MeToo		Elsa Gambin Rosa Bursztein	 salle Simone de Beauvoir
ÉCHANGES Être potes après #MeToo		Mymy Haegel	salle Bell Hooks
CONFÉRENCE-ATELIER Mon corps, mon choix : en finir avec les violences obstétricales		Juju la gygy Isabelle Derrendinger	salle Louise Michel
ATELIER EXPÉRIENTIEL Prendre sa place dans l'espace		Julie Dessavre	salle Gisèle Halimi



ÉVÈNEMENTS	HEURES	INTERVENANTES & INTERVENANTS	SALLE
TABLE RONDE Les bonnes victimes n'existent pas, les monstres non plus : comprendre la systémie des violences	14:00 15:00	Axelle Jah Njiké Anne-Cécile Mailfert Diariata N'Diaye Sikou Niakate	 salle <i>Joséphine Baker</i>
CONVERSATION #MeToo en France : 5 ans plus tard, où en est-on ?	15:00 16:00	Rose Lamy Mathilde Viot	 salle <i>Joséphine Baker</i>
CONVERSATION Ce que nos filles ont à nous dire		Alexandra Benhamou Maiïwen Petton Florence Pagneux Sandrine Roudaut	 salle <i>Simone de Beauvoir</i>
ATELIER Résister au cyberharcèlement		Laure Salmona	salle <i>Bell Hooks</i>
ATELIER Comprendre le consentement		Samuel Olivaux Charline Vermont	salle <i>Louise Michel</i>
GROUPE DE PAROLE Réinventer sa masculinité		Didiel Pacary-Charuel	salle <i>Maya Angelou</i>
CONFÉRENCE Prévenir les violences sexistes à l'adolescence	16:00 17:00	Dr. Kpote	 salle <i>Joséphine Baker</i>
CONFÉRENCE-ÉCHANGES Éduquer sans préjugés sexistes		Amandine Hancewicz	 salle <i>Simone de Beauvoir</i>
ATELIER DE FORMATION Se former contre le harcèlement de rue avec le programme Stand up		Resonantes	salle <i>Bell Hooks</i>
CONVERSATION INTIME Comment parler de violences sexuelles au sein des familles ?		Axelle Jah Njiké	salle <i>Gisèle Halimi</i>
CONVERSATION COLLECTIVE Nous serons réparé-e-s	17:00 18:00	Lauren Bastide Victoire Tuailon	 salle <i>Joséphine Baker</i>
CLÔTURE ARTISTIQUE	18:00 18:10	Chantons ensemble	 salle <i>Joséphine Baker</i>
EMISSION RADIO La nuit féministe de radio Prun'	20:00 12:00	Radio Prun' 92FM La nuit du 26, plus de 15 heures non-stop de programmes et musiques sur le sexisme	

SI NOUS AVIONS UN MILLIARD CONTRE LES VIOLENCES... ?



CAROLINE DE HAAS,
autrice, fondatrice du
collectif #NousToutes

« Bienvenue sur ce premier Live Insta en direct de l'Élysée ! ». Pour lancer la seconde journée des Assises nationales de lutte contre les violences sexistes, Caroline De Haas s'est improvisée nouvelle présidente de la République et a détaillé les principales mesures de son gouvernement, décidées lors d'un premier conseil des ministres imaginaire, intégralement dédié aux violences.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SITUATION ACTUELLE

Au travail, 82 % des femmes en France ont été confrontées à des décisions ou comportements sexistes, 32 % ont déjà été la cible de harcèlement ou d'agression sexuelle.

Un million de femmes sont victimes chaque année d'injures sexistes en France.

553 000 femmes sont victimes d'agression sexuelle chaque année en France, 12 % ont déjà subi un viol (chiffres INED et observatoire national de la délinquance et des réponses pénales).

10 % de la population française a été victime d'inceste, des centaines de milliers d'enfants vivent dans des familles avec des violences au sein du couple.

« C'est la réalité du pays dans lequel nous vivons, c'est cette réalité que l'on veut faire changer. »



POURQUOI 1 MILLIARD D'EUROS ?

Le montant de 1 milliard nécessaire pour mener des politiques publiques ambitieuses contre ces violences est issu des travaux de chercheurs et d'associations féministes, notamment basé sur un rapport produit par la Fondation des femmes et le Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes.

« Vous connaissez le montant global des dépenses de l'État ? Plus de 300 milliards d'euros de dépenses chaque année. Le montant des aides aux entreprises en France en exonérations de cotisations par exemple ? 157 milliards par an. Donc un milliard, ce n'est pas beaucoup. »

LES 3 CHANGEMENTS MAJEURS POUR CHANGER LA DONNE

• Miser sur la prévention des violences :

Rendre effectives les séances d'éducation à l'égalité et à la sexualité à l'école. « Comme pour l'attestation de sécurité routière (ASSR), on va former les élèves à la question de la non-violence ». Coût estimé : 60 millions par an.

Former les professionnels à détecter les problèmes dès le départ. « Si 100 % des professionnels au contact d'une personne, lui demandaient : « Est-ce que vous subissez des violences dans votre vie ? », on mettrait fin à des milliers de situations de violences ».

Recruter massivement des inspectrices et inspecteurs du travail : l'article L11-53-1 alinéa 5 du Code du travail dit : « L'employeur prend toutes les dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner ». Les 1972 professionnels actuels ne suffisent pas à faire respecter la loi dans les entreprises. Coût estimé : 40 millions par an.

Créer des campagnes de préventions s'adressant à l'entourage : « Quand vous entendez un propos sexiste, dévalorisant, vous pouvez intervenir ».

• Muscler la prise en charge

400 millions d'euros pour garantir un accueil dans tous les départements des femmes victimes de violences, des moyens donnés aux associations féministes pour qu'elles puissent exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Plus de 400 millions d'euros pour l'hébergement : « Il ne faut pas juste des places, il faut des places dans des centres d'hébergement et de réinsertion qui permettent d'avoir non seulement un toit mais aussi un accompagnement social ou psychologique ».



Des moyens pour la protection de l'enfance : accueillir les enfants dans des endroits sécurisés, former les professionnels qui reçoivent un enfant au repérage des violences (à l'hôpital par exemple), déployer l'ordonnance de protection qui permet aux femmes victimes de violence d'être protégées avec leurs enfants, sans forcément porter plainte.

• Réformer les institutions

Si, demain, toutes les femmes victimes portent plainte, les institutions actuelles ne pourront pas traiter l'ampleur des violences. Il faut donc penser l'évolution du système et des niveaux de pénalisation. voire abolir la prison, qui n'est pas une solution pour traiter les violences. « On est entre nous sur ce live Instagram Élysée... Je ne suis pas totalement majoritaire dans mon gouvernement là-dessus mais je pense qu'on pourra les convaincre ! Il me reste un petit peu de temps... »

En conclusion de son intervention, la « présidente » Caroline De Haas a invité son nouveau gouvernement (l'ensemble des intervenantes et intervenants de la journée des Assises nationales du lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



LE CORPS, BERCEAU DES DOMINATIONS SEXISTES

ANIMATION : CLÉMENTINE LEMAIRE
ET CLÉMENCE LEVEAU



JULIET DROUAR,
art thérapeute,
artiste et militant
queer



MOUNIA EL KOTNI,
anthropologue,
co-auteurice de
*Notre corps,
nous-mêmes*



CHARLOTTE PUISEUX,
psychologue et docteure
en philosophie, spécialiste
du mouvement CRIP

Charlotte Puiseux, Juliet Drouar et Mounia El Kotni échangent ensemble sur la question du corps comme berceau des dominations sexistes et sexuelles : ce corps dans lequel s'inscrivent et se gravent les violences.

LA DOMINATION PATRIARCALE SUR LE CORPS

Selon Mounia El Kotni, la question centrale à poser n'est pas le corps lui-même mais ce que le patriarcat fait aux corps des femmes : une domination qui selon elle, « œuvre avant la naissance, notamment avec la sélection du genre du fœtus lors de la grossesse, et s'inscrit tout au long du vécu jusque dans la mort ». Évoquant un « universel des violences sexistes et sexuelles visant spécialement les corps sexisés », l'anthropologue évoque les violences que sont notamment les mutilations génitales et les chirurgies très lourdes pratiquées sur des enfants inter-sexe pour faire « rentrer leurs corps dans des cases ». Des violences structurelles et non traitées, au même titre que les violences faites aux femmes en situation de handicap.

Charlotte Puiseux rappelle ainsi que 9 femmes souffrant de handicap mental sur 10 ont subi des violences au cours de leur vie. Des chiffres tirés d'enquêtes que la psychologue qualifie de « secrètes », comme le sont, rappelle-t-elle, les violences dans les institutions spécialisées pour personnes en situation de handicap, qui sont pour elle les « haut lieux de violences sexuelles car en huis clos » ; des lieux où les personnes « ne sont pas écoutées car la parole des personnes valides y est jugée supérieure ». Elle décrit ainsi, devant une salle abasourdie, le concept de « violeur bienfaiteur » désigné comme tel pour avoir eu « la bienfaisance de considérer le corps pourtant déssexualisé d'une personne handicapée ». Charlotte Puiseux déplore également que les mouvements féministes et le mouvement MeToo ne prennent pas suffisamment en compte les violences que subissent les femmes en situation de handicap, ce pourquoi elle se bat avec son collectif Les Dévalideuses.

L'INCESTE COMME SYMPTÔME DE LA CULTURE PATRIARCALE

Co-auteur de *La Culture de l'inceste*, Juliet Drouar rappelle que l'inceste touche 1 enfant sur 10 en France et que l'auteur de l'inceste est le plus souvent un homme, plus âgé que la victime, majoritairement père. 70 à 80 % des crimes incestueux sont perpétrés par des hommes sur des femmes et des enfants. Faisant le parallèle entre la position des enfants, des femmes et celles des personnes en situation de handicap, Juliet Drouar dénonce un discours commun à

leur rencontre : « vous êtes fragiles, dépendants donc nous allons vous aider ».

Dans un contexte général de libération de la parole des victimes, et deux ans après la publication du livre de Camille Kouchner *La Familia Grande* vendu à 300 000 exemplaires, Juliet Drouar souligne toutefois que la parole sur la pédocriminalité et l'inceste est beaucoup plus audible aujourd'hui qu'il y a encore quelques années.

L'INTÉGRATION POUR L'ÉMANCIPATION

En conclusion, Mounia El Kotni précise que MeToo a montré que les violences sexistes « concerne tous les milieux sociaux, mondialement ». Charlotte Puiseux abonde et souligne l'importance du collectif : « un des ressorts des systèmes de domination est de nous isoler les uns des autres et de reporter la faute sur les individus. Si les personnes concernées sont exclues des choix sociopolitiques, la société ne sera pas pensée pour elles. La première chose à faire est de les écouter pour qu'elles puissent s'émanciper ».

QUESTIONS DU PUBLIC

Public : Une jeune femme déplore que l'espoir soulevé par MeToo soit, selon elle, en train de retomber et demande aux trois intervenants leurs espoirs pour ce mouvement et le féminisme en général.

Intervenants : Parmi les espoirs soulevés, le fait que les collectifs de femmes en situation de handicap soient pleinement pris en compte par les mouvements féministes ; ou encore des changements observés comme notamment dans le corps médical, où des « gynécologues qui n'avaient jamais demandé le consentement de leurs patientes avant un acte médical, désormais le font ».

Ressources

- Dorothee Dussy, *Le berceau des dominations, Anthropologie de l'inceste*, Éditions la Discussion, 2013
- Camille Kouchner, *La Familia Grande*, Éditions du Seuil, 2021
- Charlotte Puiseux, *De chair et de fer - Vivre et lutter dans une société validiste*, Éditions La Découverte, 2022
- *La culture de l'inceste*, Collectif, Éditions du Seuil, 2022
- *Notre corps, nous-mêmes*, Collectif NCMN, Éditions Hors d'atteinte, 2020

LE NERF DE LA GUERRE : L'ENJEU ÉCONOMIQUE DES VIOLENCES SEXISTES

ANIMATION : ÉRIC WARIN



TITIOU LECOQ,
journaliste, autrice de *Le couple et l'argent, Pourquoi les hommes sont plus riches que les femmes*

En initiant un dialogue entre Titiou Lecoq et Lucile Peytavin, l'atelier « Le nerf de la guerre : l'enjeu économique des violences » soulève la question du rôle central de l'argent dans les violences. Dans le couple, l'argent peut favoriser l'emprise et empêcher les départs. Dans la société, la virilité coûte cher. Les deux intervenantes le démontrent dans leurs travaux respectifs. Journaliste et autrice, Titiou Lecoq a publié *Le couple et l'argent, Pourquoi les hommes sont plus riches que les femmes*. Essayiste et historienne spécialisée dans le travail des femmes, Lucile Peytavin a publié *Le coût de la virilité, ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes*.

En introduction de l'échange, Titiou Lecoq rappelle que la question économique a été laissée de côté dans le mouvement MeToo, au profit du travail sur le corps. « Le mouvement féministe est gêné de parler d'argent avec les femmes, tout en tenant un discours qui ne va pas avec un horizon d'abolition de domination », explique-t-elle. Lucile Peytavin souligne que pour autant, Simone de Beauvoir a déjà posé la question de l'argent en déclarant qu'il n'y aurait pas de libération des femmes sans libération ni indépendance économique.

Alors pourquoi et comment, les hommes restent encore en 2022 plus riches que les femmes ? Car « la féminité est construite sur le don » selon Titiou Lecoq. Rappelant le fait que les inégalités de patrimoine entre les hommes et les femmes ont quasiment doublé ces dernières années, la journaliste explique que les femmes ignorent qu'elles sont « des agents économiques sur tous les pans de leur vie » et que « l'État français est construit pour que l'égalité dans un couple ne soit pas intéressante » à atteindre mais au bénéfice de celui ou celle qui a le revenu supérieur. Regrettant l'absence d'une éducation à l'argent à l'école, Titiou Lecoq déplore que cette éducation soit essentiellement familiale donc au bénéfice de certaines classes sociales uniquement.

VIOLENCES ÉCONOMIQUES

213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont été victimes de violences au sein de leur couple en 2019. L'argent peut être l'outil de ces violences, notamment quand il existe une dépendance financière d'un membre du couple sur l'autre.

« Des femmes subissent des violences économiques sans en avoir conscience. Si le sujet de l'argent fait peur à aborder c'est qu'il y a un problème au sein du couple. » Titiou Lecoq.

Lucile Peytavin souligne le pouvoir du sujet économique pour sensibiliser aux questions d'inégalités, notamment à destination des hommes. « Lorsque l'on aborde la mascu-



LUCILE PEYTAVIN,
historienne, essayiste, autrice de *Le coût de la virilité*

linité toxique par l'angle économique, on utilise un langage universel qui parle plus facilement aux hommes », analyse ainsi l'historienne. Rappelant que pour l'écriture de son livre, il lui fut difficile de trouver des « statistiques ventilés par sexe », Lucile Peytavin parle de « points aveugles » pour décrire le fait que la société considère, à tort, que les comportements des hommes représentent la norme ; et évoque une « sur-représentation des hommes dans la violence, la délinquance, la criminalité », chiffres à l'appui : 80 % des élèves sanctionnés pour leur attitude au collège sont des garçons, 96,3 % de la population carcérale en France est masculine. L'essayiste a alors calculé le différentiel entre les sommes dépensées par l'État français pour faire face aux comportements sociaux des hommes et celles dépensées pour les services de défense et de sécurité, l'évaluant à 95,2 milliards d'euros par an, soit environ le montant du déficit du budget annuel de la France.

INVESTIR SUR LA PRÉVENTION PLUTÔT QUE DE RÉPARER LES CONSÉQUENCES

Lucile Peytavin rappelle l'importance de l'éducation pour prendre en compte les causes des comportements cités précédemment :

« La société éduque les garçons à travers cette valeur de virilité : être le plus fort, avec des rapports de rejet, de domination, de non-respect des règles. » Lucile Peytavin

Mais selon elle, « être fort moralement et physiquement sans cesse a un coût » payé par la société, par les femmes – car les garçons sont « éduqués dans le mépris du féminin » – et par les hommes eux-mêmes. Ainsi, 75 % des morts sur la route sont des hommes et les hommes ont 2 à 3 fois plus de risques de mourir d'une mort liée à un comportement à risque, par exemple.

En conclusion de leur échange, Lucile Peytavin et Titiou Lecoq saluent toutes deux que le fait d'avoir analysé les discriminations sous l'angle économique permet à leurs travaux d'être entendus par des personnes qui « n'avaient pas l'habitude de nous écouter ».



QUESTIONS DU PUBLIC

Une femme demande s'il existe une application mobile permettant de mesurer le temps qu'une mère passe avec ses enfants « parce que le temps, c'est de l'argent ». Après les rires du public, Titiou Lecoq répond que les femmes ont tendance à sous-estimer le temps passé à accomplir les tâches ménagères tandis qu'à contrario, les hommes le surestiment. Un temps qui, selon la journaliste, a « une valeur économique » posant la question de la définition même du travail.

Une seconde intervenante, membre de l'association Femmes sourdes et solidaires évoque une situation de couple entre un homme sourd et une femme sourde au sein duquel l'homme est le seul à toucher les deux prestations AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) car sa femme analphabète ne peut pas remplir les documents administratifs. Titiou Lecoq rappelle alors que l'État français considère le couple comme unité économique de base mais qu'actuellement, face à une forte demande de déconjugalisation des prestations sociales, une loi est en passe d'être votée pour qu'une prestation sociale ne soit plus versée sur compte bancaire autre que celui au nom de la personne ayant le contrat.

Une troisième personne demande à Lucile Peytavin si elle a quantifié le coût de la virilité au niveau de la santé mentale. L'essayiste répond s'être appuyée sur des outils statistiques permettant de quantifier combien vaut une vie, un blessé grave, un blessé léger mais qu'il est difficile, à travers les chiffres, de rendre compte de la souffrance mentale.

Enfin, une dernière intervenante souhaite « interpellé sur la possibilité d'un salaire universel des femmes », évoquant son choix personnel d'arrêter sa carrière de cadre pour accompagner ses enfants. Déplorant une absence de « reconnaissance de la société », elle considère pourtant « travailler aussi pour la société » en accompagnant notamment son fils à avoir une « bonne attitude envers les femmes ». Titiou Lecoq abonde en précisant que cela soulève la question des congés parentaux qu'il faudrait complètement réformer et celle, plus large, de savoir quelle société nous voulons, en concluant : « Plus le métier est nécessaire, plus il est mal payé ».

Ressources

- Titiou Lecoq, *Le couple et l'argent, pourquoi les hommes sont plus riches que les femmes*, Éditions L'Iconoclaste, 2022
- Lucile Peytavin, *Le coût de la virilité, ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes*, Éditions Anne Carrière, 2021
- <https://www.oseilleetcompagnie.com/>
- <https://plancash.fr/>
- <https://monbudgetbento.com/>
- Application mobile « Bring ! » pour les courses
- Application mobile « Tricount » pour les comptes partagés

VIVRE DANS UN MONDE SEXISTE : PAROLES DE NANTAISES ET DE NANTAIS



ELVIRE BORNAND,
sociologue et présidente de l'association
Plan 9

Elvire Bornand, sociologue et présidente de l'association Plan 9, et Frédérique Letourneux, journaliste et sociologue, ont mené des ateliers dans des centres socioculturels Accoord pour croiser les regards sur le sexisme. « Nous avons rencontré des publics jeunes et moins jeunes en leur demandant ce que signifiait pour eux le sexisme, indique Elvire Bornand, en préambule de la table ronde. Nous leur avons demandé comment ils se percevaient dans la société et s'ils se sentaient autonomes dans la vie de tous les jours ou contraints par des rapports de genre. L'idée, c'était de faire de la sociologie sur le vif pour permettre à des personnes de commencer à conscientiser et à déconstruire des choses. Toute notre réalité est construite, il faut apprendre à la décortiquer brique par brique ». De ces rencontres est né un podcast : *Vivre dans un monde sexiste*.

« NOMMER CE QUE L'ON VIT »

En raison de problèmes techniques, les extraits du podcast ne peuvent être diffusés lors de la table ronde mais une borne d'écoute est disponible à la sortie de la salle. Elvire Bornand et Frédérique Letourneux se concentrent sur la parole de trois salariées de l'Accoord : comment ces professionnelles vivent et traitent la question du sexisme au quotidien. Hélène, formatrice de Français langue étrangère (Fle), anime des ateliers sociolinguistiques avec des adultes.

« En fonction de la composition du groupe, j'adapte les sujets. Je fais par exemple un focus sur la santé féminine. Cette semaine, au centre socioculturel de La Halvêque, j'ai présenté le distributeur de protections périodiques. La plupart des femmes ne connaissaient pas l'existence de cet endroit ni ce qu'est un tampon, c'est donc l'occasion d'en discuter ». Hélène informe également sur les dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et utilise des supports comme la BD de la dessinatrice Emma sur la charge mentale des femmes. « L'important, c'est de pouvoir nommer les choses pour prendre conscience de ce que l'on vit. »

Le podcast a également été enregistré lors d'un bivouac organisé par l'Accoord. Les adolescentes ont pu s'exprimer sur le rapport au corps et le consentement. Une question abordée au quotidien par Marieke qui travaille au club ados de Port-Boyer. « Avant d'évoquer le consentement, on essaie de parler de la notion d'empathie : se mettre à la place de l'autre. Si on est sensible à l'autre, si on l'observe et on voit comment il réagit... On peut pressentir s'il est ok pour aller plus loin ».

« DÉGENERER AU MAXIMUM LES ACTIVITÉS »

« Les inégalités ne nous tombent pas dessus à l'âge adulte : on naît dans une société inégale et on en prend conscience petit à petit. Et beaucoup de choses se jouent dans la cour d'école », rappelle Elvire Bornand. Clothilde, qui travaille au sein de l'Accoord avec des enfants de 3 à 10 ans, le



FRÉDÉRIQUE LETOURNEUX,
journaliste et sociologue

constate : « 95 % des enfants jouant au foot sont des garçons. C'est assez révélateur de la place qu'ils prennent par rapport aux filles. Les petites filles vont vers des activités calmes, en intérieur, alors que les garçons sont dehors. Ils prennent de la place et font du bruit ». Comment faire bouger les lignes ? « Quand un tournoi de foot est organisé par des adultes, les filles vont se sentir plus légitimes à participer ». La professionnelle souligne qu'il faut également « autoriser les garçons à aller vers des activités dites de filles » en « dégenrant au maximum le loisir ».

La question de la mixité est débattue par les intervenantes. Clothilde anime des ateliers philo : « Nous ne travaillons qu'avec des filles car la parole est beaucoup plus libre. Nous avons essayé de faire des ateliers mixtes mais les garçons sont dans la moquerie ». Pour Marieke, « la non-mixité a ses limites car on n'enrichit pas les garçons sur ce que sont les femmes et les filles alors qu'ils en ont besoin pour mieux grandir ». Hélène évoque son expérience professionnelle en Irlande dans une école de filles, « la plupart expliquaient qu'elles n'avaient pas à réfléchir à leurs postures et à se censurer dans leurs réponses », et rapporte également une parole plus libre des femmes dans ses ateliers quand les hommes sont absents.

« Pensez-vous qu'il revient à l'animation socioculturelle, l'enseignement de la langue et l'éducation populaire de jouer un rôle pour se défendre face aux injustices ? », interroge Elvire Bornand. « C'est une évidence, on est censés pouvoir leur fournir des armes pour grandir dans des conditions les plus justes possibles », indique Clothilde. Pour Marieke, « l'éducation populaire doit faire en complément de l'éducation nationale et parentale, c'est ce qui va permettre aux jeunes de construire leur esprit critique ».

En clôture de cette table ronde, des adolescentes ayant participé au bivouac prennent la parole :

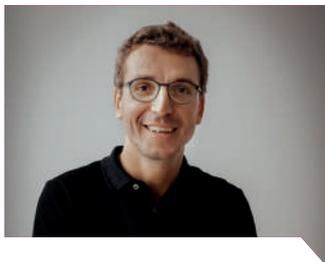
« J'aime beaucoup le foot et en primaire, il est arrivé que l'on me dise que je ne pouvais pas jouer parce que j'étais une fille. J'ai insisté et maintenant, on me prend souvent dans l'équipe ».

« Merci de parler de ces sujets un peu tabous. D'habitude, on ne peut pas s'exprimer comme ça et c'était bien. »

Ressources

- Emma, *Un autre regard*, tomes 1 et 2, Massot éditions, 2017
- Podcast *Vivre et grandir dans une ville sexiste*, quelque chose de grand et d'infiniment petit, <https://soundcloud.com/user-657780927/vivre-et-grandir-dans-une-ville-sexiste>

NE LAISSONS PAS LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES GAGNER DU TERRAIN !



FABIEN ROBERT,
intervenant régional association
Colosse aux pieds d'argile

L'association Colosse aux pieds d'argile a été fondée en 2013 par le rugbyman Sébastien Boueilh. Victime de violences sexuelles durant son adolescence, il porte plainte à 30 ans en découvrant que son agresseur a aussi sévi sur un de ses amis. Au terme de la procédure judiciaire qui condamne son agresseur, il crée l'association prévenir les violences sexuelles auprès des plus jeunes, notamment dans le domaine du sport.

POURQUOI LE SPORT PEUT-IL ÊTRE CONCERNÉ PAR LES VIOLENCES SEXUELLES ?

Dans l'ordre, les violences sexuelles se déroulent : d'abord en milieu intra-familial (famille, amis...), puis en milieu religieux, en accueil collectif de mineurs, en milieu scolaire et en milieu sportif.

Colosse aux pieds d'argile a reçu 5000 témoignages de violences sexuelles depuis sa création, dont 1/4 proviennent du milieu sportif.

Le sport peut-être un lieu de vulnérabilité parce que le corps est au cœur du travail sportif, parce que plus on arrive vers le haut niveau, plus il y a risque de phénomènes d'emprise.

LES LIEUX DE VULNÉRABILITÉ DANS LE SPORT

En lien avec les participants à la conférence interactive, plusieurs lieux ont été identifiés : les vestiaires y compris douches et WC, les temps de déplacements, l'hébergement, les massages de récupération, les outils numériques...

« En anticipant les situations dans ces différents lieux, l'enjeu est de protéger les enfants, mais également leurs encadrants. »

DES SITUATIONS ÉVOQUÉES, DES SOLUTIONS PRÉCONISÉES

- Se saluer au sein de la structure : l'association suggère d'éviter la bise, d'instaurer un check, ou juste une salutation orale, voire de laisser les jeunes choisir la forme.
- L'accès au vestiaire ? L'association conseille d'instaurer un binôme d'adulte y ayant accès. Aucun adulte ne doit être autorisé dans la douche, certains clubs acceptent que les enfants se douchent en sous-vêtements.
- Corriger un enfant dans ses gestes sportifs : il est important de prévenir du geste que l'on va effectuer, même s'il n'y a aucun caractère sexuel. L'enfant doit consentir au geste.

- Contacter un enfant à distance : Il vaut mieux créer des groupes de discussion, avec les parents ou les enfants. Jamais de contact individuel.
- Organiser l'hébergement : dès 6 ans, la non-mixité de genre s'impose. On peut laisser les jeunes choisir leur groupe, aucun adulte ne doit dormir dans la chambre des enfants.
- Transporter un enfant en voiture : à l'arrière quel que soit son âge, l'idéal étant de ne pas se retrouver seul avec un enfant pour un déplacement.
- Diffuser des photos des jeunes sur les réseaux sociaux : l'institution le peut si elle dispose du droit à l'image donnée par les parents.

« Pour protéger les enfants et les éducateurs, le mieux est d'en parler. »

LES INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Fabien Robert a souligné que les infractions à caractère sexuel faisaient intervenir deux notions : le **non-consentement** et l'**atteinte aux parties intimes**, puis a détaillé les différentes notions : l'**atteinte sexuelle** (relation sexuelle d'un majeur avec un mineur de moins de 15 ans), l'**agression sexuelle** (relation sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise). Cette dernière est qualifiée de **viol** s'il y a pénétration. Le « jeu de l'olive », tout comme le « chat-bite », qui ont cours parmi les jeunes sont des agressions sexuelles. Le **harcèlement sexuel** enfin, impose à une personne des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui portent atteinte à sa dignité. L'exhibition sexuelle en fait partie, tout comme la sextorsion. La corruption de mineur (inciter à faire quelque chose qu'un mineur n'aurait pas fait seul comme visionner du porno) entre également dans cette case.



LES MÉCANISMES DE L'AGRESSEUR

Verrouiller la parole : chantage, abus de confiance, manipulation, culpabilisation.

« L'adulte va rechercher la confiance des adultes. Il va aussi repérer l'enfant le plus isolé, qui parlera le moins. Il s'appuie sur l'instauration d'un secret avec l'enfant. »

Le silence de la victime s'explique par la honte, la culpabilité, la peur de ne pas être cru, la peur de compromettre ses études, sa carrière, la protection de sa famille et le tabou de la sexualité dans la famille.

Ressources

- Le centre de victimologie pour mineurs propose de nombreux outils de sensibilisation, dont la vidéo *C'est quoi une agression sexuelle ?*
- Le numéro de téléphone du Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger 119, gratuit et confidentiel

SE FORMER CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE AVEC LE PROGRAMME STAND UP



MANON LE MEITOUR,
chargée de sensibilisation et
d'accompagnement de l'association
Résonantes

Le programme Stand-up, qu'est-ce que c'est ? L'Oréal Paris, main dans la main avec la Fondation des Femmes et l'ONG Hollaback, a créé un programme international de formation afin de sensibiliser et d'éduquer le plus de personnes possibles au harcèlement de rue. 80 % des femmes ont déjà été victimes de harcèlement. Et seulement 20 % des femmes déclarent avoir reçu de l'aide de la part d'une tierce personne, témoin de la scène.

L'idée est de transmettre les meilleurs outils pour pouvoir agir au mieux dans des situations de harcèlement de rue. L'association Résonantes, créée en 2015 pour lutter contre les violences faites aux filles et aux femmes, porte ce projet en Loire-Atlantique.

LE HARCÈLEMENT DE RUE, DÉFINITION ET CONSÉQUENCES

Sifflements, bruits de bouche, commentaires, insultes et interpellations ou encore agressions sexuelles commises dans l'espace public définissent le harcèlement de rue.

Ces comportements, ces atteintes ont lieu sans le consentement de la personne et peuvent avoir de lourdes conséquences sur son quotidien : santé psychologique et mentale (anxiété, dépression, stress post-traumatique), social et financier (entrave à la mobilité, absentéisme, déménagement, changement d'habitudes de se vêtir, de se déplacer...), la qualité de vie de manière générale.

Cet atelier sensibilise pour être davantage prêt pour agir, il s'appuie sur la formation Stand Up qui aide les témoins à agir plus facilement et en conscience. L'intervention du témoin est une méthodologie éprouvée. Agir en tant que témoin est important, mais identifier et évaluer le danger avant est essentiel pour désamorcer une situation sans créer de danger pour soi-même.

« Lorsque nous intervenons face à ces situations, ça peut changer la donne pour la personne harcelé.e. »



CAMILLE KSAZ,
chargée de sensibilisation et
d'accompagnement de l'association
Résonantes

LA MÉTHODE DES 5 D POUR AIDER UNE VICTIME

Il existe 5 possibilités d'intervenir, selon son ressenti, selon le lieu et selon son courage. 5 façons d'aider une victime, 5 façons différentes toutes commençant par la lettre D.

- **Distraire** : adopter une approche indirecte pour désamorcer la situation
- **Déléguer** : Interpeller quelqu'un pour intervenir
- **Documenter** : récolter des preuves en gardant une distance de sécurité, et avoir le réflexe de relever le jour, le lieu, la date et l'heure. Et ne pas oublier que ses informations n'appartiennent qu'à la victime.
- **Dialoguer** : s'assurer que la personne va bien, la rassurer, en évitant de la toucher.
- **Diriger** : interpellé directement la personne harcelante, mais éviter la confrontation.

Pour être un témoin efficace, il faut bien identifier la situation, évaluer sa sécurité et identifier ce qui empêche d'agir. On peut retenir 3 éléments stratégiques :

- Suivez votre instinct, ne jugez pas votre propre réaction, il n'existe pas de réponse correcte ou parfaite. Réagir aide à faire face avec le traumatisme.
- Réaffirmez votre espace. Décidez de réagir, impliquez le témoin, dites ce dont vous avez besoin ou ce qui ne va pas. Documentez, démontrez, répétez les paroles du harceleur, ou encore dites que vous filmez ou enregistrez.
- Pratiquez la résilience. En parler, écrire, chanter, faire du sport, trouver le temps de se remettre pour évacuer est une étape importante souvent négligée.

Il n'y a pas de réponse unique. Posez-vous la question de quoi avez-vous besoin ? Bien qu'essentielle, cette question est souvent mise de côté.

LES FREINS À UNE INTERVENTION

Il existe différentes raisons qui justifient l'inaction de certaines personnes face à une scène de violence comme le harcèlement de rue.

- L'effet spectateur : « Pourquoi j'interviendrai, quelqu'un d'autre va intervenir à ma place ». Plus il y a de monde moins on agit. Un blocage collectif se met en place, mais un mot, un geste peuvent tout changer.



- La peur : « J'ai peur d'empirer la situation » : Si le danger est présent, on peut appeler la police. « Je ne peux rien y faire » : la peur est normale, mais on peut trouver des outils pour aider. Plusieurs personnes agressent « J'ai peur que cela se retourne contre moi » : on peut trouver une méthode indirecte, pour distraire.
- Le choc : « Je ne suis pas sûr de bien comprendre ce qu'il se passe » : demander si ce à quoi on assiste est normal ; au pire on se trompe, au mieux, on fait alors distraction.
- La mise à distance : « Cela ne me concerne pas » : peut-être un jour cela concernera une personne que l'on connaît.
- La banalisation : « Ce n'est pas méchant il n'y a pas de violence » : on est tellement confronté à certaines violences qu'on les minimise. Mais qu'a subi la victime dans sa journée ? Cet acte vient-il dans un contexte de tension ? La personne est-elle sensible ? Demander si ça va rester possible pour mesurer l'impact du moment sur la victime et son besoin.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : « Ce n'est pas facile d'en parler, souvent quand ça m'arrive je suis seule. Devoir me rabaisser à ses hommes... Cette colère que j'ai, cette peur, pourquoi c'est à moi de serrer les poings et de me taire ?! Alors qu'avec mon mari nous sommes sur un pied d'égalité »

Intervenantes : « Quand on est victime on ressent de la violence, on accumule différentes émotions. Il faut les exorciser, crier, évacuer la colère, respire et en parler ».

Public : « La police, les agents de sécurité ne nous croient pas... »

Intervenantes : « Aujourd'hui il existe un pôle psychologique au commissariat Waldeck Rousseau, qui facilite le dépôt de plainte. L'important est surtout d'en parler à quelqu'un pour trouver une structure adaptée ».

Ressources

- Standup-international.com
- L'Association Résonances sensibilise, informe et conseille via des outils multiples.
- Spectacles et projections débats, programmes audiovisuels, groupes de paroles ;
- Exposition itinérante « *Fais pas Genre* » sur le harcèlement de rue
- App-elles : application mobile ressources avec un bouton d'alerte pour contacter des proches en cas de harcèlement de rue.

CONNAIS-TOI TOI-MÊME !

LA MEILLEURE CONNAISSANCE DU CORPS DES FEMMES, OUTIL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



CAMILLE TALLET,
sage-femme, co-auteurice de
Au bonheur des vulves



ÉLISE THIÉBAUD,
auteurice, co-auteurice de
Au bonheur des vulves

Dans une salle comble, une centaine de personnes, beaucoup de jeunes femmes mais aussi des professionnels de tous âges et quelques hommes sont venus assister à la conférence gesticulée « Connais-toi toi-même » de la sage-femme Camille Tallet en duo avec l'auteurice Élise Thiébaud, notamment reconnue pour son travail de pédagogie et d'éducation populaire autour des règles.

« Pouvoir nommer précisément l'anatomie, sans passer par un vocabulaire enfantin ou vulgaire, est indispensable pour briser l'omerta contre les violences. De la même manière qu'il est impossible d'imaginer l'inceste pour une victime, il est capital de disposer des bons mots pour se défendre ».

UTILISER LE BON VOCABULAIRE

Ce vocabulaire relève d'un enjeu de santé publique et de prévention. Les intervenantes rappellent que l'objectif de santé n'est pas l'absence de maladie mais le bien-être. Pour promouvoir cette connaissance collective et une réappropriation de son corps de manière inclusive, les auteurices lancent une démonstration claire, efficace et drôle autour de l'anatomie de la vulve. « On va vulvaïser sans parler vulvaïrement ! ». De concert avec la salle, elles dressent l'inventaire des différentes parties de la vulve, recensées sur une peluche en feutre coloré : les lèvres externes, internes, l'hymen, l'urètre, les glandes para-urétrales, le vagin, le clitoris...

PRENDRE SOIN DE SOI ET SA SANTÉ

Les deux auteurices proposent différentes techniques d'auto-surveillance médicale. Elles expliquent que l'intérieur du vagin, à la manière d'un écosystème, doit rester humide car la zone transpire et sécrète naturellement des sécrétions et des fluides. Elles mettent en garde contre une hygiène excessive qui détruit cette flore, « pas plus d'un lavage par jour, sur les parties externes uniquement et à l'eau idéalement ».

« Pas de chasse aux sécrétions ! », « et pas de chasse tout court » lancent les deux auteurices qui n'hésitent pas à faire des liens entre politique et intime. Elles préconisent l'utilisation d'huiles végétales (amande douce, coco, onagre) pour hydrater la zone plutôt que les produits chimiques coûteux distribués en pharmacie.

Elles terminent leur intervention par une série de conseils pratiques, sous la forme de questions-réponses avec la salle, avec la possibilité de poser ses questions anonymement par téléphone-SMS interposé. Les questions portent sur la fréquence des rapports, le consentement dans le cadre de consultations médicales, la possibilité de réaliser certains prélèvements vaginaux par soi-même et le fait d'observer

différents symptômes pour trouver les réponses les plus adaptées. Des conseils sont donnés aux parents pour promouvoir l'autonomie des plus petits dans les gestes de soin et pour la toilette intime. Leur conférence s'adresse au grand public, aux enseignants et aux professionnels dans un but d'éducation sexuelle inclusive.



Ressources

- *La peluche pédagogique de Vulvae*, diffusé sur un crowdfunding Ulule.com actuellement <https://fr.ulule.com/vulvette/>
- Camille Tallet et Élise Thiébaud, *Au bonheur des vulves, le manuel antidouleur qui en a entre les jambes*, Éditions Leduc S., 2021
- Élise Thiébaud, *Ceci est mon sang : petite histoire des règles, de celles qui les ont et de ceux qui les font*, Éditions La Découverte, 2017
- *Notre corps, nous-mêmes*, Collectif NCMN, Éditions Hors d'atteinte, 2020



SOKHNA FALL,
vice-présidente de l'Association Mémoire
Traumatique et Victimologie, thérapeute familiale

Sokhna Fall est ethnologue, victimologue, thérapeute familiale et vice-présidente de l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie. En ce deuxième jour, elle livre un texte qu'elle a, précise-t-elle, « écrit il y a quelques temps pour le projet de loi de seuil de non-consentement des enfants à des activités sexuelles avec des adultes ».

En introduction, Sokhna Fall tient à saluer « le courage de plusieurs personnes : Camille Kouchner, Vanessa Springora, Éva Thomas, Arnaud Gallais, l'ainé des enfants du procès d'Outreau, Serge Tisseron ». Puis questionne l'assemblée : « les violences sexuelles contre les enfants surgissent comme un scandale méconnu mais ce qui est méconnu est le scandale : elles dérangent, mais le font-elles vraiment ? ». Celles et ceux qui ont fait avancer la connaissance sur l'inceste, dit-elle, « ne sont pas nécessairement des grandes figures ». À l'époque d'Éva Thomas qu'elle qualifie de « pionnière », « un grand nom a dit que l'inceste était rarissime ».

Réprouvant les études de psychologie ayant longtemps utiliser le mythe d'Édipe pour analyser l'inceste, Sokhna Fall évoque un « imparable modèle de l'inversion de culpabilité ».

« Cette histoire d'Édipe n'a-t-elle pas couvert d'un voile les symptômes sexuels des enfants qui avaient précocement été dévoilés par les parents ? interroge-t-elle alors. Comme si personne n'avait jamais admis qu'être adulte donne des droits sur les enfants... »

« Comment réveiller les adultes ? Qu'est-ce qui les empêche de protéger les enfants ? Telles sont les questions que doit se poser la société », selon la conférencière.

LA DOMINATION DES PLUS FORTS

« L'inceste, les violences sexuelles, les maltraitances, apprennent aux enfants que le monde est régi par des rapports de domination. Il n'y a là aucune attirance sexuelle ! » « Violer, c'est faire l'économie du meurtre », assène alors Sokhna Fall.

Dans un monde où « le droit est du côté du plus fort », Sokhna Fall déplore une puissance qui veut « s'obtenir par de l'argent, en s'appuyant sur l'appartenance ethnique, sur l'identité sexuelle, en déshumanisant les autres ». Alors, « les enfants apprennent que ne pas être puissants coûte très cher » et les enfants victimes apprennent « qu'il vaut mieux dominer autrui pour ne pas se consumer de honte, pour ne pas vivre son corps comme un étranger hostile, pour ne pas mourir d'effroi face à un inconnu, pour ne pas perdre l'esprit en se sentant amoureux ». Et si l'on ne veut pas dominer ? « Alors il faut fuir ou s'enfuir ».

Autant de leçons « amères, subtilement ou non répétées aux enfants jusqu'à leur majorité ».

Sokhna Fall dénonce un « monde où toutes les failles du droit démocratique peuvent être infiltrées. Là où l'on peut violer au grand jour, on peut harceler ou exploiter son employé ou son sans-papier. » Puis, elle fait le parallèle entre toutes les dominations des minorités et cite alors Alain Deneault, philosophe et sociologue français, dont l'article L'économie de la haine met en lumière la façon dont certaines entreprises négligent les recommandations pour ne pas mettre en danger l'environnement et le bassin de vie de population vivant sur des terrains exploitées pour leurs ressources naturelles.

Sokhna Fall dénonce une société où ce qui compte « est de dominer, où les hommes sont très ouvertement encouragés à ces attitudes », où « les enfants victimes auront appris leur leçon (...) qu'ils seront désormais les plus forts ». Et ajoute : « pour l'instant, la culture annonce aux filles que victimes, elles resteront ».

Citant la mise en garde de Sandor Ferenczi déclarant que le respect de la loi et des droits de chacune et chacun s'apprend dans l'enfance, Sokhna Fall interpelle l'assemblée :

« Protéger les enfants, les réhabiliter dans leur réalité de personne crédible, les respecter dans leur corps et leur vulnérabilité, les mettre à l'abri, c'est prendre le risque d'édifier un autre monde. Sommes nous prêts à changer de paradigme ? Les puissants de ce monde veulent ils un autre monde ? »

Et conclut son plaidoyer, sous les applaudissements :

« Tant que nos États ne donnent pas la priorité absolue à la protection effective des enfants, nous ne sortirons pas des logiques de domination. »

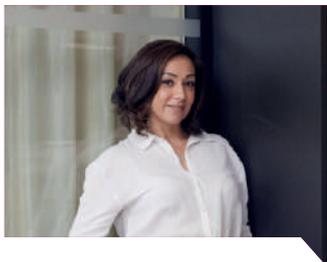


Ressources

- Alain Deneault, *L'économie de la haine et le complexe narcissico-casanier*, Éditions Moebus, 2010
- Camille Kouchner, *La Familia Grande*, Éditions du Seuil, 2021
- Vanessa Springora, *Le Consentement*, Éditions Grasset, 2020

#METOO DANS LE SPORT

ANIMATION : CLÉMENTINE LEMAIRE



SARAH ABITBOL,
patineuse artistique,
autrice de
Un si long silence

En janvier 2020, le livre de Sarah Abitbol *Un si long silence*, coécrit avec Emmanuelle Anizon, a révélé au grand public les viols qu'elle a subis pendant deux ans de la part de son entraîneur. Il est à l'origine du MeToo dans le monde sportif.

L'OMERTA AUTOUR DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

L'agresseur organise la confiance des parents : « Mon entraîneur est quelqu'un de très intelligent et il s'est rapproché de mes parents. Il venait dîner à la maison, mes parents avaient une grande confiance en lui, donc pourquoi penser l'impensable ? »

Les victimes ne sont pas entendues : des personnes ont parlé mais l'entraîneur violeur n'a été écarté que quelques mois de ses fonctions. « La fédération l'a repris sous son aile, auprès de jeunes patineurs. La parole des patineurs n'a pas été entendue à sa juste valeur ».

Malgré le témoignage de Sarah Abitbol en 2007 auprès du président du club et du ministère, rien n'avait changé avant son témoignage public de 2020.

« En 2007-2008, j'en ai parlé au président du club et au ministère, et on m'a dit : « Il vaut mieux fermer les yeux ». C'était comme si j'annonçais quelque chose de banal. Je me suis dit : bon, ça ne sert à rien, et je suis retournée dans le silence. »

BRISER LE SILENCE POUR RENAÎTRE

Le fait que l'agresseur soit encore en place a déclenché la libération de la parole de Sarah Abitbol en 2020, pour ne pas être complice.

Le téléfilm *La Consolation*, sur la vie de Flavie Flament a aussi été un révélateur où elle s'y est vue comme victime. « Je me suis dit : il va falloir que tu parles. Si tu veux un jour vivre correctement, il va falloir que tu brises ce silence ». Aujourd'hui, Sarah Abitbol considère qu'elle renaît grâce à cette libération de la parole.

« Ça prend du temps, ça m'a pris 30 ans pour poser ce mot « viol », mais je peux dire aujourd'hui que je suis à 70 % de ma guérison, parce que j'ai parlé. »

LES ÉVOLUTIONS CONCRÈTES DEPUIS SON TÉMOIGNAGE DANS LE MILIEU SPORTIF

La cellule de signalement Signal-sports a été mise en place : des personnes professionnelles y recueillent la parole des victimes.

50 fédérations ont été touchées, 900 cas de victimes sont



avérés aujourd'hui : ils concernent 90 % de femmes et à 90 % pour des agressions sexuelles.

Les entraîneurs, s'il se confirme qu'ils ont été violents, sont radiés de la fédération.

Le ministère a aussi créé une cellule pour les bénévoles : c'est un code d'honorabilité pour que tous les bénévoles puissent être « regardés de près » avant d'encadrer.

« L'ex-ministre des sports (Roxana Maracineanu ndlr) a pris vraiment les choses en main de manière très forte et très puissante. Je la remercie encore aujourd'hui. [...]. Elle s'est mise en danger pour que les sportifs puissent sortir de ce silence. »

L'ASSOCIATION LA VOIX DE SARAH

A la suite de ce témoignage, Sarah Abitbol a créé une association qui oriente les victimes vers un avocat ou des psychologues, afin de les aider à sortir du silence, à libérer leur parole.

Dans ce cadre, elle va régulièrement témoigner dans les institutions sportives et scolaires : son statut de victime peut faciliter la parole, parfois plus simplement que face à un psychologue ou un référent éthique. « C'est une mission de continuer ce combat et d'aider la nouvelle génération pour que ça n'arrive plus ».

« Si de mon côté, une ancienne victime était venue dans le club, peut-être que j'aurais déclenché ma parole. »

« Les jeunes filles, en général, me disent : j'ai votre livre sur ma table de nuit et je coche toutes les cases. Comme vous, je veux me sentir mieux. Donc je suis là pour les aider, les diriger, et essayer de sauver leur vie, parce que quand on ne parle pas, on est dans l'anti-vie. »

LE CHEMIN QU'IL RESTE À PARCOURIR

Se battre pour faire avancer la loi concernant les délais de prescription : « Pour nous, les survivantes, la loi ne sera pas rétroactive, mais je pense à nos enfants, aux enfants de nos enfants, à la nouvelle génération ». La Voix de Sarah travaille avec plusieurs sénateurs et députés pour faire évoluer la loi : faire que si une victime du même agresseur parle aujourd'hui, les dossiers prescrits pour cet agresseur puissent être également pris en compte.

Ressources

- Emmanuelle Anizon et Sarah Abitbol, *Un si long silence*, Éditions Plon, 2020
- Flavie Flament, *La Consolation*, Éditions JC Lattès, 2016
- Association La Voix de Sarah

RIRE APRÈS #METOO



ELSA GAMBIN,
journaliste à la revue féministe
La Déferlante



ROSA BURSZTEIN,
humoriste

Depuis #MeToo et la libération de la parole des femmes, on ne pourrait plus rien dire. Plus rien rire. Interviewée par Elsa Gambin, journaliste à la revue féministe *La Déferlante*, l'humoriste et comédienne Rosa Bursztein raconte le cheminement vers un humour « non oppressif ».

L'HUMOUR AVANT #METOO

La créatrice du podcast *Les mecs que je veux ken* et chroniqueuse dans le podcast *Hotline* revient d'abord sur l'humour avant #MeToo.

« Me Too est une vraie révolution, la question du rire non oppressif n'existait pas avant. Il y avait un humour français très porté sur la moquerie. Aujourd'hui, on réfléchit à rire avec et non rire contre. C'est-à-dire un humour à la première personne où l'on rit de soi. Cette autodérision existait déjà avant Me Too. »

Rosa Bursztein poursuit : « L'humour, c'est trois personnes dans la classe. Le mauvais élève au fond qui lance la boulette de papier, le premier de la classe qui se la prend sur la tête et l'élève du milieu qui observe. Celui qui se prend la boule de papier va témoigner de ça avec de l'autodérision. L'humoriste qui jette la boulette est dans la provocation et peut être problématique. L'humoriste d'observation parle des autres et ça peut être très intelligent et inclusif. C'est bien de pouvoir naviguer dans ces trois énergies sans véhiculer des clichés ».

L'HUMOUR FÉMINISTE

« Après Me too, est-ce que tu as vu émerger une forme d'humour féministe ? », interroge Elsa Gambin. « En France, on est encore aux prémices de ces questions. L'humoriste australienne Hannah Gadsby a vraiment changé la donne avec son spectacle *Nanette*, il y a eu un avant et un après sur comment faire de l'humour féministe ». Pour Rosa Bursztein, l'humour féministe permet « d'interroger le féminisme avec modestie ». « On se met une pression pour être une féministe parfaite et l'humour permet d'apporter un peu de tendresse et de tolérance entre femmes ». Elle salue le travail de Marina Rollman : « Elle fait partie des femmes humoristes qui ont pas mal changé la donne : elle amène de la drôlerie avec douceur, sans chercher à emprunter l'énergie des hommes, et se pose la question de l'humour inclusif ».

« INTERROGER LES PERSONNES CONCERNÉES »

On ne pourrait donc plus rien dire ? « C'est faux. Personne n'est à l'abri de faire une mauvaise blague qui blesse. Ce qui compte, c'est de voir si l'humoriste reconnaît ses torts et demande si on peut penser à une nouvelle formulation. Tout le monde est prêt à accepter quelqu'un qui se remet en question. » Pour la comédienne, il est surtout essentiel d'interroger les personnes concernées. « J'ai fait une blague sur les personnes trans, je l'ai envoyée à une copine trans pour voir si c'était ok pour elle. L'idée, ce n'est pas que seules les personnes concernées puissent en parler mais il faut leur demander avant ».

« L'activisme par l'humour, est-ce que ça fonctionne ? », poursuit Elsa Gambin. « J'y crois, la comédie peut partager tellement de messages d'espoir et de paix. L'humour n'est pas voué uniquement à être gras, il peut faire du bien. Surtout quand on voit les nouvelles au quotidien, on a besoin d'alterner avec des moments où l'on dézoome et on rit ».

À la fin de la rencontre, une personne du public interroge : « On ne peut plus rien dire : que peut-on répondre à ça ? »

« C'est faux, on peut rire de tout avec tout le monde mais il faut le faire sans véhiculer de clichés malhonnêtes et stigmatisants qui ne sont là que pour renforcer la haine. L'humour peut avoir des vertus thérapeutiques mais il peut aussi être un procédé manipulateur pour opposer les gens. Et si c'est un très bon humoriste qui fait des blagues oppressives, l'onde de choc va être terrible. »



Ressources

- Podcasts *Les mecs que je veux ken* et *Hotline*
- Hannah Gadsby, *Nanette*, Australie, 2018

MON CORPS, MON CHOIX : EN FINIR AVEC LES VIOLENCES OBSTÉTRICALES

ANIMATION : ÉRIC WARIN



ISABELLE DERRENDINGER,
présidente du Conseil National de
l'Ordre des sages-femmes, directrice
de l'école des sages-femmes à Nantes

Partout dans le monde des femmes subissent des violences gynécologiques. Si dans certains pays la problématique est abordée depuis plusieurs décennies, en France, le sujet est traité depuis peu de temps.

C'est en 2014, que le #PayeTonUtérus fait son apparition en France, il met en lumière les rapports parfois compliqués des femmes avec le corps médical, en général, et avec leur gynécologue, en particulier.

En 2017, un rapport au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes est demandé au sujet des violences obstétricales. Après plusieurs mois d'enquêtes, le rapport constate le caractère « massif » des violences gynécologiques et obstétricales.

« Cette dénonciation a fait l'effet d'une bombe et elle aura eu le mérite d'avoir diminué nettement le taux d'épisiotomies à 8 %. Mais pas que. »

Ce rapport contient des témoignages effrayants de patientes qui dénoncent des injonctions sexistes, la non-prise en compte de la gêne liée au caractère intime de la consultation, des actes médicaux effectués sans recueil du consentement de la patiente, et des violences sexuelles.

LES TÉMOIGNAGES DE PROPOS PORTEURS DE JUGEMENTS, RAPPORTÉS PAR DES PATIENTES, OU ENTENDUS DURANT LEUR INTERNAT

« Vous n'avez pas besoin de contraception, vous êtes les-bienne. »

« La femme avait un vagin comme un hall de gare. »

« Un médecin sans le consentement de la patiente a un introduit son bras jusqu'au coude dans son utérus ».

Avant la loi du 4 mars 2002 qui rend le consentement et l'information aux soins plus explicite, la directrice de l'école de sages-femmes explique qu'elle ne demandait pas toujours à la patiente si elle pouvait pratiquer une épisiotomie, elle le faisait automatiquement.

« Je pensais que c'était normal. »

LE VIOL DANS LE CADRE D'UN CABINET MÉDICAL

Des situations de viols et d'agressions sexuelles par des gynécologues sont dénoncées au Haut Conseil des violences gynécologiques.



JUJU LA GYGY,
gynécologue obstétricienne

« Les soignants et les patientes sont mal à l'aise, car les raisons pour lesquelles nous recevons nos patientes est d'ordre médical, il n'existe aucune notion d'acte sexuel lors de nos consultations. Nous sommes des professionnels de santé, et notre intention est d'apporter du soin. »

Juju la Gyggy ajoute que le problème est le ressenti de la patiente, d'où l'importance d'informer et d'intégrer la notion du consentement automatiquement.

« Il n'existe aucun profil type de soignants malveillants, ni de profil de victime », répondent les intervenantes.

LES CAUSES QUI PEUVENT ENTRAÎNER DES VIOLENCES

- Le manque de temps dû au sous-effectif
- La culture paternaliste (qui se perd un peu aujourd'hui)
- Le défaut d'informations données à la patiente
- L'absence de formation autour du consentement et de la relation soignant-patient

« En formation, nous n'apprenons que la médecine pure ; le reste nous l'apprenons sur le terrain, auprès des patientes. »

LES CONSÉQUENCES D'UNE JUDICIARISATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

L'apparition de mauvais témoignages sur les réseaux sociaux est un échec pour le corps médical.

« Les femmes s'imaginent qu'il y a un violeur en puissance derrière son bureau. Lors de leur projet de naissance les patientes réclament le respect et une écoute. Alors même que ces notions de respect et d'écoute sont la base de nos métiers... »

LES RECOMMANDATIONS POUR AGIR

Les deux intervenantes insistent sur le fait que les patientes ont le droit d'exprimer directement leur douleur, d'en parler auprès de l'établissement ou d'associations, de signaler les faits à l'organisation régionale de santé, de porter plainte auprès de l'ordre concerné par la pratique du soignant, de dénoncer toutes violences d'un praticien à un patient.



ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : « Comment avez vous abordé la notion de consentement qui n'existait pas dans vos pratiques ? »

Isabelle Derrendinger : « Je l'ai intégré à ma pratique, je prends le temps d'expliquer à la patiente ce qui va se passer pendant la consultation ».

Juju la Gygy : « Je n'ai pas de difficultés particulières, ça se fait naturellement ».

Public : « Lorsque nous subissons des violences verbales de la part d'un praticien comment peut-on agir ? »

Isabelle Derrendinger : « C'est compliqué parce que c'est paroles contre paroles. Mais il faut tout de même le dénoncer, il est possible qu'il y ait d'autres cas.»

Ressources

- Juju la Gygy, *Le guide gynéco joyeux et décomplexé*, Éditions First, 2021
- Juju la Gygy sur instagram : @jujulagygy



ÊTRE POTES APRÈS #ME TOO

ANIMATION : CLÉMENTINE LEMAIRE



MYMY HAEGEL,
créatrice de contenus

C'était comment l'amitié pré #metoo jusqu'en 2017 ? On s'est construit sur l'idée que l'amitié entre femmes et hommes était louche, ambiguë et que les relations mixtes épanouissantes étaient impossibles sans sexualité. On nous a aussi beaucoup dit que nous étions si différents... mais complémentaires.

Cette culture façonne notre manière d'être, en témoignent les clichés sur les enterrements de vies de jeunes filles versus de garçons. L'amitié entre hommes serait ainsi forcément virile, et sans vraie ouverture de soi. L'amitié féminine serait, elle, plus profonde mais teintée de ragots divulgués par des femmes-langues de vipère.

L'amitié peut-elle être saine dans un monde genré ?

QU'A CHANGÉ #METOO ?

Une prise de conscience des femmes qu'elles ne sont pas seules dans ce qu'elles vivent et qu'elles souffrent de rapport de domination – souvent jusque dans leur chair. Cela a bien sûr été exploré dans des essais, des livres, des séries, des films... Ce sujet de la domination est fondamental parce qu'il pose la perspective essentielle que l'égalité nécessite que tout le monde s'y implique.

#Metoo a libéré la parole, et des discussions à l'échelle sociale, nationale mais aussi internationale ont eu lieu sur des vécus. Libérer la parole des femmes, ouvrir le sujet permet d'ouvrir la discussion pour entendre que des hommes ont aussi vécu des traumatismes et des dominations. La période de 5 ans depuis #Metoo facilite la discussion avec les hommes et permet de leur parler aussi de leurs violences subies.

« Sans la déferlante féministe de cette décennie, nous n'aurions pas la sororité ni les réflexes d'écoute et de réponse. »

QUE VOUS ÉVOQUE LA CITATION

« PERMETTRE L'AMITIÉ, C'EST RENONCER À SON POUVOIR, OUBLIER SA PEUR, C'EST RECONNAÎTRE ET AIMER L'ÉGALITÉ DE L'AUTRE ». JACQUELINE KELEN (1992)

À l'échelle d'une vie, ce sont les amitiés qui nous suivent le plus longtemps. Elles sont plus constantes, or on apprend peu à prendre soin de ces amitiés. Il s'agit de renoncer à son pouvoir oui, de permettre la vulnérabilité pour l'ouverture de soi, et en amitié nous pouvons avoir l'espoir d'être aimé tel qu'on est, davantage que dans le couple.

Se posent aussi d'autres questions : que m'amène la relation ? Est-ce que je m'ouvre ? L'autre s'ouvre-t-il ? Avec bienveillance ? Le féminisme permet d'aborder le sensible.

Avec ou sans relations sexuelles, ces discussions sensibles et intimes se déploient et étaient bien plus difficiles il y a une dizaine d'années. Il semble que ces années de pédagogie et de sensibilisation féministes le permettent. Il s'agit aussi de discuter de la société que nous souhaitons, de comment on souhaite avancer ensemble en s'apportant du « bon ».

POUR LE GUIDE DE SURVIE DE LA FÉMINISTE DANS SES AMITIÉS, QUEL SERAIT LE CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Dans les amitiés mixtes, les hommes se rendent désormais beaucoup plus compte de ce que l'on vit ou de ce que l'on peut vivre. L'empathie s'est déployée et on peut interpeller ses amis masculins en leur disant qu'ils peuvent agir, en tant qu'ami dans des situations sexistes.

Il est nécessaire de continuer à faire de la pédagogie auprès de son entourage, de parler de choses teintées de patriarcat à ses amis. Il s'agit de faire prendre conscience du vécu des populations minorisées.

Mon rôle est de les sensibiliser à leur rôle à jouer, entre eux et dans leur rapport aux femmes, par exemple face à une parole ou un geste d'un ami envers une femme. Générer une discussion permet de dénormaliser. Les amitiés en sortent plus soudées. Et eux ? Comment sont-ils traités ? La galanterie, le caractère protecteur sauveur ne doit pas être une injonction : « Tu peux décider de ne pas payer l'addition lors d'un rendez-vous ! » En parler c'est être plus proche et permettre la réflexion sur leur bien-être et leur propre bonheur.

Parler de cette sensibilité et de la réalité du sexisme permet un ruissellement d'empathie. Cet ami sensibilisé parlera davantage de ses émotions également avec ses amis hommes, c'est un cercle vertueux.

COMMENT ENTRER DANS DES AMITIÉS PLUS ÉGALITAIRES SANS PASSER POUR UNE FÉMINISTE DONNEUSE DE LEÇON ? OÙ SE SITUE LA FRONTIÈRE ?

Sensibiliser, politiser les propos entre amis peut nous amener à perdre des amitiés s'il advient une trop grande dichotomie. Ça arrive, c'est possible, mais il serait dommage de ne pas essayer. Je tente de m'inscrire dans une démarche féminine positive, en avançant avec douceur, avec la notion du « care », en interrogeant simplement le caractère sexiste de situations ou remarques. Challenger les amis favorise un

tri, effectivement, on peut s'éloigner mais les amitiés qui restent sont renforcées. Et potentiellement, ces discussions impactent les relations entre hommes.

C'EST QUOI POUR EUX UNE AMITIÉ POST #METOO ?

Ils ont souvent des « bandes » mais se racontent peu. Un ami doit permettre d'être vraiment soi-même, souvent ils cristallisent leur amitié de peur de passer pour un mec fragile, sensible. Ce n'est pas un chemin facile mais mieux vaut avoir moins d'amis mais à qui l'on parle vraiment ! #Metoo a favorisé les échanges avec des féministes.

Je prends un exemple : Le podcast que j'ai créé *The Boys Club*, parlait de vécu d'homme, Fab Florent l'a repris et il est devenu *Histoires de mecs*. Marion Séclin, féministe engagée, était proche de l'auteur. Ils ont beaucoup échangé et il a pu engager une démarche active sur sa relation en bande et comment il souhaitait la faire évoluer : sans être alcoolisés, où se placent l'affection physique, les accolades, les discussions intimes, les sentiments, les ressentis... C'est typiquement l'exemple qu'au contact d'une féministe, les relations deviennent plus saines au-delà justement d'un propos féministe.

QUEL VÉCU AS-TU D'AMITIÉS ENTRE FEMMES ?

J'étais une fille qui n'aimait pas les filles, j'avais internalisé la misogynie. J'ai donc eu des loisirs codés masculins. Dans mon esprit, les filles ça créait des embrouilles. J'en suis revenue. Je pensais aussi que l'amitié femme-homme n'était jamais neutre ni qu'amicale. J'ai changé d'avis aussi.

Des femmes sont maintenant des amies depuis 10 ans notamment depuis la création du magazine *Madmoizelle*. La relation n'est pas dégenrée, mais on échange beaucoup sur les problématiques sexistes, sociétales. On peut être en désaccord, avoir d'autres priorités. J'ai cependant une expertise de 10 ans de féminisme qui permet d'éviter les faux pas et d'orienter mes amies qui se posent des questions, mais aussi sur la capacité à trouver des ressources, à accompagner des démarches de situations complexes.

LE MOUVEMENT #METOO A-T-IL SORTI LE VERBE « AIMER » DU COUPLE HÉTÉRONORMÉ ?

Le féminisme fait beaucoup pour repenser le couple. Dans nos autres relations peut-on trouver l'amour, l'énergie ? Oui. La sororité existe, on est plein et si je suis fatiguée d'autres prennent le relais. L'amour et l'empathie sont non genrés. En revanche, il y a des conséquences à tenir nos valeurs, notre positionnement, mais il est important de traiter l'amitié avec le sérieux qu'elle mérite. En tant que féministe engagée, on a besoin d'un tissu amical solide qui respecte et soutient, des amis forcément alignés.



À QUAND LE GUIDE DES RELATIONS FÉMINISTES ?

Il serait en effet essentiel, parce que tout le monde a à y gagner ! Plus on se rend compte des dynamiques genrées et plus on peut réfléchir à ce qui nous fait du bien, aux relations saines.

Dans des relations féministes, j'ai la sensation qu'on m'écoute, que chacun respecte la parole de l'autre. Cette acuité féministe encourage la vigilance de ce qu'on ressent dans notre rapport aux hommes. On peut interroger pour savoir comment ils vont, quel est leur vécu. Les sujets sont « révélés » et on laisse bien moins de place au jugement.

Ressources

- Olivia Gazalé, *Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes*, Robert Laffont, 2017, Pocket Agora, 2019.
- Ivan Jablonka, *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*, Éditions du Seuil, 2019.
- Cookie Kalkair, *Pénis de Table*, Éditions Steinkis, 2018
- Cookie Kalkair et Cristina Rodriguez, *De polyamour et d'eau fraîche*, Elsa Hebert, Editions Steinkis, 2018
- Fab Florent, *Histoires de Mecs (anciennement The Boys Club) et Histoires de darons*
- Victoire Tuillon, *Les Couilles sur la table*, Binge audio

LES BONNES VICTIMES N'EXISTENT PAS, LES MONSTRES NON PLUS : COMPRENDRE LA SYSTÉMIE DES VIOLENCES

ANIMATION : MAUD RAFFRAY ET ÉRIC WARIN



AXELLE JAH NJIKÉ,
autrice, podcaster et
chroniqueuse

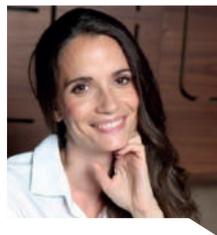
Axelle Jah Njiké est autrice, podcaster et chroniqueuse ; Anne-Cécile Mailfert est présidente de la Fondation des Femmes, chroniqueuse et autrice ; Diariata N'Diaye est fondatrice de l'association Resonantes ; Sikou Niakate est réalisateur du film *Dans le noir, les hommes pleurent*. Ensemble, ils se questionnent sur la systémie des violences dans la société.

POSER LES MOTS POUR DIRE LES MAUX

En préambule, Axelle Jah Njiké précise qu'il convient selon elle de ne pas parler de « victimes » mais de « personnes victimes qui sont des sujets avant cette agression ». Ayant elle-même subi un viol à 11 ans, elle a décidé de partager son histoire personnelle pour dire « l'importance d'incarner les choses » et faire comprendre « aux personnes victimes qu'elles ne sont pas seules ». En réaction à sa « communauté noire où les violences sexuelles sont particulièrement taboues », l'autrice réalise le podcast *Me, My Self and I* où elle interroge ses invitées, des femmes noires, sur « leurs constructions personnelles, intimes et familiales » ainsi que le podcast *La fille sur le canapé* dans lequel elle analyse le « climat familial très toxique » qui a conduit au viol subi dans son enfance. Dans ce podcast, Axelle Jah Njiké y explore notamment le concept « d'adultification » dont sont l'objet les petites filles noires, lié selon elle à une perception coloniale historique qui les représenterait comme ayant « moins besoin de protection et d'attention car perçues comme plus matures et portées sur le sexe ».

Nous croyons au fait qu'ils peuvent changer

Diariata N'Diaye, qui intervient depuis 2015 auprès de collégiens et collégiennes pour les sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles, constate qu'« il n'est pas compliqué de parler de violences avec les jeunes » ajoutant qu'il est même « très facile de faire parler les victimes ». Le plus difficile, selon elle, est de « créer l'espace » notamment auprès des établissements scolaires mais aussi de lever les « méconnaissances sur les violences ». « Certains jeunes, dit-elle, sont des auteurs de violence qui s'ignorent ! Il faut faire des violences un sujet désagréable comme les autres », dont il faut parler partout. Selon la fondatrice de Resonantes, « il ne faut pas infantiliser les jeunes mais vulgariser, utiliser leur langage et leurs termes, même ceux que l'on trouve dérangeants en tant qu'adultes ». Rappelant que 90 % des victimes accompagnées par son association sont



ANNE-CÉCILE MAILFERT,
présidente de la Fondation des
Femmes, chroniqueuse et autrice

victimes d'inceste, Diariata N'Diaye déplore que l'inceste ne soit toujours pas « un vrai sujet » de société. Toutefois, elle s'enthousiasme de constater la création de « nouvelles associations lycéennes très féministes, engagées, mettant la pression sur leurs établissements scolaires pour que Resonantes y intervienne ». Elle relève également la récente facilité d'intervenir des établissements scolaires aux questions des violences :

« Nous n'avons plus besoin de mentir aux établissements pour y intervenir. Maintenant, on dit clairement que l'on vient aborder les violences et les portes s'ouvrent ! »

DIRE LE PERSONNEL POUR TOUCHER L'UNIVERSEL

Avec son film, Sikou Niakate a souhaité explorer les notions de masculinité et de virilité en faisant témoigner 5 de ses amis, pour « prendre en compte le poids et tous les efforts que demande le fait d'être un homme. Même si, évidemment, l'on vit dans une société patriarcale qui nous bénéficie ». Évoquant la masculinité comme une « matrice qui se déploie de différentes manières », Sikou Niakate souligne que la domination masculine s'exprime sous diverses formes : par « le corps, le langage ou les symboles ». En décidant de proposer le film en accès libre, le réalisateur espère que « tout le monde puisse le découvrir facilement » et conclut : « j'aurais aimé voir ce film plus jeune, je me serais construit autrement ».

Anne-Cécile Mailfert salue le discours de Sikou Niakate déclarant « qu'il n'y a rien d'immuable » et rappelle que « les féministes, contrairement aux clichés, ne détestent pas les hommes car nous croyons au fait qu'ils peuvent changer.

« La volonté de changer est essentielle et beaucoup trop rare. Si l'on veut parvenir à une société où les hommes et les femmes soient en paix, il faut que les hommes passent par une remise en question. »

Elle déclare qu'il n'y a « jamais de bonne victime mais une accumulation de biais, comme le racisme, conduisant à ce que certaines victimes soient perçues comme de très mauvaises victimes » et confirme l'ignorance sur la définition des violences évoquée par Diariata N'Diaye. Une ignorance voulue et entretenue par les agresseurs pour qu'ils « gardent la main sur les discours, poursuivent les violences sans impunité et s'approprient le corps et la sexualité des femmes. La société doit regarder cette réalité en face : les agresseurs ne sont pas des monstres, la domination masculine n'est pas une déviance mais est intrinsèque à notre société ».



DIARIATA N'DIAYE,
fondatrice de l'association
Resonantes



SIKOU NIAKATE,
réalisateur du film
Dans le noir, les hommes pleurent

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Les trois interventions dans la salle soulèvent les questions de l'accompagnement des victimes mais aussi de celui des agresseurs. Que faire lorsque l'on est un ou une proche d'une personne victime ou d'un agresseur ? Faute de temps nécessaire pour y répondre en longueur, les intervenants et intervenantes sont invités à répondre de façon brève.

Axelle Jah Njiké annonce que son prochain podcast *Entourage* fera témoigner les entourages des agresseurs car il est selon elle, « extrêmement important de leur donner la parole », comme il est crucial de « prendre en compte » les familles des victimes.

Pour Sikou Niakate, si la société parle de « monstres », il convient alors de prendre conscience que nous sommes selon lui « tous potentiellement un monstre et qu'il faut donc être à l'affût avec tout le monde ».

Anne-Cécile Mailfert conclut en déclarant que les femmes prennent déjà soin de « tellement de choses » qu'elles ne doivent pas culpabiliser de ne pas prendre soin des agresseurs.

« En tant que femme, on nous apprend à prendre soin des hommes, à avoir de l'empathie, de l'« him-pathie », y compris pour les agresseurs. Prenons-soin de nous en premier. »

Ressources

- Axelle Jah Njiké, *Journal intime d'une féministe (noire)*, Éditions Au diable Vauvert, 2022
- Axelle Jah Njiké, *La fille sur le canapé*, Nouvelles Écoutes, 2020
- Axelle Jah Njiké, *Me, My self and I*, 2018
- *Dans le noir, les hommes pleurent* de Sikou Niakate, France, 2020



#METOO EN FRANCE : 5 ANS PLUS TARD, OÙ EN EST-ON ?

ANIMATION : MAUD RAFFRAY



ROSE LAMY,
co-fondatrice de
#MusicTooFrance, autrice de
l'ouvrage collectif *Moi aussi :*
#MeToo, au-delà du hashtag

Rose Lamy et Mathilde Viot partagent leurs perspectives féministes sur les violences sexistes et sexuelles dans le domaine de la musique, des médias et de la culture et le débat s'intéresse aux retombées des mobilisations depuis 2017 en France.

Rose Lamy dénonce le traitement médiatique dans les affaires de violences sexistes sur les réseaux sociaux depuis 2019 et à travers un livre *Préparez-vous pour la bagarre : défaire le discours sexiste dans les médias*. Elle se définit comme lanceuse d'alerte, plutôt que journaliste et a participé au mouvement #Metoo Music France. Mathilde Viot est à l'initiative du collectif Chair collaboratrice en 2016, qui se mobilise contre le sexisme en politique dans le sillage de l'affaire Baupin. Elle a cofondé l'Observatoire des violences sexuelles en politique et a récemment publié *L'homme politique, moi j'en fais du compost*.

LES AVANCÉS GRÂCE AU MOUVEMENT #METOO EN FRANCE

Mathilde Viot défend une meilleure compréhension systémique des rapports de domination et la possibilité de rendre mieux visibles les violences faites aux femmes. « Tout le monde continue de décrédibiliser les personnes qui portent plainte mais nous avons pour la première fois la possibilité de rentrer dans un rapport de force avec les hommes et de les nommer ».

Rose Lamy constate la disparition dans la presse de termes problématiques comme « crime passionnel », « mains baladeuses » et une meilleure compréhension des arguments liés à la culture du viol. Selon elle, le récit patriarcal est en train d'être réécrit même si le procès d'Amber Heard incite à rester vigilant. Il y a une redéfinition collective de nos représentations, « un homme violent n'est pas un marginal dans un parking, il peut-être présentateur de télévision depuis 10 ans. Il y a eu des parachutages, des départs à la retraite anticipés, des mises en examen et des procès ». Elle note que récemment, le Centre national de la musique conditionne ses aides au fait que les structures bénéficiaires aient suivi des formations sur les violences sexistes et sexuelles.

LES LIMITES DU MOUVEMENT #METOO EN FRANCE

« Adrien Quatennens ne comprend pas ce qu'il dit, car il est incapable de penser les violences sexistes et sexuelles », regrette Rose Lamy. « En cas de violences avérées, les mécanismes ne changent pas : l'empathie va vers l'ami, le collègue avant de considérer la victime ».



MATHILDE VIOT,
co-fondatrice de
#MeTooPolitique et de
l'Observatoire des violences
sexuelles en politique

Mathilde Viot précise : « Lorsque Adrien Quatennens reconnaît trois faits de violence... on le croit immédiatement, on loue ses capacités d'auto-affliction. Ce qui est l'inverse concernant son épouse. Il y a une distorsion dans le jugement collectif ».

Elle donne l'exemple d'Emmanuel Macron qui déclare aux médias : « J'ai parlé d'homme à homme avec Gérald » : « C'est une manière de se mettre en position de juge, de donner une onction. Et ensuite, on nous balance la présomption d'innocence ?! Mais qui nomme et dénomme dans notre pays ? Ce ne sont pas les juges. Les féministes passent leur temps à faire de la pédagogie – alors que le monde judiciaire est bloqué avec le « classé sans suite ». On ne peut pas classer sans suite des vies ! »

Rose Lamy note : « Le système produit de manière glaciale, un féminicide tous les 3 jours. Il y a 45 interventions de la police par heure et une intervention du GIGN chaque jour – et ce sont les chiffres communiqués par Gérald Darmanin en personne ». Selon elle, il n'y a pas eu de grande vague au moment de Metoo car le backlash a commencé dès le lendemain, lorsqu'on a remplacé le mot « dénonciation » par « délation », ce qui sous-entend qu'il y aurait des mauvaises raisons d'avoir recours à la justice alors qu'au contraire les militantes réclament la justice et s'exposent. « Combien de temps allons-nous pouvoir tenir puisque seule la pression médiatique et politique fonctionne ? »

Rose Lamy s'inquiète du coût humain, psychique et physique de l'engagement militant, car les avancées sont portées sur le terrain dans un rapport de force difficile à tenir sur le long terme. « La question de la transphobie est aussi un sujet qu'il va falloir mieux adresser, car cela devient une obsession médiatique. On instrumentalise #Metoo, les violences ne viennent pas des masculinités non hégémoniques ! »

Mathilde Viot dénonce le climat d'impunité qui se perpétue. « La plupart des partis politiques au niveau national et local n'en ont rien à faire. Jérôme Peyrat a été condamné pour violences conjugales en 2020. La condamnation a eu lieu, ce qui est rarissime. Et pourtant, il continue d'exercer la plupart de ses mandats ».

LES MÉTHODES

Mathilde Viot propose de continuer à avancer en silo avec plusieurs groupes parallèles qui créent des ponts et raccordent les initiatives. Dans son livre, elle promeut le modèle de la Convention climat comme base de renouvellement du champ démocratique, avec un respect de la parité (même si seulement 10 % des propositions de la



Convention ont ensuite été votées). Elle imagine aussi une Haute autorité pour la transparence appliquée au sexisme, comme lors de cas de corruption dans la sphère publique à l'image de l'affaire Cahuzac. « Ce genre d'organisme autonome permettrait de résoudre l'accusation déloyale qui voudrait résumer nos actions à des cellules de police du comportement non régulées et trop intimement liées à l'agresseur ».

Rose Lamy entend poursuivre la veille et le renforcement des connaissances du grand public autour du langage pour visibiliser « l'équation de la violence », par exemple en mettant les hommes comme sujet : « un homme a tué... » au lieu de continuer à utiliser la voix passive habituelle « une femme a été victime... ».

« Pour surmonter les habituelles inversions de charge que subissent les victimes, nous avons collecté des témoignages et décidé de nommer les agresseurs et non les victimes. Nous avons aussi fait le choix de ne pas rendre les témoignages publics pour ne pas aggraver la charge. De notre expérience, étaler trop de violence sans apporter de solutions est contre-productif. Cela aboutit à une forme d'auto-réalisation de cette violence et cela ne bénéficie à personne, surtout pas aux victimes. »

Ressources

- Rose Lamy, *Préparez-vous pour la bagarre: défaire le discours sexiste dans les médias*, Éditions Points, 2022
- Mathilde Viot, *L'homme politique, moi j'en fais du compost*, Éditions Stock, 2022
- *Ça va bien se passer* par l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique, 2022

RÉSISTER AUX CYBERVIOLENCES DE GENRE ET AU CYBERHARCÈLEMENT



LAURE SALMONA,
militante féministe et
spécialiste des violences
sexuelles et sexistes

Tous les rapports de domination existants dans le monde tangible existent également sur le net. Le cyberharcèlement, les cyber violences de genre, les violences en ligne peuvent prendre plusieurs formes : prédation, harcèlement en ligne, harcèlement sexuel, envoi non sollicité de contenu à caractère sexuel, diffusion non consentie de contenu à caractère intime (revenge porn), menace, incitation au suicide, appel au viol, usurpation d'identité, injures publiques et privées, diffamation, doxxing, cyber-attaques, diffusion de contenu violent ou haineux, sextorsion.

QUELLES SONT LEURS SPÉCIFICITÉS ?

L'absence de limitation dans le temps et l'espace : si le harcèlement scolaire est limité à l'école donc au temps qu'on y passe, le numérique est très intrusif, il rentre partout tout le temps et ne s'arrête jamais. Certaines victimes évoquent ainsi la continuité des violences subies pendant plusieurs années. Pour 20 % des victimes les violences durent plus d'un an.

Une viralité démultiplicatrice : la diffusion de média intime existait avant internet, sauf qu'elle était moins virale, on pouvait se débarrasser des images, de la cassette, on pouvait être rassuré de leurs destructions. Maintenant tout reste. Rien n'est éphémère.

Des violences bien réelles : elles ont longtemps été peu prises au sérieux, car considérées comme virtuelles, donc possiblement stoppées dès la fermeture des réseaux sociaux ou de l'ordinateur. C'est désormais reconnu : les outils numériques font partie intégrante de notre vie et nous ne pouvons réaliser de séparation nette. Tout est entrelacé avec de lourdes conséquences sur la vie et la santé.

4 Français sur 10 ont vécu une cyberviolence : c'est un phénomène massif.

Les jeunes (18-24 ans) sont particulièrement touchés : 87 %.

DES VIOLENCES BANALISÉES ET MINIMISÉES

Il existe une véritable impunité sociale. Les personnes les plus familières des réseaux sociaux ont plus de mal à les identifier à cause de leur caractère habituel.

UNE DIMENSION SEXISTE

Si les hommes sont autant victimes que les femmes sur les réseaux, les femmes subissent des attaques plus insidieuses, avec des propos sexistes (cybersexisme), une surveillance (cybersurveillance) et un contrôle (cyberintimidation) qui sont moins déclarés car moins reconnus.

65 % des femmes de moins de 35 ans déclarent avoir subi au moins une cyberviolence.

Les personnes aux intersections de plusieurs oppressions sont davantage exposées.

71 % des personnes racisées ont été victimes.

LA CULPABILISATION DES VICTIMES

Et notamment mineures, à qui l'on va souvent dire « mais pourquoi as-tu envoyé des photos ? » Envoyer des photos de nu n'est pas interdit : c'est la diffusion de ce contenu qui est un délit !

LES RECOURS SONT INSUFFISANTS

Les enfants notamment n'osent pas en parler, la loi du silence règne. Les campagnes sont trop rares et les outils et ressources peu visibles, peu connus.

À qui s'adresser ? Et quand on signale, la réponse est insuffisante. Le contenu créé du trafic donc cela sert le réseau social concerné, qui montera en puissance et vendra par exemple des espaces publicitaires plus cher. Les signalements restent à 58 % lettre morte.

LES CONSÉQUENCES

Conséquences psychologiques et sociales : retrait des réseaux sociaux, perte d'emploi, psychotraumatisme, pensées suicidaires, tentatives de suicide.



LES ENJEUX

- Commencer par bien nommer les choses, pour éviter de reprendre les termes utilisés par les auteurs pour nommer les cyber violences (exemple : le Revenge porn)
- **Mieux connaître les droits** : 73 % ne connaissent pas les risques pénaux, soit une méconnaissance qui encourage les auteurs. Les femmes vont jusqu'à les normaliser, les banaliser. La loi de l'agresseur continue de s'imposer.
- L'espace numérique est un espace d'empouvoiement, et donc donc fortement investi par les violences sexistes.
- **Protéger les jeunes**, qui sont particulièrement visés.

PISTES DE SOLUTIONS

- Résister, ne pas rester : chercher de l'aide auprès de personne de confiance ou des associations spécifiques, s'informer sur ses droits, en parler à un professionnel de santé
- Se protéger : signaler et bloquer les auteurs, passer ses comptes en privé durant la vague, effacer les infos personnelles, mettre une alerte sur son nom, supprimer les notifications des plateformes et réseaux sociaux pour se préserver et éviter les irruptions traumatiques dans le quotidien, se faire aider pour conserver des preuves.
- Améliorer sa sécurité numérique : contrôler ses paramètres de sécurité et de confidentialité, changer ses mots de passe
- Signaler le contenu violent, grace aux outils de signalements des plateformes :
 - sur la plateforme Point de contact (formulaire pour tout contenu choquant sur internet)
<https://www.pointdecontact.net/>
 - sur la plateforme gouvernementale Pharos (contenus relatifs à des violences, mise en danger des personnes, menace, injure ou diffamation, incitation à la haine raciale ou discrimination, atteintes aux mineurs).
<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>
 - avec l'outil StopNCII : stopper la diffusion de photos ou vidéos intimes sur les réseaux sociaux
<https://stopncii.org/>
 - favoriser les bonnes pratiques : conserver bienveillance et anonymat des victimes, ne pas repartager de contenus violents même pour les dénoncer (trafic), plutôt créer du contenu positif pour noyer le négatif.

Ressources

- <https://www.vscyberh.org/>
- *Guide d'autodéfense contre le cyberharcèlement* : Nosvoixnoscombats.com
- Le 3018 (anciennement Net Écoute) pour les jeunes victimes de violences numériques
- Le Centre Hubertine Auclert propose de nombreux ouvrages de références pour lutter contre le sexisme et contre le cyberharcèlement.



COMPRENDRE LE CONSENTEMENT



SAMUEL OLIVAUX,
sexothérapeute

Le consentement c'est quoi ? « C'est la rencontre entre deux « OUI » FRANCS et ENTHOUSIASTES verbaux ou non ». C'est simple et facile à comprendre. Mais des expressions comme « qui ne dit mot... consent » sont problématiques, « qui ne dit mot, ne consent pas ! » insistent les intervenants. L'absence de réponse ne justifie pas le passage à l'acte.

Sous le choc, en état de stress et d'incompréhension de la situation, l'hormone du stress appelée cortisol, permet de survivre face à des événements incontrôlables. La dose de cortisol monte à une telle vitesse face à une agression que la victime peut en mourir. Le cerveau se met à disjoncter, c'est ce qu'on appelle la dissociation. Le corps est là, mais plus l'esprit.

« On ne dit pas non, mais ça ne veut pas dire oui, ni que nous consentons. »

Céder, ce n'est pas consentir non plus. On finit par dire oui pour qu'on nous laisse tranquille, pas par envie, après insistance ou chantage. Le consentement est toujours réversible, révocable à tout moment sans besoin de se justifier. On est jamais allé trop loin pour revenir sur son consentement.

Consentir à une relation c'est être libre et éclairé, sans contrainte ni pression.

REPLACER LE DÉSIR ET LE RESPECT EN DEMANDANT LE CONSENTEMENT

« Dans une relation sexuelle, il faut être capable de communiquer et de parler sexe. Si vous n'en êtes pas capable alors vous n'êtes pas capable de faire du sexe. »

Quelques idées reçues :

- **Demander le consentement à sa ou son partenaire serait synonyme de « casser l'ambiance » . C'est faux. Il existe autant de façons de demander son consentement à l'autre, qu'il existe d'être sur terre. Il peut être verbalisé ou non, envisagé comme un jeu, il suffit de faire preuve d'imagination.**
- **L'érotisme de la violence sexuelle est saine ? Il faut déconstruire cette idée reçue que l'un désire tellement l'autre, qu'il ne peut pas s'empêcher de lui sauter dessus.**

Le consentement permet de replacer avec respect le désir dans les relations, de réinventer, de repenser, de reconstruire sur des bases saines son rapport avec l'autre.



CHARLINE VERMONT,
fondatrice de *Orgasme et moi*
sur Instagram

UN RAPPORT SEXUEL SANS CONSENTEMENT EST UN VIOL

Rappeler à la victime : « je te crois, ça n'est pas ta faute, tu n'es pas seule ». Orienter vers des associations qui prennent en charge les femmes victimes de violences. Appeler le 3919.

MISE EN PRATIQUE : CONSENTEMENT OU PAS CONSENTEMENT ?

Samuel Olivaux et Charline Vermont présentent différentes saynettes drôles malgré la gravité du sujet, et le public doit s'interroger selon le comportement de chacun

1^{re} scène :

Une femme et son mari font la vaisselle. Le mari montre avec insistance qu'il a envie de sa femme. Elle n'a pas envie, elle est fatiguée, elle le repousse. Lui, insiste sous prétexte que ça fait longtemps qu'ils n'ont pas eu de relation sexuelle. Pour être tranquille, elle finit par accepter.

Pas consentement. Parce que céder n'est pas consentir.

2^e scène :

Une femme et un homme en boîte de nuit. L'homme vient se frotter à la femme par derrière. La femme le repousse et crie qu'il n'a pas à venir se coller contre ses fesses.

Pas consentement. Il faut responsabiliser les autres. C'est un devoir collectif de se protéger les uns les autres.

3^e scène :

Un enfant ses parents et sa mamie. La famille arrive chez la mamie, et les parents veulent obliger l'enfant à faire un bisou à sa grand-mère.

Pas consentement. Obliger les enfants c'est entrer dans leur intégrité physique. Il faut apprendre aux générations futures, d'être légitimes et de poser des limites.

4^e scène :

Une femme et un homme au restaurant. L'homme paie l'addition. La femme panique, elle pense ne pas oser dire non s'il veut aller plus loin dans leur relation. Elle pense qu'il attend forcément quelque chose d'elle. Mais elle arrive à lui en parler et ça se passe bien.

Consentement. Communiquer avec l'autre, avec respect fait partie intégrante du consentement.



ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : « J'ai 30 ans et je m'aperçois aujourd'hui que le consentement dans mes relations n'a jamais été là. Comment fait-on pour passer par dessus ce constat ? »

Samuel Olivaux : « Plusieurs solutions existent. Faire une thérapie au sens large du terme, s'éduquer, s'informer. S'entourer de personnes qui ont des relations saines et reprendre le pouvoir. »

Public : « Les femmes ne demandent pas toujours le consentement, juste si OK de jouer comme ça. Des astuces à nous donner ? »

Charline Vermont : « Moi dans mon couple j'utilise une bougie. Je l'allume pour manifester mon envie, si elle reste allumée c'est que c'est ok, si elle est éteinte c'est que c'est non ».

Public : « Je travaille dans le milieu scolaire et je déplore l'inaction du gouvernement face à l'éducation à la sexualité. Aucune sensibilisation au rapport à l'autre n'est enseignée, aucune information sur la connaissance de son corps et ses limites. Ça entraîne de graves conséquences dans la vie de ces jeunes, jamais l'égalité n'est mise en œuvre ».

Charline Vermont : « Il faut intervenir dans les classes, faire des formations ».



Ressources

- Charline Vermont, *Corps, amour, sexualité : les 120 questions que vos enfants vont vous poser*, Éditions Albin Michel, 2022



CE QUE NOS FILLES ONT À NOUS DIRE



ALEXANDRA BENHAMOU,
productrice
de l'enquête
*Aux filles du
temps*



FLORENCE PAGNEUX,
journaliste,
autrice de *Ce
que nos filles
ont à nous
dire*



**MAÏWENN
PETTON,**
comédienne



**SANDRINE
ROUDAUT,**
éditrice
engagée,
autrice

La journaliste Florence Pagneux s'est appuyée sur l'enquête *Aux filles du temps*, menée par Alexandra Benhamou auprès de 1 669 jeunes filles de 13 à 20 ans, pour écrire le livre *Ce que nos filles ont à nous dire* sorti en octobre 2022 aux éditions La Mer Salée. Cette conversation, animée par l'éditrice Sandrine Roudaut et réunissant également la comédienne Maïwenn Petton, s'intéresse à la première génération post #MeToo : des jeunes filles qui ne tolèrent plus le sexisme mais continuent de le subir au quotidien.

8 FILLES SUR 10 HARCELÉES DANS LA RUE

Alexandra Benhamou revient sur la genèse de son enquête inédite. « Avec le collectif Lady de Nantes, j'ai fait les portraits de 85 femmes de tous les âges dans l'espace public. J'ai rencontré des jeunes filles et ça m'a éclairée sur une réalité que je ne connaissais pas. Comme j'ai une passion pour les enquêtes, j'ai regardé ce qui s'était fait sur cette thématique et je n'ai rien trouvé. Je voulais faire un état des lieux de ce que vivent les filles aujourd'hui ». Réalisée en Loire-Atlantique et en Vendée auprès de 814 filles, l'étude est élargie en 2022 à l'ensemble des Pays de la Loire avec 1 669 personnes interrogées. 349 communes de la région (27 %) sont représentées, « un échantillon important ». Le questionnaire s'articule autour de plusieurs thématiques : les violences sexuelles et sexistes, le genre, le féminisme, l'espace public, l'environnement, l'orientation professionnelle... Parmi les données marquantes : 8 jeunes filles sur 10 sont harcelées dans la rue, 84 % ne peuvent pas s'habiller comme elles le souhaitent, 26 % sont victimes de violences amoureuses...

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE ET UN LIVRE

« Très rapidement, j'ai compris qu'une synthèse était intéressante pour un public professionnel mais que ça ne suffisait pas, indique Alexandra Benhamou. Je suis allée voir le théâtre du Cyclope en leur proposant d'apporter les verbatims et les chiffres de l'étude pour le transformer en une autre matière. Une pièce de théâtre est née ». Maïwenn Petton, comédienne, se souvient des premières réactions à la lecture de l'étude : « Les filles se sont beaucoup reconnues. Elles ont vécu les agressions dans la rue et des remarques sexistes dans la cour de récré. Certains garçons ont également pu prendre conscience de leurs comportements ». Après avoir « confronté les points de vue et les ressentis », le groupe de 14 filles et garçons a écrit la pièce en collectif et en individuel. Les représentations ont eu lieu en mai 2022. « Certaines scènes ont été plus difficiles que d'autres à jouer, notamment celle du harcèlement de rue. Les retours de notre entourage ont été très intéressants, ça nous a permis d'ouvrir le dialogue avec nos parents ».

Florence Pagneux, journaliste pour La Croix et l'Agence France Presse (AFP), s'est également appuyée sur l'enquête pour son livre *Ce que nos filles ont à nous dire*. Cours d'éducation à la sexualité, atelier d'éducation à l'égalité filles/garçons, rencontre avec des patientes anorexiques au CHU... La journaliste a « multiplié les points de rencontre » pour donner la parole aux jeunes filles mais aussi aux associations et aux experts. Dans son chapitre consacré au corps, la journaliste mêle l'analyse de la philosophe Camille Froidevaux-Metterie et les propos de circassiennes. « L'une des plus jeunes m'a dit quelque chose de très fort... Jusqu'à présent, je ne me rendais pas compte de ce que signifiait être une fille. Maintenant que mon corps change et le regard des garçons également, je trouve que c'est super dur. Quoi que je fasse, ça ne va jamais. Ses propos rejoignent ceux de Camille Froidevaux-Metterie. À l'adolescence, les garçons deviennent sujets - on les encourage à l'autonomie et à la liberté - alors que les filles deviennent objets : on a envie de les garder à la maison car on sait qu'elles risquent davantage les agressions extérieures ».

« UNE GÉNÉRATION CONSCIENTISÉE »

« Ce que nos filles ont à nous dire, c'est quoi ? », interroge Sandrine Roudaut. « Ce qui m'a beaucoup marquée, c'est la conscientisation de cette génération : elles ont bien compris que ce n'était pas normal d'être harcelées dans la rue alors qu'on a laissé passer beaucoup de choses, souligne Alexandra Benhamou. Elles ne demandent pas la permission pour prendre leur place. De le comprendre à l'adolescence, quel gain de temps ! Elles préparent le terrain pour les plus jeunes, j'ai hâte de voir le résultat dans une dizaine d'années ». Florence Pagneux ajoute : « Ce livre est un appel au secours aux adultes, notamment sur la question du consentement et de la sexualité. Les parents doivent réaborder ces questions avec leurs enfants pour éviter que cette éducation ne se fasse sur internet car les jeunes filles y sont victimes de cyberharcèlement et la pornographie arrive beaucoup trop tôt ».

Parmi les réactions de la salle : une réflexion sur l'éducation des garçons pour prévenir les agressions mais aussi sur l'adultisme de la société qui invisibilise les enfants...

Ressources

- Alexandra Benhamou, enquête *Aux filles du temps*
- Camille Froidevaux-Metterie, *Un corps à soi*, Éditions Seuil, 2021
- Florence Pagneux, *Ce que nos filles ont à nous dire*, Éditions La Mer Salée, 2022

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXISTES À L'ADOLESCENCE



DR. KPOTE,
animateur de prévention,
chroniqueur dans Causette

Journaliste et militant depuis les années sida, le Dr. Kpote intervient depuis 20 ans comme animateur de prévention auprès des jeunes en région parisienne. Dans sa conférence, il a dévoilé son approche, après un état des lieux du contexte de l'éducation à la vie affective et sexuelle.

L'ÉTAT DES LIEUX

Des débats sur la **non application de la loi de 2001** : « Ça veut dire qu'il faut trouver des intervenants et les payer correctement. Le travail social aujourd'hui est en crise, on ne peut pas dire que ce soit un secteur dans lequel on investit beaucoup ».

Le rôle des interventions scolaires / la place des parents : « On ne révolutionne pas la vie des jeunes en quelques séances. [...] L'idée est de faire bouger un peu les représentations et de travailler dessus. » « Le rôle des parents, c'est de mettre en place un espace safe où l'ado, s'il a une grosse galère, peut en parler ».

L'importance de **nommer les choses** : viol, inceste... « C'est important pour que les ados s'en emparent et puissent exprimer à un moment donné les violences rencontrées dans leur existence [...] il faut leur montrer qu'il n'y a pas de tabous sur ces sujets-là ».

La **période de backlash post-MeToo** : « C'est à nous de reprendre ça et de dire que les choses sont plus complexes que la seule phrase qu'ils ont entendue dans une capsule Brut ou sur TikTok ».

Il est essentiel d'**aborder la question du genre et l'expression de la masculinité** pour avancer sur l'égalité.

Les principaux enjeux de ces séances d'éducation à la vie affective et sexuelle selon le Dr. Kpote : « Comment parler déconstruction avec des jeunes en pleine construction ? Comment mobiliser les jeunes garçons cis sans les stigmatiser, leur faire payer l'addition des autres générations ? Comment les inviter toutes et tous à s'engager pour les générations à venir ? »

DONNER LA MESURE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Les jeunes ne mesurent pas l'ampleur des violences sexistes et sexuelles : c'est donc important de leur rappeler la réalité des chiffres, la nature des actes et qui en sont les auteurs.

Dr. Kpote s'appuie sur l'étude IPSOS « *représentation des français sur le viol* » pour l'association Mémoire traumatique pour mettre en débat les représentations sexistes.



C'est important de bien différencier conflits et violences : « Le conflit c'est un pouvoir sur la situation, les violences, c'est un pouvoir sur l'autre, avec une dynamique de répétition et avec des effets visibles sur les victimes ».

S'INTERROGER SUR L'IMPACT DES STÉRÉOTYPES DE GENRE

Sur ce point, Dr. Kpote utilise la personne Gingenre ou la Licorne du genre qui différencie sexe, identité de genre, expression du genre et attirance sexuelle ou émotionnelle.

L'enjeu majeur est de **faire prendre conscience que les stéréotypes de genre restreignent la liberté** : injonction à la séduction, injonction à la virilité.

IDENTIFIER LES PHÉNOMÈNES D'EMPRISE ET IMAGINER UNE SEXUALITÉ AUTRE QUE PÉNÉTRATIVE

Dr. Kapote aborde les formes d'emprise à partir des schémas Amour sans violence du CIDFF.

Il vient aussi questionner la pornographie, qui consolide des représentations culturelles bien en place et montre des corps et des sexualités très normées. En informant sur l'organe du plaisir féminin, il invite les jeunes à comprendre que le rapport sexuel va bien au delà de la pénétration.

CULTURE DU VIOL, CONSENTEMENT ET AVENIR

Un petit scénario (une jeune fille doit faire une fellation à un homme pour traverser la rivière et rejoindre son ami, qui la rejette ensuite pour ce qu'elle vient de faire) permet de lancer le débat sur celle ou celui qui s'est le mieux comporté. « Ça fonctionne pas mal. Après le débat, je peux pointer qu'il y a eu un viol, que la jeune fille ne pouvait pas faire un choix éclairé. On parle alors pression, chantage. Ensemble, ils trouvent les facteurs de vulnérabilité. »

Dr. Kapote aborde enfin la notion de consentement (règle des 3C (Connaître ses désirs et ses limites, Communiquer et s'assurer du Consentement) et s'appuie aussi sur le violentomètre.

Avant d'ouvrir la voie vers l'égalité avec deux idées phares selon lui : « Sortir de la binarité comme une solution aux rapports de domination et redéfinir ensemble une nouvelle expression de la masculinité. »

ÉDUCER SANS PRÉJUGÉS SEXISTES

ANIMATION : CLÉMENCE LEVEAU



AMANDINE HANCEWICZ,
co-fondatrice de l'association
Parents & Féministes

Éduquer autrement ses enfants, de manière non sexiste permet-il de les préserver des violences ? L'environnement au sens large, les messages que leur renvoie l'école sont sexistes. Les stéréotypes sexistes comme le fait qu'un garçon s'identifie à un chevalier et une fille à une princesse, ne renvoient pas à la violence directement, mais laisse déjà s'installer un rapport de domination.

UN LIVRE POUR ÉDUCER SANS PRÉJUGÉS

C'est le fait de devenir mère qui a poussé Amandine Hancewicz à écrire un livre en partant de situations auxquelles sont confrontés tous les parents.

« J'ai fait des études, travaillé sur tous les sujets où le continuum des violences est toujours présent. On a ce constat que tout est lié, on finit par maîtriser de multiples connaissances que nous avons envie de partager, c'est très enrichissant » explique la jeune femme.

GRANDIR AVEC DES STÉRÉOTYPES DE GENRE

Les stéréotypes de genre vont priver les enfants de la moitié de l'éventail en terme d'expériences et d'apprentissages. Un petit garçon par exemple on ne l'aide pas à exprimer ses émotions. On leur offre un panel moins large de socialisation.

« Un petit garçon qui va taper, on va en avoir marre de le reprendre, on banalise son geste et l'enfant va le normaliser » explique Amandine Hancewicz. Et c'est ainsi qu'ils apprennent à naturaliser la violence. Très tôt les garçons font l'apprentissage de leur capacité physique, ils apprennent à se défendre.

Alors que personne n'apprend aux filles à être sûres d'elles.

À table, les garçons prennent toute la place, dans le milieu professionnel les hommes prennent plus la parole, simplement parce que pour eux c'est normal.

LA CULTURE DE LA SOUMISSION, LA CULTURE DE LA DOMINATION

En classe 60 % de garçons prennent la parole dès la maternelle. On apprend à écrire de façon soignée aux filles, et on tolère les garçons à couper la parole.

Cela crée des inégalités, des violences, sur la place du corps, sur la légitimité physique, sur la valeur de la parole, les filles ne sont pas écoutées. C'est une éducation au sens large qui met en danger les filles, et qui décrédibilise leurs paroles lors de violences conjugales.

Amandine Hancewicz rappelle que l'espèce humaine est la seule espèce où « les mâles tuent les femelles ».

Y a-t-il un risque d'injonction supplémentaire à éduquer ses enfants de façon non-sexiste ?

« Il n'existe pas d'éducation parfaite, à la fin de chaque chapitre du livre *Éduquer sans préjugés*, il y a un partage d'expérience qui montre qu'il n'y a pas une seule façon de faire, que cette sorte de quête de perfection est vaine » confie Amandine Hancewicz.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Public : « Tout se joue déjà dès la grossesse ? »

Amandine Hancewicz : « Il y a deux points à aborder qui concerne la grossesse.

De la forme du ventre à ce que nous mangeons lors de la grossesse tout est déjà stéréotypé. Vous mangez beaucoup de viande ? Alors c'est un garçon ! Votre ventre est rond comme un ballon, vous n'avez pas pris beaucoup de poids c'est un garçon ! Tout ce qui est positif est pour les garçons !

Et il y a un autre point que je voudrai aborder, Gaëlle Larrieu, sociologue, a travaillé autour des enfants intersexes. Pourquoi dès la naissance on inflige une opération qui est une véritable torture à ces nouveaux-nés ? Comme une anomalie qui est nécessaire de corriger, il n'y a pas d'urgences médicales, ces opérations n'ont donc pas lieu d'être ».

Public : « Mon fils vient d'entrer au collège. Il cherche des fréquentations très genrées, comment l'orienter vers autre chose ? »

Amandine Hancewicz : « Mettez lui entre les mains des lectures non-sexistes, ou montrez-lui la série *Sex education*. Commencez par quelque chose de classique en continuant vers du déconstruit. Et si on se parlait est un livre que je vous recommande, sur l'anatomie et la prévention. Le film *Close* est très intéressant aussi ».

Public : « Le titre du livre aurait pu être « une éducation non genrée » plutôt qu'une éducation non sexiste ? »

Amandine Hancewicz : Il faut trouver un titre qui convienne, aux éditeurs, aux auteures. J'ai un problème avec la formulation « éducation non genrée ». C'est plus facile de dénicher l'idée d'une éducation qui compense. La société va socialiser de façon sexiste, de quoi elle va équiper un petit garçon, qu'est ce qu'on lui enlève et qu'est-ce qu'on lui fournit ? Pour une fille ça sera pareil ».



Public : « Comment former les enseignants ? La plupart trouve que commencer à 6 ans c'est trop jeune »

Amandine Hancewicz : « Adressez-vous aux associations de parents d'élèves. Il existe des réseaux dans les académies. Dans une ville qui a signé la charte d'une ville non-sexiste, n'hésitez pas à solliciter les élus. Il y a encore un lien à construire entre les militants, et l'éducation. Il serait temps de respecter les 3 séances à l'éducation à la sexualité ».

Public : « Mon fils est en petite section, il voulait aller à l'école en robe, mon conjoint avait peur, mais je n'avais aucune raison valable de lui interdire. Mon fils s'est fait cracher dessus, traiter de fille. Mon conjoint m'a reproché d'avoir voulu faire de notre fils mon étendard du féminisme. Je me demande jusqu'où on doit aller pour assumer ? »

Amandine Hancewicz : « Nous avons envie que nos enfant aient un sentiment de liberté. L'école, même si l'équipe pédagogique est soutenante, c'est tout à fait violent. Il faut peut-être trouver d'autres espaces ».

Ressources

- Andréa Bescond et Mathieu Tucker, *Et si on se parlait*, Harpercollins, 2020
- Mathilde Blézat, *Pour l'autodéfense féministe, enquête et récits*, Dernière Lettre Eds, 2022
- Amandine Dhee, *La femme brouillon*, Gallimard, 2018
- Manuela Spinelli et Amandine Hancewicz, *Éduquer sans préjugés*, Editions Lattès, 2021
- *Close* de Lukas Dhont, Belgique, 2022
- *Sex education* de Laurie Nunn, Grande- Bretagne, 2019

NOUS SERONS RÉPARÉ·E·S



LAUREN BASTIDE,
journaliste et créatrice
du podcast *La Poudre*

Pour la conclusion des premières Assises contre les violences sexistes, organisées à Nantes, deux podcasteuses emblématiques de la scène féministe et amies, Victoire Tuillon et Lauren Bastide échangent sur la justice pour le 125^e épisode de l'émission *les Couilles sur la table*.

Victoire Tuillon lance l'enregistrement :

« Comme nous sommes toutes concernées... et que ni la police, ni la justice ne peuvent être la solution. Face à tant d'impuissance et de violences, que faire ? »

Lauren Bastide a interviewé de nombreuses lanceuses d'alerte pour son émission *La Poudre*, elle se dit « épuisée par #MeToo ». Elle s'insurge que les victimes soient trop souvent harcelées pour leur prise de parole ou interrogées de manière sensationnaliste :

« Alors, racontez-nous ce qu'il s'est passé ? Alors qu'il y aurait tellement d'autres questions ! » Face à ce « sacrifice de nos santés mentales », elles se demandent ce qui a vraiment changé... « Les mecs ont un peu plus peur, les jeunes baisent un peu mieux. Ce n'est pas encore la révolution anthropologique qu'on attendait ». Victoire Tuillon tempore « Cela ne fait que 5 ans... ».

« Je n'en peux plus d'observer à quel point les femmes doivent se battre pour prouver qu'elles ne mentent pas ». Lauren Bastide donne l'exemple de l'actrice Sand Van Roy, qui a parlé contre Luc Besson : « Récemment, elle a repris des études d'avocate car on lui répète en permanence qu'elle ment. De ce point de vue, l'acquis le plus important est peut-être l'affirmation JE TE CROIS. »

Il y a aussi un impact de #Metoo sur le racisme, ce n'est pas uniquement une question de genre, rappelle Victoire Tuillon : il y a 15 ans, lorsque la travailleuse sociale afro-féministe Tarana Burke a lancé ce hashtag, elle parlait du point de vue de violences sexuelles, notamment commises à l'encontre des minorités visibles.

Lauren Bastide développe : « Le viol ce n'est pas du sexe, c'est du pouvoir. Selon les chiffres de l'ONU, 1 garçon sur 13 et 1 fille sur 5 est victime de violences sexuelles dans le monde. Le viol est une véritable arme de guerre, et crée des traumatismes sur le long terme. Le viol est présent dans les prisons. Il est imposé par les dominants pour mettre de l'ordre, faire obéir les dominés. Dorothee Dussy dans son essai *Le berceau des dominations* explique précisément cette mise au pas. Il y a beaucoup d'hommes victimes de viols dans l'enfance. Peut-on les entendre ? »

Elle raconte le cas de sa petite sœur Julia, victime d'un féminicide, il y a 17 ans. Après son décès, et deux procès au pénal, l'agresseur a pris des peines de prison lourdes. Mais



VICTOIRE TUAILLON,
journaliste, autrice et
créatrice du podcast
Les Couilles sur la table

Lauren Bastide ne s'est jamais sentie en sécurité. Après avoir été travaillée par l'idée de vengeance, elle reconnaît qu'elle aurait finalement préféré avoir de ses nouvelles. Elle insiste sur la portée philosophique de cette posture et s'interroge : « Il y a 95 000 viols par an. 700 condamnations. Les violeurs ne vont pas en prison. »

Victoire Tuillon émet un vœu : « Je veux qu'on parle de viol avec les violeurs. Sur les 100 affaires de violences sexistes et sexuelles les plus médiatisées, le point commun, c'est qu'aucun inculpé n'a jamais rien reconnu. Tous, sans la moindre exception, nient ».

Lauren Bastide s'interroge : « Il n'existe pas une catégorie de personnes déviantes... La violence est systémique. Quel effet cela fait d'être érigé en monstre ? Je dis que ce système est absurde et qu'il ne fonctionne pas. Si on changeait nos discours sur l'agression, peut-être que certains hommes trouveraient un espace... existe-t-il aujourd'hui un espace pour la rédemption et le pardon ? »

Victoire Tuillon aimerait se projeter dans un monde où cet horizon est possible et suggère, en attendant, d'en faire de la fiction ou du théâtre pour déjouer « ces masculinités qui ont appris à ne pas rendre de comptes. ». Pour Lauren Bastide, « La masculinité est aussi une construction culturelle et sociale. On a toutes et tous à gagner à réfléchir à la façon dont les hommes sont éduqués et se comportent dans la société ».

« Est-ce qu'un ami qui commet des violences reste un ami ? » s'interroge Victoire Tuillon.

Dans l'essai *Le conflit n'est pas une agression* de Sarah Schulman, Victoire Tuillon puise l'idée que le rôle de l'entourage peut être de confronter les personnes, dans un but de responsabilité collective avec un devoir de réparation. La militante féministe Anne-Cécile Mailfert, présidente fondatrice de la Fondation des Femmes, parle de Him-pathie, de compassion envers l'agresseur.

« À condition de s'en sentir capable », nuance Lauren Bastide. « Il n'y a pas d'obligation. Car se confronter à un agresseur, c'est se retrouver assimilée à la personne auteur. C'est le mécanisme de l'inversion de la culpabilité désormais bien connu. Cela a un coût social et émotionnel très lourd. Je ne veux pas dire aux personnes qu'il faut le faire, je dis simplement que j'en suis désormais capable. »



Avec mon privilège d'être depuis 17 ans en thérapie, ma bonne santé. Et lorsque je le fais, c'est souvent interprété à tort comme le baiser de la validation féministe. »

« Est-ce qu'on aide ces types à se victimiser ? » questionne Victoire Tuillon. « Car les hommes, s'ils reconnaissent la violence, mettent une distance. Ils comprennent que le patriarcat a agi à travers eux donc ce n'est pas vraiment eux ! »

Lauren Bastide développe sa position en matière de justice restaurative, inspirée par les travaux de la sociologue américaine abolitionniste Gwenola Ricordeau. « Nos prisons sont déjà remplies à 120 %. Nous avons besoin de reconnaissance, de sécurité, de sens et de réparation. »

Elle recommande la lecture du livre *Le Pardon* de Eve Ensler qui écrit une lettre à son père incestueux. « Les discours de l'amour est tout sauf simpliste : Bell Hooks, Audrey Lorde, Judith Butler. On est dans une interdépendance. On va toutes et tous être dans la position d'auteur de violences. Nous ne sommes pas pures. Nous devons pouvoir penser la complexité. Le système actuel échoue à nous protéger. Mais nous ne pouvons pas passer notre vie à construire des prisons. »

« Je suis heureuse d'être vivante pour voir ce qui va se passer dans les années à venir. Créons un silence en l'honneur des paroles prononcées ici ! » conclut Victoire Tuillon.

Ressources

- Dorothée Dussy, *Le berceau des dominations, Anthropologie de l'inceste*, Éditions la Discussion, 2013
- Eve Ensler, *Le Pardon*, Denoël, 2020
- Sarah Schulman, *Le conflit n'est pas une agression*, B42 Eds, 2021

ET AUSSI...!

EN PLUS DE LA PROGRAMMATION DANS LES DIFFÉRENTES SALLES, DES ACTEURS ET ACTRICES SE SONT MOBILISÉS POUR ÉCHANGER ET DÉBATTRE AUTOUR DES VIOLENCES SEXISTES AVEC LE PUBLIC.

UN ESPACE DÉDIÉ À LA RENCONTRE DES ACTEURS LOCAUX ET NATIONAUX

18 associations et structures nationales et locales ont investi les 500m² de l'espace mezzanine, et se sont relayés sur les 2 jours pour présenter au public présent les projets et actions mises en place dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes (accompagnement des victimes, action de sensibilisation...) :

- CAP Coopération des hommes pour l'Abolition du Patriarcat
- Les Catherinettes
- Colosse aux pieds d'argile
- Consentis
- ECVF Elu·e·s Contre les Violences faites aux Femmes
- France Victimes
- CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Forces de l'ordre : Gendarmerie Nationale et Police Nationale
- Gynécologie Sans Frontières
- Mouvement du Nid
- NOSIG
- Planning Familial
- SOLidarité femmes
- SOS Inceste & Violences Sexuelles
- Stop aux Violences Sexuelles
- Ville de Nantes / Nantes Métropole

CITAD'ELLES, LE CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Un stand présentant Citad'elles a pris place dans l'espace mezzanine pour les deux jours. Des professionnelles était présentes pour expliquer le fonctionnement du centre, faire un retour sur les trois années d'ouverture, mais également pour écouter des femmes victimes de violence si elles en ressentaient le besoin.

MOBIL'ÉCOUTE

En plus de son stand, l'association SOS Inceste & Violences Sexuelles stationne son camion Mobil'Écoute devant la Cité des Congrès. Celles et ceux qui le souhaitent ont pu échanger avec des professionnels formés aux traumatismes et aux violences sexuelles.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ET LUDIQUE

Plusieurs structures ont souhaité proposer d'aborder le sujet des violences sexistes et sexuelles par des biais culturels et ludiques.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES

Dans un espace ouvert à toutes et tous, la bibliothèque de Nantes a proposé un ensemble d'ouvrages en lien avec la thématique de ces Assises nationales. Il était possible de les consulter et de les emprunter pour permettre de multiplier et diversifier les sources d'information sur ces sujets.

LA LIBRAIRIE-CAFÉ ENGAGÉE LES BIEN-AIMÉ·E·S

La librairie proposait à la vente une compilation d'ouvrages récents, romans graphiques, jeunesse et socioculturels, en lien avec la programmation. Des dédicaces ont également été au programme avec les intervenantes et intervenants des conférences !

L'ESPACE LUDOTHÈQUE

L'espace ludothèque a mis à disposition de multiples jeux de société sur le thème de l'égalité femmes/hommes, pour partager un instant de convivialité en famille ou entre amies et amis.

EXPOSITIONS ARTISTIQUES

Des espaces ont été aménagés pour accueillir différentes expositions artistiques sur la thématique des violences sexistes : travaux associatifs en lien avec des femmes victimes de violences, exposition chiffrée, œuvres façonnées par des jeunes ...

Une fresque participative de l'association NousToutes, des expositions photographiques de Cada Collia et de L'œil parlant, une exposition de l'enquête Aux Filles du Temps (Pays-de-la-Loire) par Lady de Nantes, une campagne de sensibilisation (affiches) par Marie et Alphonse en lien avec une pépinière jeunesse de Nantes, l'exposition Fais pas genre de Resonantes.

UN ESPACE D'ÉCOUTE DE PODCASTS

4 bornes d'écoute permettant d'écouter une sélection de 20 podcasts étaient mises à disposition (liste disponible sur le site internet).



TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTS ET DE PARTICIPANTES AU HORS LES MURS

« Nous avons touché à la fois des jeunes, de jeunes adultes, des plus vieux, des parents. Bref, des échanges vraiment riches et variés ! Les personnes étaient très heureuses de pouvoir découvrir ce qui existe pour s'en saisir »

DisQutons

« Les Assises ont permis d'amener les publics de l'ORPAN là où on ne les attendrait pas forcément. Elles ont été l'occasion de nous mettre en relation avec de nouveaux acteurs et actrices, de développer de nouveaux projets, d'être plus visibles et d'intégrer un autre réseau. Nous n'aurions pas mené nos actions avec cette ampleur sans les Assises, et nous sommes ravis d'y avoir participé »

ORPAN, l'association des seniors nantais

« L'idée du Hors les Murs était chouette, cela a permis de voir qui fait quoi et donner des idées d'actions futures. C'était valorisant de montrer ce qui se passe sur la métropole. Les Assises ont contribué à créer des connexions avec d'autres services de la commune de Saint Herblain mais aussi entre les publics »

Service jeunesse de la Ville de Saint-Herblain

« On a été très soutenus. C'était chouette que ça ne soit pas que deux jours mais tout un mois, avec des grands et petits événements, et de solliciter les structures locales. C'était vraiment porté collectivement, ça donne un message : que tout le monde à un rôle à jouer »

ACCOORD

TÉMOIGNAGES DE STRUCTURES PRÉSENTES SUR LES STANDS OU LES EXPOSITIONS

« Nous avons eu la grande joie de bénéficier d'un stand, ce qui est une belle étape pour permettre aux habitants d'identifier la CAP. Nombreuses ont été les visites et nous sommes ressortis enthousiasmés par la qualité des rencontres à ce stand »

CAP, Coopération pour l'abolition du patriarcats

« Riches de rencontres, qualitatives de sujets présentés et associées à un super accueil tant logistique, qu'humain, le succès de ces journées vous est largement dédié et nous ne pouvons que vous en féliciter. Nous vous renouvelons toutes nos félicitations pour la tenue de cet événement et vous assurons de notre engagement pour des manifestations futures »

Gynécologie Sans Frontières

TÉMOIGNAGES D'INTERVENANTES

« Merci encore infiniment pour cette merveilleuse organisation, la bienveillance ambiante, la qualité des interventions. Je suis heureuse que ces assises aient été un succès ! »

Lauren Bastide

« Merci à vous ! Vous avez été parfaites et parfaits ! Vraiment ! »

Anne Bouillon

« Merci encore pour cet accueil et cette organisation exemplaires ! »

Margaux Collet

« Merci pour cette organisation au top »

Mounia El Kotni

« Un grand merci ! C'était génial, à tout point de vue »

Amandine Hancewicz

« Félicitations ! Je suis ravie pour la Ville et vos équipes, du grand succès rencontré par cette première édition des Assises »

Axelle Jah Njiké

« Encore merci pour cette belle organisation ! »

Rose Lamy

« Merci encore pour ces Assises et cette organisation de dingue ! »

Edith Maruejous

« C'était un plaisir d'être présente lors de ces premières Assises avec en point de mire l'engagement des collectivités locales »

Olivia Mons

« Merci beaucoup à vous pour l'organisation d'un événement de cette ampleur et qui a été très réussi. On en redemande ! »

Maud Olivier

« L'organisation de cet événement était génial ! C'était un plaisir d'être avec vous ! »

Charlotte Puiseux

« J'ai été impressionnée par ces Assises absolument géniales. Vous avez fait un travail extraordinaire et je suis heureuse d'être venue. Bravo pour tout, vous êtes formidables »

Élise Thiebaut

« Je vous remercie pour tout, bravo pour la réussite de votre organisation ! »

Shirley Tong On

« MERCI ! Vous avez fait un travail FORMIDABLE. Tout était parfait : la programmation, l'animation, l'organisation, l'accueil. Vous avez réussi le défi d'allier l'accessibilité et l'exigence. J'ai assisté à quasiment toutes les rencontres et tout était passionnant, concret, de très grande qualité. Ce n'est pas une opération de communication : ce que vous avez créé a permis de créer des prises de conscience salutaires, de rendre possibles des rencontres, et donc de futurs nouveaux projets. Il est évident que de très nombreux projets ces prochaines années citeront ces journées comme le moment où tout a commencé »

Victoire Tuillon



TÉMOIGNAGES DU PUBLIC

« Cet événement était riche au point de vue des nombreux rendez-vous. C'était agréable d'avoir un espace forum pour rencontrer différents acteurs, prendre de la documentation, des outils. Je suis repartie avec davantage de connaissances, de réseau, armée pour mener de nouvelles actions et partenariats. Merci »

« Un beau tour d'horizon des problématiques actuelles autour des violences sexistes et sexuelles »

« C'était génial de sentir autant de personnes mobilisées sur ce sujet »

« Beaucoup d'associations présentes, de nombreuses interventions pertinentes »

« Des stands vraiment utiles, l'atmosphère bienveillante et chaleureuse »

« Des temps qui nous nourrissent et nous permettent d'avancer encore dans notre féminisme, militantisme, ouverture, déconstruction... »

« J'y ai appris beaucoup de choses. C'est un événement à la fois émouvant et instructif permet de prendre conscience concrètement des avancées nécessaires que nous devons apporter à notre société »

« Entre témoignages poignants et retours d'expériences pratiques, et aussi une grande sororité et beaucoup beaucoup d'émotions »

« Simplicité relationnelle, qualité des intervenants, implication et convictions dans les propos, pas de langue de bois, légèreté et gaieté ! »



REMERCIEMENTS

AUX CONTRIBUTEURS ET CONTRIBUTRICES DU HORS LES MURS

- Accoord
- Archives départementales
- ASEC Soleil Levant
- Association Danser sur vos murs
- Association Les increvables en selles
- Association P'tit Spectateur et cie
- Association Travailleuses !
- Association TRUST
- Associations Two Points et Clown en Nez Veille
- Atelier Marie et Alphonse
- Aux Tripes
- Bibliothèque de Nantes
- Boxing Club Métropole
- Cada Coallia
- Café de La Perle
- CAP Coopération pour l'abolition du patriarcat
- CCAS de Sainte-Luce-sur-Loire
- CCAS des Sorinières avec l'association Les gens de Passage
- Centre socio-culturel La Bugallière
- Chorale Chants Rouges
- Compagnie Ecart
- Compagnie La Lionne à Plumes
- CinéCens
- Compagnie 3arancia
- CRESS Pays de la Loire
- Danser sur vos murs
- DisQutons
- Espace Simone de Beauvoir
- Femmes et Féminisme
- Femmes Océanes
- Femmes solidaires 44
- La Luna
- La Maison de l'Afrique à Nantes
- Lady de Nantes
- L'Amicale Philatélique l'ANCRE
- L'Association Régionale pour la Diffusion et la Promotion de l'Architecture
- L'EclectiC Léo Lagrange
- Les Autres Possibles
- Les CEMEA
- Les Chev'allié-e-s aux armures rouillées
- Les Increvables en selle
- Librairie Maison Marguerite
- L'œil Parlant
- Maison de quartier Ressource La Mano
- Marion Le Muzic et Maria Kronsky
- Mémoire et Débats et la revue Place publique Nantes/Saint-Nazaire
- Mouvement du Nid
- Nantes Université
- NousToutes 44
- ORPAN, association des seniors nantais
- Osez le féminisme 44
- Pépinière jeunesse Horizon
- Planning Familial
- Question Confiance
- Radio Prun'
- Regart's
- Résonantes
- SOS inceste & violences sexuelles
- Team ELLES et Iki Iki
- TriptiC Léo Lagrange
- Urban Défense Orvaltaise

- Ville de Saint-Herblain et son Pôle Jeunesse
- Vivre Libre 44

AUX STRUCTURES PRÉSENTES SUR LES STANDS ET DANS LES ESPACES OUVERTS

- La bibliothèque municipale de Nantes
- La librairie Les bien-aimé-e-s
- Citad'elles et ses partenaires opérateurs
- Cada Coallia
- CAP Coopération pour l'abolition du patriarcat
- CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Colosse aux pieds d'argile
- Consentis
- ECVF (Elu-e-s Contre les Violences faites aux Femmes)
- Forces de l'ordre : Gendarmerie Nationale et Police Nationale
- France Victimes 44 Nantes
- Gynécologie Sans Frontières
- Lady de Nantes
- Les Catherinettes
- L'Etape
- L'œil parlant
- Marie et Alphonse
- Mouvement du Nid
- Nosig
- NousToutes
- Planning Familial
- Résonantes
- SOLidarité femmeS 44
- SOS Inceste & Violences Sexuelles
- Stop aux Violences Sexuelles

AUX INTERVENANTES ET INTERVENANTS

- Imani-Hafsa
- Alexandra Benhamou
- Amandine Hancewicz
- Amina Haddad
- Anne Bouillon
- Anne Le Meur
- Anne Martinais
- Anne-Cécile Mailfert
- Axelle Jah Njiké
- Blandine Martin
- Brigitte de Vathaire-Cardona
- Camille Dormegnies
- Camille Ksaz
- Camille Tallet
- Caroline de Haas
- Caroline Godard
- Cathy Milard
- Charline Vermont
- Charlotte Puisseux
- Corine Lemarier
- Cristina Oddone
- Diariata N'Diaye
- Didiel Charuel
- Dr. Kpote
- Édith Maruéjols
- Édouard Durand
- Élisabeth Ferro-Vallé
- Élise Thiébaud

- Elvire Bornand
- Emilie Dorbane
- Fabien Robert
- Fast & Furieuses
- Florence Pagneux
- Frédéric Leturque
- Frédérique Letourneux
- Guillaume Jouis
- Hélène Meunier
- Isabella de Roldão
- Isabelle Derrenderinger
- Juju la gygy
- Julie Dessaivre
- Juliet Drouar
- Lady de nantes
- Laura Denieul
- Laure Salmona
- Lauren Bastide
- Léa Messina
- Lucile Peytavin
- Magali Gaudubois et collectif
- Maïwen Petton
- Manon Le Meitour
- Margaux Collet
- Marie Barbier
- Marine Turchi
- Marlène Boutet
- Mathilde Viot
- Maud Olivier
- Mounia El Kotni
- Muriel Boemare-Bern
- Mymy Haegel
- Najat Vallaud-Belkacem
- Olivia Mons
- Pauline Cohadon
- Richard Matis
- Rosa Bursztein
- Rose Lamy
- Samuel Olivaux
- Sandrine Bouchait
- Sandrine Roudaut
- Sarah Abitbol
- Séverine Lemièrre
- Shirley Tong On
- Sigolène Couchot-Schiex
- Sikou Niakate
- Sokhna Fall
- SOLidarité femmeS Loire Atlantique
- Stéphane Troussel
- Titiou Lecoq
- Valérie Rey-Robert
- Victoire Tuailon
- Violaine Lucas

AUX ÉQUIPES ORGANISATRICES

- Ville de Nantes et Nantes Métropole
- La Cité des Congrès
- M45T
- Clémence Leveau
- Clémentine Lemaire
- Maud Raffray
- Éric Warin

AUX BÉNÉVOLES

À L'ENSEMBLE DES PRESTATAIRES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉVÉNEMENT

BILAN CHIFFRÉ

FRÉQUENTATION

2 500

personnes présentes

à la Cité des congrès les 25 et 26 novembre

3 000

personnes en streaming

TEMPS DE PRÉSENCE SUR SITE

74%

des participants et participantes

ont passé + de 4 heures sur place

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS SUIVIS

60%

des participants et participantes

ont assisté à 5 ateliers ou plus

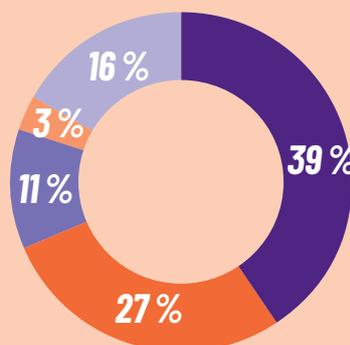
PROFILS DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Tranches d'âge les plus représentées

20/30 ans 33%

30/45 ans 38%

Statuts socio-professionnels



- Profession intellectuelle supérieure / Corps enseignant
- Employé / Ouvrier ou ouvrière
- Etudiant / Scolaire
- Retraité
- Autre

TAUX DE SATISFACTION

94% des participants et participantes
sont satisfaits ou très satisfaits de ces premières assises

94% des participants et participantes
sont satisfaits ou très satisfaits de la programmation

90% des participants et participantes
sont satisfaits ou très satisfaits de l'animation

98% des participants et participantes
souhaiteraient participer à une nouvelle édition des Assises



Rédaction : Manon Aubel, Élodie Ancelin, Solenn Cosotti, Jeanne Ferron, Florence Jarry, Claire Lelong

Coordination : Ville de Nantes – Direction égalité et Direction Générale Information et Relation au Citoyen

Crédits photo : Nantes Métropole / Romain Boulanger Photographe / Marie Barbier par Léa Michaëlis / Florence Pagneux par Thomas Louapre / Lucile Peytavin par Céline Nieszawer / Marine Turchi par Emmanuelle Marchadour / Julie Dessaivre par Marie-Clémence David / Élise Thiébaud par Francesco Gattoni / Mymy Haegel par Dorothée Biéchy / Pauline Cohadon par Flavia Ellison / Dr Kpote par Christophe Meireis / Axelle Jah Njiké par Marie Rouge / Sandrine Roudaut par Manon Cha / Rose Lamy par Romain Garcin / Cristina Oddone par Marco Tassarotti / Caroline Godard par Ville de Nantes / Elsa Gambin par Chloé Vollmer-Lo / Marie Gérard par Roselyne Baron / Juliet Drouar par Marie Rouge / Juju La Gygy par Juju La Gygy / Lauren Bastide par Marie Rouge / Victoire Tuillon par Marie Rouge

Exécution graphique : Duplijet

Date : mai 2023





metropole.nantes.fr/egalite